

ANNEXES

Liste des Annexes

1-	Programmation Kilométrique 2024 en propre par ligne	133
2-	Liste des modifications d'offre transport intervenues en 2024.....	135
3-	Programmation 2024 Services Affrétés par ligne	137
4-	Socle grille tarifaire en vigueur en 2024.....	140
5-	Compte d'exploitation détaillé.....	142
6-	Indices d'actualisation CSP.....	147
7-	Calcul de la Rémunération Forfaitaire et des Réfactions	149
8-	Liste des projets d'investissement 2024	152
9-	Dépenses Grands Entretiens et Renovations patrimoniales	155
10-	Rapport de développement Durable et responsabilité sociale.....	157

Annexe 1 - Programmation Kilométrique 2024 en propre par ligne

2024 - OFFRE KILOMETRIQUE BUDGET

KC	OFFRE DE REFERENCE BUS												
Ligne	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Total
13	26 572	23 669	27 199	24 090	25 048	23 750	19 494	18 418	26 509	25 972	25 559	25 479	291 758
14	50 000	43 536	51 547	44 274	47 275	49 529	33 523	31 572	738	0	0	0	351 994
15	16 126	14 586	16 581	14 586	14 576	15 919	14 320	13 872	16 048	16 057	15 256	15 171	183 097
18	18 911	17 594	18 972	17 855	17 513	17 671	14 946	13 895	18 436	19 069	17 814	18 360	211 039
19	52 545	46 487	53 557	47 139	48 829	51 390	36 584	30 465	52 562	51 307	49 908	49 491	570 264
20	16 191	14 426	16 650	14 426	14 663	15 956	13 182	12 553	16 226	15 988	15 262	15 145	180 669
21	27 124	24 394	27 422	24 394	24 309	26 228	23 707	22 340	26 954	27 039	25 033	25 418	304 364
23	33 185	29 728	33 688	30 086	30 712	32 334	26 512	24 433	32 995	32 726	31 339	31 607	369 346
24	43 249	40 458	43 249	41 854	41 854	41 854	43 248	43 248	41 854	43 249	41 854	43 249	509 221
27	36 994	33 184	37 560	33 739	34 624	36 101	25 730	23 677	36 732	36 402	35 196	35 491	405 431
29	26 526	25 010	26 342	25 432	24 482	25 361	22 422	20 924	25 619	26 991	24 802	25 930	299 841
33	26 285	22 707	27 148	23 009	24 680	26 049	20 189	19 530	26 637	25 268	25 252	24 762	291 517
34	21 679	19 783	21 864	20 152	20 295	19 869	17 480	16 571	21 323	21 549	20 585	20 990	242 140
36	12 584	11 364	12 770	11 513	11 667	11 318	10 084	9 556	12 464	12 459	11 919	12 042	139 740
37	32 111	28 109	33 285	28 651	30 602	32 050	25 542	25 151	32 359	30 950	31 357	30 677	360 843
39	8 443	7 904	8 495	8 083	7 992	8 199	8 322	8 243	8 203	8 493	8 096	8 318	98 793
40	10 487	10 047	10 279	10 047	9 182	9 836	10 924	10 278	0	0	0	0	81 080
41	11 870	10 744	12 123	10 914	11 115	10 830	10 547	10 352	0	0	0	0	88 494
42	18 292	16 702	18 555	16 702	16 397	16 418	16 458	15 679	0	0	0	0	135 202
43	14 576	13 784	14 312	14 020	13 379	13 756	14 895	14 311	14 020	14 896	13 436	14 255	169 641
44	39 225	35 864	39 699	36 506	36 805	36 119	32 202	30 781	38 599	39 004	37 407	38 010	440 222
45	16 192	14 912	16 198	15 200	15 113	15 583	13 744	13 036	15 828	16 204	15 257	15 740	183 007
46	17 722	17 006	17 496	17 006	15 573	16 780	16 319	15 024	0	0	0	0	132 927
48	14 769	14 021	14 854	14 021	13 124	13 993	15 864	15 580	14 306	15 203	13 701	14 135	173 571
50	24 307	22 757	24 220	22 757	21 523	22 315	20 763	19 252	23 645	24 879	22 186	23 112	271 715
54	27 532	22 745	29 171	23 067	26 323	28 004	18 268	18 018	28 563	25 629	27 159	25 588	300 068
56	10 332	9 144	10 708	9 144	9 400	9 018	9 031	8 828	10 397	10 141	9 836	9 645	115 622
58	40 634	34 940	42 129	35 656	38 867	40 504	27 648	26 570	41 245	38 749	39 595	38 607	445 143
59	35 343	32 970	35 235	33 507	32 656	33 898	34 544	33 470	34 340	35 727	33 098	34 377	409 166
60	38 196	33 069	39 624	33 643	36 275	38 098	29 566	29 034	38 685	36 627	37 146	36 234	426 197
63	38 320	36 610	37 497	36 610	33 530	35 885	37 302	31 061	36 772	39 852	34 272	36 675	434 385
66	23 341	21 224	23 855	21 224	21 018	20 971	19 570	18 553	23 142	23 348	21 923	21 991	260 159
67	20 998	18 658	21 515	18 658	18 979	20 604	17 385	16 516	21 039	20 718	19 693	19 610	234 374
68	13 376	12 438	13 349	12 438	11 835	12 797	12 797	12 115	13 030	13 633	12 245	12 683	152 737
70	42 702	37 144	43 992	38 099	41 174	42 352	30 566	29 611	43 037	40 918	41 668	41 030	472 294
72	23 197	20 372	23 928	20 599	21 635	22 981	16 996	16 174	23 350	22 542	22 261	21 927	255 960
73	14 860	13 557	15 046	13 744	13 777	13 571	13 538	13 157	14 643	14 798	14 082	14 292	169 065
76	12 741	12 151	12 621	12 151	11 224	12 103	13 029	12 366	12 272	13 199	11 585	12 199	147 640
78	48 187	42 475	49 382	43 319	45 805	47 474	36 854	35 539	48 302	46 735	46 459	46 186	536 717
79	56 807	51 879	57 552	52 658	52 975	55 354	51 239	49 865	55 976	56 539	54 000	54 805	649 650
81	13 919	12 220	14 390	12 434	13 191	12 277	12 034	11 991	14 005	13 462	13 519	13 276	156 717
83	28 487	25 371	29 306	25 654	26 504	28 172	23 387	22 694	28 487	27 921	27 323	27 071	320 377
84	26 084	22 838	26 940	23 085	24 327	25 869	18 874	17 942	26 298	25 302	25 044	24 616	287 218
85	26 061	24 355	26 293	24 355	23 237	25 242	23 319	21 996	25 447	26 565	24 192	24 792	295 852
87	29 203	27 608	29 144	28 100	27 101	27 936	26 848	25 700	28 250	29 739	28 086	28 651	336 365
L01	97 791	87 856	99 761	87 121	85 823	89 345	72 398	61 801	97 132	96 091	93 886	94 145	1 063 150
L02	73 543	65 416	75 486	64 985	65 273	68 574	58 408	54 877	73 520	71 889	70 689	70 243	812 903
L03	55 025	48 790	56 364	48 305	48 331	50 294	43 602	41 072	55 026	53 613	52 952	52 721	606 095
L04	37 581	34 085	38 123	33 944	33 281	34 200	31 437	29 338	37 091	37 029	36 090	36 478	418 677
L05	62 159	55 101	63 644	56 110	58 807	61 192	49 597	47 253	62 159	60 551	59 802	59 570	695 945
L06	40 210	35 503	41 169	35 110	35 222	32 540	30 080	27 386	40 287	39 124	38 557	38 385	433 572
L08	40 507	36 318	41 150	37 087	38 395	36 461	35 313	35 051	40 214	39 721	38 825	39 126	458 167
L09A	67 177	61 299	68 038	60 420	57 585	59 465	52 719	45 785	66 132	66 618	64 324	65 250	734 806
L09L	32 998	29 450	33 676	28 671	27 592	28 656	24 495	21 807	32 883	32 303	31 633	31 680	355 843
L10	52 414	45 543	54 413	44 388	44 609	46 857	39 472	37 864	53 040	50 362	51 019	49 777	569 756
L11	59 357	52 237	61 281	51 675	52 302	48 224	45 599	42 941	59 661	57 491	57 588	55 760	644 116
sc36	465	284	542	284	465	517	129	0	542	362	491	387	4 468
sc37	118	73	139	73	120	132	33	0	139	92	125	99	1 146
sc41	231	149	281	149	248	264	0	0	281	182	248	198	2 229
C	0	2 719	0	0	0	0	0	0	0	2 447	0	0	5 166
Lspe	0	0	0	0	0	0	0	300	0	250	0	0	550
LspEA	450	450	450	300	300	300	150	300	450	450	300	300	4 200
LspES	600	600	600	400	400	400	200	400	600	600	400	400	5 800
Sous-total Bus	1 806 908	1 626 415	1 840 864	1 633 620	1 649 919	1 699 734	1 463 427	1 376 115	1 688 492	1 675 025	1 621 533	1 626 156	19 708 210

KC	OFFRE DE REFERENCE TRAMWAY												
	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Total
1005	140 457	131 451	140 957	134 151	132 106	133 588	122 102	108 783	136 455	141 552	133 763	137 913	1 593 277
Sous-total Tram	140 457	131 451	140 957	134 151	132 106	133 588	122 102	108 783	136 455	141 552	133 763	137 913	1 593 277

Plan annuel des nouveaux services Bus 2024													
Projets PAS	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Total
trend	4 583	4 583	4 583	4 583	4 583	4 583	4 583	4 583	4 583	4 583	4 583	4 583	55 000
cintres Marengo	0	0	0	0	0	0	5 000	10 000	0	0	0	0	15 000
18	0	0	0	0	0	0	0	0	7 490	7 772	7 343	7 510	30 115
L14	0	0	0	0	0	0	0	0	57 266	56 880	56 246	55 908	226 300
Ligne 39 renfort	3 500	3 500	3 500	3 500	3 500	3 500	3 500	3 500	3 500	3 500	3 500	3 500	42 000
Total PAS Bus	8 083	8 083	8 083	8 083	8 083	8 083	13 083	18 083	72 839	72 735	71 672	71 501	368 415

Plan annuel des nouveaux services Tramway 2024													
Total PAS Tram	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Annexe 2 - Liste des modifications d'offre transport intervenues en 2024

Liste des modifications d'offre transport intervenues en 2024 (appliqué / contrat)

en KC	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Jun	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Total	Commentaires	Initiatives TC / TV
13 Bus	0	- 66	- 472	- 13	20	- 391	- 284	- 60	- 469	- 420	- 438	- 347	- 2 940	Travaux route de seysse + Carrefour chemin de Bordelouge - Rue de Seysse - Toulouse + Avenue Irene Joliot-Curie (Voie bus) - Toulouse + Carrefour rue de la Touraine / Route de Seysse - Toulouse + Route de Seysse + Rue du lot - Toulouse(R) + Route de Seysse - Toulouse + Rue Louis Courtois de Vicoise - Toulouse (R) + Carrefour rue de la Vendée / Route de Seysse - Toulouse (R)	TC
14 Bus	1	1	31	2 081	3 233	3 388	2 797	1 358	5	-	-	-	12 893	Travaux Bellefontaine + A/R : de puis les Arènes par le boulevard Gabriel Koenigs, route de Saint-Simon et reprise de l'itinéraire route de Saint-Simon.	TC
15 Bus	0	0	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0	5	écart mensualisation prévision	TV
18 Bus	0	1	0	0	1	0	31	1	- 246	- 225	- 108	- 1 298	- 1 833	Travaux L12 changement de terminus Coquilles=Itinéraire raccourci + renfort semaine 35	TC
19 Bus	75	201	0	201	0	17	119	1 551	- 3 864	- 5 179	- 6 213	- 4 861	- 17 452	distance unitaire	TC
20 Bus	- 102	- 85	- 107	- 85	- 91	- 101	- 1	- 1	- 107	- 101	- 96	- 95	- 970	distance unitaire	TV
21 Bus	72	65	73	65	64	64	64	60	71	71	67	68	810	renfort offre en nov 23 (pas prévu au budget) : -15 courses	TC
22 Bus	5 888	4 440	4 669	4 512	5 794	6 160	1 334	1 700	6 375	5 164	6 003	5 328	59 175		
24 NAV	1	1	6	1	1	1	2	2	1	1	1	1	6		
27 Bus	- 104	- 127	- 455	8	152	142	338	342	162	231	143	212	1 044	Travaux Rue Negreneys - Toulouse (A) Kcén plus et modification offre sur le samedi (- 2 courses)	TC
29 Bus	- 5 554	- 5 536	- 5 366	- 5 614	- 4 997	- 5 337	- 4 776	- 4 798	- 5 189	- 5 884	- 5 054	- 5 521	- 63 625	Terminus Jeanne CArC (raccourcissement de la ligne et offre)	TC
33 Bus	- 216	- 376	- 223	- 191	- 386	- 189	- 170	- 164	- 218	- 52	0	0	- 1 806	Travaux Chemin de la Violette (A) + Rue des coteaux Bellevue + Chemin de Virebent - Bur/Palange	TC
34 Bus	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	10	Terminus Roseraie reporté à Jolimon	TC
36 Bus	- 0	- 0	- 1 207	1 092	- 0	0	2	2	- 13	- 13	- 13	- 13	- 2 248	Travaux avenue Daurat	TC
37 Bus	- 2 520	- 2 206	- 2 641	- 2 550	- 2 674	- 2 799	- 2 109	- 2 109	- 2 544	- 2 429	- 2 460	- 2 406	- 29 533	Travaux Faubourg Bonnetoy	TC
39 Bus	- 765	- 713	- 769	- 736	- 615	- 7	- 9	- 586	0	0	0	14	- 4 216	Renfort ligne 39 prévu mais non réalisé	TC
40 Bus	3	7	0	- 411	- 489	13	1	- 426	-	-	-	-	- 42 000	Travaux malbou et avenue des fontanelles, transfert à la sous-traitance en 09/2024	TC
41 Bus	0	0	0	0	99	604	- 1 491	- 692	-	-	-	-	- 1 303	Travaux Boulevard Silvio Trentin, transfert à la sous-traitance en 09/2024	TC
42 Bus	- 799	- 856	- 239	- 216	- 436	- 212	- 212	- 300	-	-	-	-	- 2 671	Travaux Chemin de la Violette (A), transfert à la sous-traitance en 09/2024	TC
43 Bus	- 0	- 0	- 0	- 0	- 0	- 0	- 1	- 61	- 0	- 0	- 530	- 0	- 469	Travaux aot rue du Somport - l'Union + novembre travaux Avenue de Bayonne - l'Union	TC
44 Bus	34	- 741	- 499	- 577	- 130	- 501	- 279	- 214	30	116	241	258	- 1 275	Travaux Quartier Saouzelong - Toulouse	TC
45 Bus	0	1	0	1	0	0	- 412	- 86	- 0	1	0	1	- 323	Travaux GARE JEANNE D'ARC	TC
46 Bus	0	0	0	0	0	0	- 702	- 819	-	-	-	-	- 1 524	Augmentation de l'offre (+ 4 courses sur TM été)	TC
48 Bus	0	0	0	0	0	0	1	1	- 0	- 0	- 0	- 0	2	Travaux Portet / gironne	TC
50 Bus	618	- 406	- 1 926	- 1 388	- 617	- 334	- 155	- 23	- 0	- 40	- 0	- 0	- 4 694	Travaux Chemin de la salade Pontan - Toulouse / Report du Terminus Empalot à UPS	TC
54 Bus	- 649	- 57	- 18	- 65	- 8 122	- 12 401	- 8 014	- 964	- 17	- 20	- 17	- 19	- 28 640	Travaux octobre Chemin de Negret - Ramonville	TC
56 Bus	- 0	0	- 0	- 0	- 0	- 0	- 1	- 1	- 0	- 323	- 0	- 0	- 321	Augmentation de l'offre (+ 3 courses sur TM hiver)	TC
58 Bus	- 29	- 410	- 867	- 745	- 1 157	- 1 247	- 96	- 83	- 888	- 598	- 807	- 641	- 7 152	Travaux Chemin de Novlat - L'espignasse + distance unitaire	TC
59 Bus	- 182	- 169	- 182	- 166	- 167	- 175	- 160	- 155	- 177	- 185	- 53	- 177	- 1 616	Travaux Rue Van Dyck - Toulouse Terminus 3COCUS reporté à LA VACHE + travaux Route de Besieres - launaguet	TC
60 Bus	34	200	1 496	451	34	42	1 585	2 469	81	440	330	33	7 195	Travaux Allée des Sports - Tournefeuille + Trémie Henri Martre (Ramassiers) - Colomiers Fin à 07h30 + Trémie Henri Martre (Ramassiers) - Colomiers Fin à 07h30 + 1ère semaine de Janvier en TM adaptés	TC
63 Bus	- 2 452	0	0	0	0	0	- 384	- 588	- 294	- 367	- 316	- 3 981	- 7 206	ferme bure ARBUS	TC
66 Bus	0	0	0	0	- 70	- 39	- 55	- 47	- 52	- 16	- 41	- 40	- 365	distance unitaire	TV
67 Bus	- 0	- 0	- 0	- 0	- 0	- 0	- 4	- 4	- 163	- 204	- 152	- 125	- 690	distance unitaire	TV
68 Bus	- 0	63	- 375	350	263	213	159	1 250	40	42	38	39	2 831	Travaux route d'Albi + chemin de Montrabac et Bessayre	TC
70 Bus	1	1	1	1	651	1 680	1 074	975	2 334	1 218	1 972	2 194	12 102	Travaux Route de Blagnac - Toulouse + renfort offre nov 24 (+ 14 courses)	TC
72 Bus	0	0	0	0	0	0	0	0	988	1 354	1 343	1 319	5 007	Travaux route de mons piste vélo	TC
73 Bus	- 0	- 0	- 0	- 0	- 0	- 0	1	1	- 0	- 0	- 0	- 0	- 1		
76 Bus	- 1 372	- 0	- 0	- 0	- 394	- 0	39	3	1	- 0	- 0	- 0	- 1 724	Travaux Route de Barranquet - Lapeyrouse Fossat	TC
78 Bus	- 301	- 1 478	- 4 208	- 843	- 1 143	- 174	- 72	- 0	- 317	- 477	- 385	- 384	- 7 146	Travaux Rue de Lalande + route de Revel - Saint Orens + Route de Revel / Chemin Cayras - Toulouse	TC
79 Bus	163	851	1 379	41	361	1 335	1 071	- 1 132	1 260	2 374	832	406	8 942	Travaux Avenue de la Mairie - Escalquens (concerne que les itinéraires 7911 et 7912) + Rue des Arts - Labège + Avenue de Toulouse - Escalquens(A) + Avenue des Cathares - Labège+L'occitane Sud - Labège + modification offre hiver (+2 courses en février) + distance unitaire	TC
81 Bus	255	156	297	156	255	142	0	0	297	198	269	213	2 239	Augmentation de l'offre (+ 2 courses sur TM hiver)	TC
83 Bus	- 0	- 0	- 0	- 0	- 0	- 0	1	1	- 0	- 0	- 0	- 0	- 2		
84 Bus	- 0	- 0	- 0	- 0	- 0	- 0	- 385	- 467	- 194	- 0	- 0	- 0	- 658	Travaux Rue des Cîteaux - Quint Fonsegrives + Route de Mons - Balma (A)	TC
85 Bus	0	359	0	192	273	297	104	0	0	0	0	0	1 228	Travaux Avenue du Miral Couloir de bus - Toulouse (A)	TC
87 Bus	- 83	- 435	- 104	9	- 13	108	- 42	- 185	- 233	- 302	- 896	- 263	- 963	Travaux Rue de la République - Frouzins + Avenue du Miral Couloir de bus - Toulouse + le marché	TC
L01 Bus	164	102	191	37	811	707	537	3 382	403	1 279	1 73	199	6 835	distance unitaire + offre semaine 35 en Vacances adaptée à la place de l'été	TC
L02 Bus	401	246	468	84	185	153	258	6	717	352	423	662	3 955	distance unitaire + travaux Allée de la Corze - Colomiers (R) + Rue Alain Fournier - Toulouse	TC
L03 Bus	- 7	- 4	- 9	11	227	83	50	2	645	398	550	506	2 451	Augmentation de l'offre en septembre (+ 3 courses sur TM hiver)	TC
L04 Bus	1 929	2 809	3 083	3 492	3 608	3 572	3 396	2 912	4 313	4 092	3 800	3 859	40 865	Travaux Allées de Bellefontaine + Route de Seysse - Toulouse	TC
L05 Bus	761	1	0	124	95	55	198	2	61	561	823	904	3 462	Travaux Allées Jean Jaures - Portet sur Garonne (A) + palatin	TC
L06 Bus	1	1	1	153	532	1 692	113	1	1	1	1	1	2 547	écart sur prévision des TM adaptés	
L08 Bus	- 1	228	299	- 1	- 1	599	- 1 120	- 2 336	- 1	- 1	- 1	- 1	- 2 680	surestimation des TM été (- 89 kms)	
L09A Bus	- 622	- 910	- 504	- 693	- 687	- 1 017	- 1 924	- 4 330	- 418	- 859	- 451	- 3 327	- 175	Travaux route de Revel + Route Express Vélo	TC
L09L Bus	567	754	516	884	1 119	1 283	3 762	4 842	431	721	462	710	16 050	Travaux été Gintoire Gafelaze - Saint Alban (A) + ajustement offre été (- 6 courses) + écart sur prévision TM adaptés	TC
L10 Bus	- 51	- 31	- 59	1 275	3 581	3 697	- 1 414	- 1 203	- 59	- 40	- 54	171	5 812	Temps de parcours : perte de 2 courses. Pas de mise en place de TM adapté s+ adaptation offre nuit 30'	TC
L11 Bus	- 420	- 273	- 1 187	- 968	2 720	1 828	- 2 945	- 1 885	- 1 115	- 2 319	- 1 182	- 948	- 8 692	ajustement de la date de l'été au 13 juillet	TC
L14 Bus	-	-	-	-	-	-	-	-	- 67	- 206	- 49	- 278	54	Travaux LZOP + Allée de Bellefontaine - Toulouse	TC
SC36 Bus	0	0	1	0	0	1	0	-	1	0	1	0	5		
SC37 Bus	3	2	4	2	3	4	1	-	4	3	3	3	31		
sc41 Bus	- 1	- 1	- 2	- 1	- 2	- 2	- 66	-	- 2	-	- 2	- 1	- 51	marque 1ère semaine de juillet dans prévisions	TV
Divers Bus (dessertes spéciales, lignes de substitution, trend)	- 4 874	- 7 072	- 4 777	- 4 140	- 4 352	- 3 291	- 8 414	- 13 101	- 3 091	- 5 978	- 1 274	- 3 334	- 63 699	écart correspondant principalement aux kilomètres non réalisés du trend et des cintrés Marengo, écart sur les dessertes exceptionnelles	
Bus en propre	- 10 793	- 11 731	- 5 067	- 1 940	616	1 286	- 15 110	- 4 506	- 2 832	- 9 362	- 4 097	- 11 569	- 75 106		
1005 TRAM	88	597	312	303	217	- 128	- 939	4 539	1 155	986	- 832	68	6 366	Renfort MRET (Fête St MICHEL + GAME SHOW + INFOSUP) + renfort semaine 35 + MAJ du TM été + ajustement de la date de l'été au 13 juillet	TC
TRAM	88	597	312	303	217	- 128	- 939	4 539	1 155	986	- 832	68	6 366		

Annexe 3 - Programmation 2024

Services Affrétés par ligne

2024 - OFFRE KILOMETRIQUE BUDGET

KC	OFFRE DE REFERENCE SERVICES AFFRETES												
Ligne	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Total
25	35 159	33 561	33 561	33 561	30 364	31 962	29 124	26 592	33 561	36 757	30 364	33 561	388 126
26	16 134	15 134	16 273	15 134	14 377	15 629	15 655	15 032	15 725	16 482	14 984	15 371	185 933
30	10 291	9 823	9 823	9 823	8 888	9 356	10 759	9 823	9 823	10 759	8 888	9 823	117 879
31	17 514	16 454	17 347	16 900	16 567	16 734	17 680	17 347	16 900	17 680	16 567	17 347	205 037
32	17 104	15 716	16 236	15 716	14 432	15 577	16 965	16 098	15 785	17 069	14 918	15 751	191 367
49	4 485	4 281	4 281	4 281	3 873	4 077	4 689	4 281	4 281	4 689	3 873	4 281	51 372
51	5 663	4 833	5 759	4 833	5 118	5 485	4 178	3 814	5 759	5 474	5 211	5 204	61 331
53	11 249	9 879	11 658	9 879	10 242	11 174	8 926	8 557	11 356	10 994	10 691	10 470	125 075
55	11 517	11 041	11 303	11 041	10 090	10 827	11 993	11 303	11 041	11 993	10 351	11 041	133 543
59	22 546	21 679	22 546	21 679	19 944	21 679	23 413	22 546	21 679	23 413	20 812	21 679	263 614
71	16 472	14 351	15 617	14 351	14 003	14 874	14 192	12 958	15 617	15 965	14 130	14 858	177 388
74	14 034	12 695	13 829	12 695	12 512	13 170	12 538	11 448	13 829	14 125	12 512	13 148	156 534
75	13 152	12 554	12 554	12 554	11 358	11 956	13 750	12 554	12 554	13 750	11 358	12 554	150 647
80	25 088	23 798	25 104	23 798	22 234	24 105	22 201	21 379	24 282	25 846	23 105	23 992	284 931
82	5 069	4 587	5 170	4 587	4 560	4 958	4 437	4 238	5 032	5 059	4 745	4 763	57 205
101	8 374	7 994	7 994	7 994	7 232	7 613	8 755	7 994	7 994	8 755	7 232	7 994	95 925
102	20 460	19 305	20 460	19 761	19 273	19 761	20 704	20 460	19 761	20 704	19 717	20 216	240 380
103	21 333	20 168	21 333	20 594	19 968	20 594	21 646	21 333	20 594	21 646	20 281	21 020	250 507
104	8 161	7 834	8 072	7 834	7 178	7 744	8 771	8 330	7 834	8 489	7 417	7 834	95 498
106	5 360	5 072	5 584	5 216	5 328	5 328	5 360	5 584	5 216	5 360	5 328	5 360	64 096
107	5 030	3 074	5 868	3 074	5 309	5 589	0	0	5 868	3 912	5 309	4 191	47 224
109	19 309	17 440	19 845	17 440	17 452	19 048	16 714	16 095	19 226	19 214	18 250	18 155	218 189
110	6 755	6 495	6 755	6 495	5 975	6 495	7 014	6 755	6 495	7 014	6 235	6 495	78 976
111	4 552	4 345	4 345	4 345	3 931	4 138	3 136	2 864	4 345	4 758	3 931	4 345	49 032
112	5 934	5 664	5 664	5 664	5 125	5 394	4 488	4 098	5 664	6 204	5 125	5 664	64 689
113	6 605	6 351	6 605	6 351	5 843	6 351	6 860	6 605	6 351	6 860	6 097	6 351	77 233
114	1 684	1 573	1 628	1 573	1 468	1 551	1 656	1 512	1 628	1 733	1 473	1 595	19 073
115	5 282	5 100	5 156	5 100	4 610	4 938	3 409	3 268	5 041	5 530	4 720	5 076	57 230
116	17 416	16 710	17 180	16 710	15 298	16 474	18 122	17 180	16 710	18 122	15 768	16 710	202 399
117	11 859	11 403	11 859	11 403	10 491	11 403	12 316	11 859	11 403	12 316	10 947	11 403	138 664
121	8 786	8 387	8 387	8 387	7 588	7 987	6 768	6 180	8 387	9 185	7 588	8 387	96 015
130	5 875	5 509	5 656	5 509	5 097	5 390	0	0	5 656	6 068	5 123	5 570	55 453
131	3 094	2 954	2 954	2 954	2 672	2 813	3 235	2 954	2 954	3 235	2 672	2 954	35 445
132	1 611	984	1 879	984	1 611	1 790	0	0	1 879	1 253	1 700	1 342	15 034
150	6 957	6 669	6 825	6 669	6 093	6 537	7 245	6 825	6 669	7 245	6 249	6 669	80 654
151	6 780	6 501	6 659	6 501	5 942	6 379	7 060	6 659	6 501	7 060	6 100	6 501	78 641
152	3 526	3 785	3 106	3 785	2 878	2 958	4 253	3 883	3 106	4 013	2 811	3 514	41 618
170	23 580	21 890	22 890	21 890	20 710	21 800	17 480	15 960	22 890	24 170	20 710	22 290	256 260
171	8 800	8 800	11 000	8 800	8 800	11 000	8 800	10 250	9 550	8 800	10 250	9 550	114 400
201	12 590	12 018	12 018	12 018	10 874	11 446	13 163	12 018	12 018	13 163	10 874	12 018	144 218
202	4 497	4 293	4 293	4 293	3 884	4 089	4 702	4 293	4 293	4 702	3 884	4 293	51 517
204	9 100	8 686	8 686	8 686	7 859	8 272	9 513	8 686	8 686	9 513	7 859	8 686	104 233
205	7 228	6 899	6 899	6 899	6 242	6 571	7 556	6 899	6 899	7 556	6 242	6 899	82 789
L 301	8 278	7 930	8 081	7 930	7 232	7 732	8 627	8 081	7 930	8 627	7 383	7 930	95 760
L 302	8 498	8 140	8 295	8 140	7 423	7 937	8 856	8 295	8 140	8 856	7 578	8 140	98 295
L 303	4 414	4 229	4 311	4 229	3 857	4 126	4 600	4 311	4 229	4 600	3 940	4 229	51 074
L 304	5 308	5 091	5 225	5 091	4 657	5 007	5 525	5 225	5 091	5 525	4 790	5 091	61 629
L 305	9 732	9 321	9 498	9 321	8 501	9 087	10 142	9 498	9 321	10 142	8 677	9 321	112 561
L 306	235	143	274	143	235	261	0	0	274	182	248	195	2 189
L310	654	624	624	624	565	595	684	624	624	684	565	624	7 491
L311	9 478	9 047	9 047	9 047	8 185	8 616	9 908	9 047	9 047	9 908	8 185	9 047	108 562
L312	6 027	5 753	5 753	5 753	5 205	5 479	6 301	5 753	5 753	6 301	5 205	5 753	69 037
L313	8 588	8 197	8 197	8 197	7 417	7 807	8 978	8 197	8 197	8 978	7 417	8 197	98 366
L314	4 326	4 129	4 129	4 129	3 736	3 932	4 522	4 129	4 129	4 522	3 736	4 129	49 547
L315	11 986	11 441	11 441	11 441	10 351	10 896	12 530	11 441	11 441	12 530	10 351	11 441	137 290
L316	10 162	9 700	9 700	9 700	8 776	9 238	10 624	9 700	9 700	10 624	8 776	9 700	116 400
L317	9 134	8 718	8 718	8 718	7 888	8 303	9 549	8 718	8 718	9 549	7 888	8 718	104 622
L318	3 533	3 372	3 372	3 372	3 051	3 211	3 693	3 372	3 372	3 693	3 051	3 372	40 464
L320	9 432	8 691	8 919	8 691	7 950	8 548	9 432	8 919	8 691	9 432	8 548	9 062	106 317
L321	5 591	5 337	5 337	5 337	4 828	5 082	5 845	5 337	5 337	5 845	4 828	5 337	64 038
Navette Bonnefoy	3 349	3 187	3 349	3 349	3 112	3 229	3 429	3 349	3 229	3 429	3 149	3 270	39 310
Navette centre-ville	10 003	9 618	10 003	9 618	8 849	9 618	10 387	10 003	9 618	10 387	9 233	10 387	117 724
Navette Téléo CHR	0	0	0	0	0	0	0	5 066	0	0	0	0	5 066
Navette Cimetière	803	714	803	803	803	714	803	803	714	803	803	803	9 366
SCOL1	592	366	696	366	635	662	0	0	696	461	627	496	5 597
SCOL2	219	134	255	134	219	243	0	0	255	170	231	182	2 040
SCOL3	365	226	430	226	372	408	0	0	430	284	387	306	3 435
SCOL5	167	102	195	102	177	186	0	0	195	130	177	140	1 572
SCOL6	421	257	491	257	445	468	0	0	491	328	445	351	3 955
SCOL7	321	192	369	192	327	353	0	0	369	249	337	265	2 973
SCOL8	178	109	208	109	188	198	0	0	208	139	188	149	1 673
SCOL9	164	100	191	100	173	182	0	0	191	127	173	137	1 538
SCOL10	670	409	781	409	670	744	0	0	781	521	707	558	6 250
SCOL11	424	265	503	265	437	477	0	0	503	331	450	358	4 013
SCOL12	198	121	231	121	198	220	0	0	231	154	209	165	1 848
SCOL13	297	182	347	182	297	330	0	0	347	231	314	248	2 772
SCOL14	521	324	616	324	533	584	0	0	616	407	553	438	4 916
SCOL15	220	134	256	134	220	244	0	0	256	171	232	183	2 050
SCOL16	488	298	569	298	488	542	0	0	569	379	515	407	4 553
SCOL17	90	55	105	55	90	100	0	0	105	70	95	75	840
SCOL18	88	54	103	54	88	98	0	0	103	69	93	74	823
SCOL19	248	152	290	152	248	276	0	0	290	193	262	207	2 318
SCOL20	411	257	489	257	425	463	0	0	489	321	437	347	3 896
SCOL21	175	107	204	107	184	194	0	0	204	136	184	146	1 639
SCOL22	203	124	237	124	215	226	0	0	237	158	215	170	1 910
SCOL23	76	46	88	46	80	84	0	0	88	59	80	63	710
SCOL24	58	35	67	35	61	64	0	0	67	45	61	48	541
SCOL25	144	88	168	88	152	160	0	0	168	112	152	120	1 352
SCOL26	146</												

2024 - OFFRE KILOMETRIQUE BUDGET

KC	OFFRE DE REFERENCE SERVICES AFFRETES													
Ligne	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Total	
SCOL30	342	212	404	212	349	383	0	0	404	267	363	288	3 225	
SCOL31	582	355	678	355	580	646	0	0	678	452	614	484	5 423	
SCOL32	822	510	970	510	839	921	0	0	970	641	872	691	7 747	
SCOL33	503	308	587	308	503	559	0	0	587	391	531	419	4 697	
SCOL34	541	330	631	330	541	601	0	0	631	421	571	451	5 047	
SCOL35	796	502	952	502	830	900	0	0	952	623	848	675	7 579	
SCOL38	254	155	296	155	254	282	0	0	296	197	268	211	2 368	
SCOL39	186	114	217	114	186	207	0	0	217	145	197	155	1 737	
SCOL40	232	141	270	141	232	257	0	0	270	180	244	193	2 161	
SCOL42	315	195	370	195	320	352	0	0	370	245	333	264	2 959	
TAD 119	47 900	42 760	48 930	43 340	44 680	46 930	40 870	39 540	47 740	47 140	45 630	45 710	541 170	
Sous-total Affrétés	665 895	620 088	659 267	622 271	593 320	631 248	614 532	585 919	646 736	678 091	605 353	635 793	7 558 512	

Plan annuel des nouveaux services Affrétés 2024													
Projets PAS	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Total
TREND	11 250	11 250	11 250	11 250	11 250	11 250	11 250	11 250	11 250	11 250	11 250	11 250	135 000
Cintres Marengo							21 928	30 392					52 320
Renfort Ligne 110	1 792	1 792	1 792	1 792	1 792	1 792	1 792	1 792	1 792	1 792	1 792	1 792	21 500
40									10 054	10 919	9 407	10 050	40 429
41									11 757	11 728	11 394	11 422	46 301
42									18 071	18 375	17 018	17 249	70 714
46									17 006	18 439	16 064	17 006	68 514
Total PAS Affrétés	13 042	13 042	13 042	13 042	13 042	13 042	34 970	43 434	69 929	72 502	66 925	68 769	434 778

TOTAL AFFRETES	678 937	633 130	672 309	635 312	606 362	644 290	649 501	629 353	716 665	750 593	672 278	704 561	7 993 290
----------------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	-----------

dont lignes régulières	582 853	548 835	571 539	550 396	516 336	547 446	556 995	529 861	618 657	657 356	579 369	613 328	6 872 971
dont scolaires	12 454	7 657	14 600	7 657	12 724	13 885	0	0	14 600	9 698	13 169	10 413	116 858
dont TAD	80 280	73 450	82 820	74 030	74 190	79 730	67 150	65 750	80 180	80 110	76 590	77 550	911 830
dont travaux	3 349	3 187	3 349	3 229	3 112	3 229	25 357	33 741	3 229	3 429	3 149	3 270	91 630

Annexe 4 - Socle Grille tarifaire en vigueur en 2024

Socle Grille Tarifaire 2024

 Tickets sans carte Pastel	Prix
3 jours	13,80 €
Journée	6,90 €
Ticket Planète	3,00 €
Ticket Tribu	9,10 €
10 déplacements	15,40€
2 déplacements événement	3,00 €
1 déplacement	1,80 €
1 déplacement dernière minute	2,50 €

 Titres avec carte Pastel	Prix
Annuel	587,10 € ou 48,90 €/mois
30 jours 30 déplacements	39,30 €
31 jours	57,00 €
7 jours	17,20 €
3 jours	13,80 €
Journée	6,90 €
Ticket Planète	3,00 €
10 déplacements	15,40€
1 déplacement	1,80 €

 Titres sur smartphone	Prix
31 jours - sur smartphone	57,00 €
Ticket Planète - sur smartphone	3,00 €
10 déplacements - sur smartphone	15,40 €
2 déplacements événement - sur smartphone	3,00 €

 Titres avec carte bancaire	Prix
1 déplacement - avec carte bancaire	1,80 €

 Tickets sans carte Pastel	Prix
6 déplacements aéroport	38,20 €
1 déplacement aéroport	9,00 €

 Titres avec carte Pastel	Prix
Annuel aéroport	698,30 € ou 58,10 €/mois
31 jours aéroport	67,80 €
7 jours aéroport	22,90€

 Titres avec carte bancaire	Prix
1 déplacement aéroport - avec carte bancaire	9,00 €

Annexe 5 - Compte d'exploitation détaillé

RD	TYPE	Ligne	Nature	Compte	Lib compte	2024	BP 2024	2023		
1- Chiffre d'Affaires	1- REC	1-Rémunération Contractuelle	1- Rémunération Forfaitaire	706100	Rémunération forfaitaire	-299 880	-311 340	-295 211		
			Total 1- Rémunération Forfaitaire			-299 880	-311 340	-295 211		
			2- Rémunération Variable	706101	Rémunération Variable	1 407	0	1 625		
			Total 2- Rémunération Variable					1 625		
		Total 1-Rémunération Contractuelle					-298 472	-311 340	-293 586	
		2-Recettes Transport	3-Occasionnels	706150	Dessertes, services occasionnels	-1	-22	-45		
			Total 3-Occasionnels			-1	-22	-45		
		Total 2-Recettes Transport					-1	-22	-45	
		3-Refacturations AO	3-Mise à dispo de Pel	708400	Mise à Disposition de pel	-25	-25	-4		
			Total 3-Mise à dispo de Pel			-25	-25	-4		
			3-Refacturations p/c AO	708700	Remboursement de frais		-4 609	-707		
				708701	Marchés de service	-2 844		-835		
				708810	Refacturations divers dépenses AO	-231	-61	-176		
			Total 3-Refacturations p/c AO			-3 075	-4 670	-1 718		
		Total 3-Refacturations AO					-3 100	-4 695	-1 722	
		5-Autres Produits	5-Produits divers	703000	Vente de produits résiduels	-5		-14		
				708850	Produits divers	-311		-303		
			Total 5-Produits divers			-316		-317		
		Total 5-Autres Produits					-316		-317	
		Total 1- REC					-301 889	-316 057	-295 670	
Total 1- Chiffre d'Affaires					-301 889	-316 057	-295 670			
2- Charges Exploit.	0	-Frais de Personnel	01-Remunérations	641101	Salaires nets	84 206	91 322	80 736		
				641111	Acomptes	5 257	3 416	5 119		
				641112	Pensions alimentaires	84	8	99		
				641113	Oppositions	161	75	177		
				641114	Crédit Municipal	19	3	32		
				641115	Trop perçu	4	8			
				641116	Débiteurs divers	47	9	47		
				641117	Prélèvement à la source IR	4 693		4 427		
				641118	Avances sur primes annuelles	416		399		
				641151	Charges salariales URSSAF	19 328	21 797	18 484		
				641154	Charges salariales APRI	27	27	26		
				641155	Charges salariales AGRR	5 767	6 132	5 552		
				641162	CARCEPT PREVOY.obligatoire	416	446	397		
				641163	CARCEPT PREVOYANCE	58	57	55		
				641171	Part salariale Mutuelle	1 875	1 834	1 864		
				641172	Part salariale Titres Restaurant	811	823	802		
				641173	Part salariale restaurant	426	296	359		
				641181	Œuvres sociales : remb employés	144	10	145		
				648100	Intéressement	321	653			
			Total 01-Remunérations		124 062	126 916	118 718			
			02-Charges patronales	645100	Charges patronales URSSAF	30 799	29 593	28 633		
				645200	Charges patronales Mutuelle	2 467	2 510	2 498		
				645320	carcept	7		7		
				645321	CARCEPT PREVOYANCE	504	597	484		
				645322	CARCEPT PREVOY.obligatoire	454	488	434		
				645332	APRI	31	31	37		
				645350	AGRR	8 079	8 441	7 755		
				645410	Charges patronales ASSEDIC	3 566	3 767	3 399		
				647800	Autres charges sociales	8				
			647810	Réservation places crèche	65	62	22			
			Total 02-Charges patronales		45 979	45 489	43 269			
			03- Provision CP	641280	Prov. Congés à payer	918	1 080	2 393		
				645820	Charges/congés à payer	223	292	1 132		
				647410	Médailles du travail	25	4	31		
				681510	Dot. Provision engagt médailles		12	30		
				681522	Dot. Provision heures syndicales	57				
				781521	Repris de Prov Abondement Cadre	-17	-10	-11		
				781522	Reprises sur provisions hrs syndicales			-25		
			Total 03- Provision CP		1 206	1 378	3 549			
			04-Formation	622800	Honoraires Formation continue	627	590	428		
				625110	Remb s/avances frais format*	39	35	25		
				633310	Congé individuel de formation	28	17	19		
				633320	Formation alternance	1 184	1 226	263		
				633330	Formation contrib.addit* 0.20%	355	368	340		
				641983	Rembt salaire Fongecif	-172	-150	-172		
				645930	Rembt charges/sal. Fongecif	-77	-70	-74		
				758801	Aides forfaitaires Opca Assedic	-174	-150	-152		
			Total 04-Formation		1 811	1 866	678			
			05-Medecine-infirmierie	622651	622651 Rembt Visite médicale paie	16	14	17		
				647500	Médecine du travail	1	4	2		
			Total 05-Medecine-infirmierie		17	18	19			
			06-Titres Restau	647101	Conso excès. repas + restitut*TR	991	1 038	987		
				647102	Part patronale Restaurant	436	331	377		
			Total 06-Titres Restau		1 427	1 369	1 364			
			07-Comité Entreprise	647200	Charges patronales versement CE	2 469	2 545	2 351		
				647210	C.E. Frais de foncion.t(changer	343	355	329		
				758806	Refacturation salaires CE	-214	-175	-207		
			Total 07-Comité Entreprise		2 598	2 725	2 472			
			08-Recrutement	628840	Frais de recrutement personnel	66	80	68		
			Total 08-Recrutement		66	80	68			
			09-stagiaires	628870	Indemnités Stagiaires			1		
			Total 09-stagiaires				1			
			10-Vêtements de T	625640	Allocation forfaitaire télétravail	3				
				647600	Vêtements du travail et sécurité	518	602	540		
				647610	Nettoyage vêtements de T	47	49	43		
				648000	Autres frais de personnel	2	3	1		
			Total 10-Vêtements de T		570	654	584			
			14-Remboursements	641981	Remboursements USS	-3 847	-3 714	-4 380		
				641982	Remboursement Prévoyance	-468	-400	-409		
				641984	Rbt Salaire.Prudhomme.Synd. CS	-14	-16	-19		
				641985	Rbt salaire par compte prev			-7		
				641987				-23		
				645940	Rembt charges/sal prud'homme, synd.	5	-6	-7		
				645990	Rbt divers / pel	-16		-20		
			Total 14-Remboursements		-4 350	-4 136	-4 864			
			15- Litiges pel	681520	dot.provision litiges personnel	239	100	299		
				681523	dot.provision autres risques et charges			865		
				781520	Repris de Prov litige pel	-165	-100	-520		
			Total 15- Litiges pel		74	0	644			
			2-Taxes sur Salaires	633100	versement de transport	2 378	2 408	2 265		
				633200	Cotisation FNAL	592	613	567		
				633400	Participat* effort de construct*	533	565	510		
				633810	CS dialogue	101	95	97		
			Total 2-Taxes sur Salaires		3 604	3 681	3 439			
			Total -Frais de Personnel					177 063	180 039	169 941
	Total 0					177 063	180 039	169 941		

RD	TYPE	Ligne	Nature	Compte	Lib compte	2024	BP 2024	2023	
	1-DV	2-Interim et Mad	1-Intérim	621100	Personnel intérimaire	203	32	71	
				621800	Mad conduite	17			
			Total 1-Intérim		220	32	71		
			Total 2-Interim et Mad		220	32	71		
		3-Sous Traitance Tspt	1-Sous Traitance TPT	611300	Sous-traitance transport	29 020	30 228	26 081	
			Total 1-Sous Traitance TPT		29 020	30 228	26 081		
			2- Centrale de Réserve	611310	Central d'appel transport	28	60	50	
			Total 2- Centrale de Réserve		28	60	50		
			3-Sous Traitance Téléo	611330	Sous traitance Exploit Téléo	1 033	1 040	989	
			Total 3-Sous Traitance Téléo		1 033	1 040	989		
			4-Sous Traitance P+R	611331	Sous traitance Exploit P+R	849	940	904	
			Total 4-Sous Traitance P+R		849	940	904		
			5-Sous Traitance Covoiturage	622201	Rémunérations covoiturage	145	174		
			Total 5-Sous Traitance Covoiturage		145	174			
			Total 3-Sous Traitance Tspt		31 074	32 443	28 024		
			4-Carburant - Energie	01-Carburant Bus	602110	Achats de carburants	4 315	6 677	5 600
					603221	603221 - STOCK INITIAL CARBURANT	968	610	913
					603271	603271 - Stock final Carburants	-824	-610	-968
				758804	Rembt TIPP Gazole	-661	-877	-774	
		Total 01-Carburant Bus		3 797	5 800	4 771			
		02-GNV		606140	Gaz GNV	3 074	2 789	3 451	
		Total 02-GNV		3 074	2 789	3 451			
		03- Electricité Traction		606135	Electricité Metro	6 977	9 902	15 130	
				606136	Electricité Tram	1 231	1 869	2 561	
				606137	Electricité Téléo	408	450	928	
		Total 03- Electricité Traction		8 615	12 221	18 619			
		04-Carburants autres véhicules		606610	Carburant en stations services	109	82	76	
		Total 04-Carburants autres véhicules		109	82	76			
		Total 4-Carburant - Énergie		15 596	20 893	26 917			
		5-Entretien Matériel	11-PDR Bus	602151	Achats pièces rech. Bus	4 798	4 110	4 422	
				603225	603225 - STOCK INITIAL PIECES BUS ET VL	1 721	1 410	1 689	
				603275	Variat* stocks pièces bus	-1 821	-1 410	-1 721	
			Total 11-PDR Bus		4 699	4 110	4 390		
			12-PDR Métro	602152	Achats pièces rech. Métro	4 782	3 985	3 993	
				603226	603226 - STOCK INITIAL PIECES METRO	6 872	5 560	6 023	
				603276	603276 - Stock final Pièces métro	-8 029	-5 560	-6 872	
			Total 12-PDR Métro		3 625	3 985	3 144		
			13-PDR Tramway	602154	Pdr TRAM	558	484	519	
				603227	603227 - STOCK INITIAL PIECES TRAM	1 403	1 140	1 458	
				603277	603277 - Stock final pièces tram	-1 522	-1 140	-1 403	
			Total 13-PDR Tramway		439	484	574		
			14- Provisions RG	681530	Dot* prov* grosses réparations	3 278	3 366	1 959	
				781530	Repris de Prov RG	-1 918	-3 976	-1 552	
			Total 14- Provisions RG		1 360	-610	407		
			1-Assistance Technique	622630	Honoraires assistance technique métro	5 846	5 976	5 565	
				622640	Honoraires Assistanes Tram	0	20	19	
			Total 1-Assistance Technique		5 846	5 996	5 584		
			1-Maintenance et Entretien	615510	Maintenance, entret. mat. transp	2 745	3 080	2 329	
				681730	dot.provision dépréciation stock	54	60	59	
				781700	reprises sur dépréc.actifs			-108	
			Total 1-Maintenance et Entretien		2 798	3 140	2 281		
			2-Lavage	628310	Lavage Bus & VS	863	884	823	
				628320	Lavage Rames	927	930	872	
			Total 2-Lavage		1 790	1 814	1 695		
			31-Lubrifiants bus	602131	Achats de lubrifiants Bus	242	238	316	
				603223	603223 - STOCK INITIAL LUB.BUS ET VL	203	150	165	
				603273	603273 - Stock final Lub. Bus et VL	-178	-150	-203	
			Total 31-Lubrifiants bus		267	238	277		
			32-Lubrifiants métro	602132	Achats de lubrifiants Métro	103	86	86	
				603224	603224 - STOCK INITIAL LUB.METRO	75	59	69	
				603274	603274 - Stock final Lub. Métro	-75	-59	-75	
			Total 32-Lubrifiants métro		103	86	80		
			33-Lubrifiants tramway	602134	Achats de lubrifiants Tramway	30	23	14	
				603222	603222 - STOCK INITIAL LUB TRAM	20	20	27	
				603272	603272 - Variation stock lubrifiant tram	-23	-20	-20	
			Total 33-Lubrifiants tramway		27	23	20		
			4-Pneumatiques	606840	Pneumatiques	759	714	749	
			Total 4-Pneumatiques		759	714	749		
			6-Sable	606150	Sable	6	10	6	
			Total 6-Sable		6	10	6		
			7-Entretien Outillage	615582	Maintenance, entretien outillage	330	528	442	
			Total 7-Entretien Outillage		330	528	442		
			1-Maintenance Téléo	615515	Maintenance, entret. Téléo	2 344	2 490	2 395	
			Total 1-Maintenance Téléo		2 344	2 490	2 395		
			Total 5-Entretien Matériel		24 394	23 009	22 044		
			6-Propre Assurance	1-CPA Charges	616810	Propre assureur exercice N	61		3
					616820	Propre assureur exercice N-1	771	800	749
					616830	Propre assureur réseau	7	9	8
					681500	dot.aux provis.pour risques	711		591
				Total 1-CPA Charges		1 540	870	1 351	
				2-CPA Produits	758803	Rembt accidents tiers	-968	-860	-860
					781500	reprises sur prov. Risques	-1 290	-312	-1 268
					781510	reprises sur prov. Accident	19		
		Total 2-CPA Produits		-2 277	-1 172	-2 128			
		Total 6-Propre Assurance		-737	-302	-777			
		Total 1-DV			70 547	76 075	76 280		
		2-DF	01-Distribution	1-Billetterie	602270	Achats de billetterie	393 093	300 000	277 649
					603229	Variation de stock billetteries	196 184	103 376	142 389
					603279	Variat* stocks billetterie	-328 953	-103 376	-196 184
				Total 1-Billetterie		260 324	300 000	223 854	
				11- Cartes SC	602155	Achats stockés Cartes SC	78	170	105
					603228	603228 - STOCK INITIAL CARTES PASTEL	62	148	57
					603278	603278 - Stock final cartes SC	-28	-148	-62
				Total 11- Cartes SC		113	170	100	
				2-Com. Dépositaires	622200	Rémunérations dépositaires	87	100	91
				Total 2-Com. Dépositaires		87	100	91	
			3-Com. Cartes Bancaires	627510	Commissions cartes bancaires	433	401	420	
				627511	Frais paiement VAD Internet	177	153	165	
			Total 3-Com. Cartes Bancaires		609	554	585		
			4-Collecte fonds	624810	Transport de fonds et gest* DAT	304	327	311	
			Total 4-Collecte fonds		304	327	311		
			Total 01-Distribution		1 374	1 451	1 311		
			02-Publicité et Communica	1-Horaires et imprimés clients	623600	Catalogues et imprimés	335	445	479
				Total 1-Horaires et imprimés clients		335	445	479	
				3-RP, Parainages, divers	623300	Foires et expositions	43	48	
					623810	Mécénat, parrainage	3	3	3
					623880	Divers pub, relations publiques	235	218	144
					657400	Subventions versées P Privées		20	18

					Total 3-RP, Parainages, divers	281	289	164
RD	TYPE	Ligne	Nature	Compte	Lib compte	2024	BP 2024	2023
			4-Annonces et insertions	623100	Annonces et insertions	79	81	128
			Total 4-Annonces et insertions			79	81	128
			Total 02-Publicité et Communication			696	816	772
		03-Gardiennage et sûreté	1-Gardiennage	628200	Frais de surveillance	7 310	7 553	7 160
			Total 1-Gardiennage			7 310	7 553	7 160
			Total 03-Gardiennage et sûreté			7 310	7 553	7 160
		04-Matériel Info et bureautique	2-Location Matériel	613560	Locations matériel bureau + info	116	74	70
			Total 2-Location Matériel			116	74	70
			3-Entretien Informatique	615610	Maintenance, entrent informatique	2 650	2 612	2 028
				615620	Infogérance	544	1 011	613
				628820	Assistance informatique	1 953	2 174	1 753
			Total 3-Entretien informatique			5 147	5 797	4 395
			4-Entretien bureautique	615583	Maintenance, entret. mat. bureau	4	2	4
			Total 4-Entretien bureautique			4	2	4
			3-Mode saas	613565	Mode saas	344	583	364
			Total 3-Mode saas			344	583	364
			4-M to M	626260	Liaison M to M	91		2
			Total 4-M to M			91		2
			Total 04-Matériel Info et bureautique			5 701	6 456	4 834
		05-Assurances	1-Assurances Exploitation	616150	Assurance dommage aux biens	2 502	2 527	2 441
				616160	Assurance RC Circulation	2 869	2 879	2 797
			Total 1-Assurances Exploitation			5 371	5 406	5 238
			2-Assurances diverses	616130	Assurance RC / Chef d'entreprise	357		357
				616170	Assurances diverses	10	11	17
			Total 2-Assurances diverses			367	369	375
			Total 05-Assurances			5 738	5 774	5 613
		06-Honoraires, Etudes, Assi	1-Honoraires divers	622650	Honoraires divers	204	536	240
				628810	Assistance Technique	1 326	1 892	1 157
				628815	Assistance à projets	371	360	384
			Total 1-Honoraires divers			1 901	2 787	1 781
			2-Etudes et Documentations	617000	Etudes	272	346	216
				618100	Documentation	61	78	63
			Total 2-Etudes et Documentations			332	423	279
			Total 06-Honoraires, Etudes, Assist.			2 233	3 211	2 060
		07-Locations locaux et mate	1-Locations Locaux	613200	Locations immobilières	119	120	113
				614000	Charges locatives	19	30	25
			Total 1-Locations Locaux			138	150	138
			2-Location Installations fixes	613570	Location points hauts	185	150	155
				613575	Location Bungalow	9	5	7
				613580	Locations mobilières diverses	27	15	12
			Total 2-Location Installations fixes			222	170	174
			5-Locations Véhicules	613550	Locations de véhicules	117	89	83
			Total 5-Locations Véhicules			117	89	83
			Total 07-Locations locaux et matériels			477	409	395
		08-EDF GDF (hors traction)	1-Electricité	606130	Electricité	1 416	1 375	2 104
			Total 1-Electricité			1 416	1 375	2 104
			2-Eau	606110	Eau	245	274	155
			Total 2-Eau			245	274	155
			3-Gaz	606120	Gaz	145	108	160
				606125	Chauffage urbain	43	55	45
			Total 3-Gaz			188	163	205
			Total 08-EDF GDF (hors traction)			1 849	1 812	2 464
			2-Entretien Bâtiments	615210	Maintenance, entrent IF			7
				615280	Ent rép hors forfait niv 1 à 3	1 622	1 590	1 562
				615281	Ent rép forfaitaire niv 1 à 3	2 747	2 827	2 723
				615289	Enta rép installations fixes	1 064	1 341	677
				628300	Nettoyage des locaux	4 235	4 279	4 204
				628800	Entretien Espaces verts	428	426	399
				628830	Prestation relative aux déchets	251	381	255
			Total 2-Entretien Batiments			10 347	10 845	9 828
			2-Entretien petits équipements	606300	Fourniture d'entretien, pt équip	651	780	662
			Total 2-Entretien petits équipements			651	780	662
			5-Analyses et mesures techniques	628860	Analyses et mesures techniques	442	582	394
			Total 5-Analyses et mesures techniques			442	582	394
			5-Entretien Divers	615588	Maintenance, entretien divers	2 229	2 700	2 063
				628880	Frais d'installations kiosques et abris	23	11	
			Total 5-Entretien Divers			2 253	2 711	2 063
			Total 09-Batiments et Installations fixes			13 693	14 918	12 947
		10-Taxes et Redevances	1- C.E.T	635111	Cotisation foncière	2 634	2 402	2 527
				635112	Cotisation valeur ajoutée entr	526	543	750
			Total 1- C.E.T			3 159	2 945	3 277
			3-Taxes Véhicules	635142	Taxe s/ véhicules à moteur	8	6	1
				637740	Taxe Gare routière	86	76	63
			Total 3-Taxes Véhicules			95	82	65
			4- TLPE	635130	Taxe Locale Publicité	2	8	22
			Total 4- TLPE			2	8	22
			5- Divers	635800	Autres droits	0	1	0
			Total 5- Divers			0	1	0
			6- Ctrl techniques Installations	637710	Visites techniques	82	87	87
			Total 6- Ctrl techniques Installations			82	87	87
			7-Autres Impôts et taxes	637100	ORGANIC	452	450	459
			Total 7-Autres Impôts et taxes			452	450	459
			8-Redevances	651100	Redevances Brevets Licences	34	268	88
				651300	SACEM	40	42	40
				651500	Redevances / utilisation matérielle	2	10	6
			Total 8-Redevances			137	320	134
			Total 10-Taxes et Redevances			3 927	3 894	4 044
		11-Amortissements	1-Amortissements	681110	dot.amort.instal.générales	290	259	259
				681111	dot.amort. Billettique	15	13	15
				681113	dot. Mort. Kiosques	47	92	45
				681131	dot.amort.matériel bureau	372	388	384
				681132	dot.amort. Mat info	1 004	1 132	980
				681154	dot.amort. Equipmt bus	179	248	213
				681155	dot.amort. Equipmt métro	127	133	123
				681156	dot.amort. Equipmt tramway	49	50	48
				681157	dot.amort. Aménagt et install	41	41	42
				681160	dot.amort. Mob bureau	46	61	52
				681182	dot.amort. VS	346	303	206
				681186	dot.amort.matériel Cantine	22	24	21
				681187	dot.amort.matériel divers	2	5	3
				681188	dot.amort. Mat sport	7	8	7
			Total 1-Amortissements			2 547	2 757	2 397
			Total 11-Amortissements			2 547	2 757	2 397
			12-Provisions pour risques	2-Dépréciation	681740	Provisions et reprises créances douteuses	4	26
			Total 12-Provisions pour risques			4		26
			Total 2-DF			45 542	49 050	44 023

RD	TYPE	Ligne	Nature	Compte	Lib compte	2024	BP 2024	2023		
	3-FG	01-Courriers et Télécoms	1-Affranchissements	626100	Frais d'affranchissement	84	83	95		
			Total 1-Affranchissements			84	83	95		
			1-E mailing	626110	Frais E mailing	35	33	35		
			Total 1-E mailing			35	33	35		
			2-Télécoms fixes	626220	Conso tél fixes	21	28	27		
			Total 2-Télécoms fixes			21	28	27		
			3-Télécoms mobiles	626230	Conso tél portables	110	148	111		
				626250	SMS	5	6	4		
			Total 3-Télécoms mobiles			115	153	115		
			4-Télécoms autres frais	626240	Autres frais tél & communication	118	215	236		
			Total 4-Télécoms autres frais			118	215	236		
			Total 01-Courriers et Télécoms			372	512	508		
		02-Missions Réceptions	1-Missions	618500	Colloques, séminaires	15	8	1		
				625120	Voyages déplacements pers extérieur	1	2			
				625610	Missions	57	167	78		
				653600	Frais de représentation	0	1	0		
			Total 1-Missions			73	178	79		
			2-IK	625620	Indemnités Kilométriques		4	0		
				625630	Indemnités Kilométriques Paie	27	25	34		
			Total 2-IK			27	29	34		
			3-Réceptions	625700	Réceptions	136	140	98		
			Total 3-Réceptions			136	140	98		
			Total 02-Missions Réceptions			236	347	211		
			03-Fournitures Administrati	1-Fournitures Administratives	606310	Petit matériel et mob bureau	26	20	22	
				606450	Fournitures administratives	61	79	62		
				624100	Frais sur achats non stockés	1		0		
		Total 1-Fournitures Administratives			87	98	84			
		2-Consommables divers		606890	Consommables alimentaires	4	4	4		
		Total 2-Consommables divers			4	4	4			
		Total 03-Fournitures Administratives			92	102	88			
		09-Autres Frais généraux	2-Cotisations professionnelles	628120	Concours divers (cot.profess)	108	107	107		
			Total 2-Cotisations professionnelles			108	107	107		
			3-Frais et Com Banques	627800	Autres services bancaires	96	31	31		
			Total 3-Frais et Com Banques			96	31	31		
			4-Actes et Contentieux	622710	Frais d'actes et de contentieux	7	9	4		
				622720	Frais d'actes & content exo ant	40	50	53		
			Total 4-Actes et Contentieux			47	59	58		
			5-Prestations diverses	628850	Autres divers services ext.	85	116	106		
				629000	rabais, remises/autres sces ext	-5	0	-6		
			Total 5-Prestations diverses			80	117	100		
			6-Différences de gestion	658010	Diff. règlement	0		2		
			Total 6-Différences de gestion			0	0	2		
			Total 09-Autres Frais généraux			331	314	298		
			Total 3-FG					1 031	1 275	1 105
			Total 2- Charges Exploit. (hors personnel marché de service)					293 687	305 981	291 326
				01- GER TV	1-Entretien Niveaux 4 - AEM	603230	Variat* stocks escaliers Mécaniques	46	50	46
						603280	Variat* stocks escaliers Mécaniques	-46	-50	-46
						606300	Fourniture d'entretien, pt équip	205		41
						615284	Ent rép hors forfait niv 4 & +	3 500	4 156	2 522
						628810	Assistance Technique	42		
						628200	Frais de surveillance	1		
						602152	Achats pièces rech. Métro	6		
					Total 1-Entretien Niveaux 4 - AEM			3 753	4 156	2 562
2- GER TC	2-Marchés de services				Achat étude et prestation MS GER	234				
					Achat de matériel et équipement MS GER	2 112	3 959	2 083		
					Frais de personnel affecté	497	459	23		
	Total 2-Marchés de services			2 843	4 418	2 106				
Total 3- Dépenses de Fonctionnement					300 283	314 554	295 994			
4- Résultat Exceptionne	5-EXCEP			1- Rés. Exept Exerc en cours	1-Charges	671800	Autres charges except. opé. gest	2	60	7
						671100	Intérêts moratoires et pénalités		12	
		2-Produits	771100		Pdt Except. / op de gestion	-215		-904		
			771800		Autres produits except. op. gest	-11		-1		
			777000		Subv.invest.virée au résultat	-38	-32	-5		
		3- Cession			Plus-value cessions actifs	-18		6		
		Total 1- Rés. Exept Exerc en cours			-281	40	-898			
		3-Rés except Exerc antérieur	1-Charges	673000	Titres annulés (exerc. antér.)			37		
			2-Produits	773000	Mandats annulés s/ex. antérieurs	-39		-986		
			Total 3-Rés except Exerc antérieur			-39		-949		
		Total 5-EXCEP					-320	40	-1 847	
							-1 926	-1 463	-1 523	
Total général					-1 926	-1 463	-1 523			

Annexe 6 - Indices d'actualisation CSP

GRILLE DE CALCUL INDEXATION CSP 2023-2029

$$A = a + b(G/Go) + c(S/So) + d(P/Po) + e(M/Mo)$$

n	Terme Indice Identifiant	Fixe	Gas oil G INSEE 001764283 https://www.insee.fr/fr/statistiques/serie/001764283#	Salaires S INSEE 001565190 https://www.insee.fr/fr/statistiques/serie/001565190#	Produits et Services P Moniteur FSD3 T:\References\DJAI-COMPTA\Suivi indices de révision	Bien intermédiaire M INSEE 010534800 INSEE010764317 129	A
	Coef	a 0,094	b 0,017	c 0,548	d 0,280	e 0,062	
0	mai-22		161,19	119,3	156,4	134,8	1,00000
1	oct-22		159,14	122,1	163,1	136,7	
	nov-22		159,51	122,9	162,9	136,2	
	déc-22		151,21	123,6	164,4	135,3	
	janv-23		162,25	124,2	167,2	136,5	
	févr-23		157,3	124,8	165	135,8	
	mars-23		156,12	125,4	167,1	135,6	
	avr-23		152,75	126,1	163,1	133,3	
	mai-23		142,78	126,8	160,3	132	
	juin-23		143,96	127,4	159,4	131,6	
	juil-23		145,17	127,9	159,9	129,9	
	août-23		156,73	128,4	161,2	129,9	
	sept-23		163,14	128,8	162,0	129,5	
	Moyenne 12 mois N / No Coef	0,094000	154,17 95,6% 0,016260	125,70 105,4% 0,577398	162,97 104,2% 0,291339	133,53 99,1% 0,060918	1,039916
2	oct-23		161,37	129,1	162,4	129,35	
	nov-23		155,36	129,4	162	129,02	
	déc-23		149,88	129,7	162,9	128,58	
	janv-24		147,97	130	161	127,92	
	févr-24		154,11	130,4	161,6	127,81	
	mars-24		152,21	130,8	160,9	127,81	
	avr-24		151,45	131,2	160,1	127,92	
	mai-24		146,25	131,6	157,8	127,70	
	juin-24		144,49	132,0	158,1	127,81	
	juil-24		146,06	132,4	159,3	127,81	
	août-24		140,95	132,9	159,9	127,81	
	sept-24		136,16	133,3	158	127,59	
	Moyenne 12 mois N / No Coef	0,094000	148,86 0,923475 0,015699	131,07 1,098631 0,602050	160,33 1,025149 0,286632	128,09 0,950248009 0,058440	1,0568208

Annexe 7 - Calcul de la Rémunération Forfaitaire et des Réfactions

CALCUL ACOMPTE DE LA REMUNERATION FORFAITAIRE
(Article 40.2 CSP)

		CSP ACTUALISE	
		2024 BP	2024 REEL
DRn + Dvn		276 375 369	276 375 369
Ajustement Kilométrique		-	- 86 808
	Indice Révision Indiciaires	1,0653215	1,0568208
Montant Révision Indiciaires		18 053 242	15 698 932
• Sous total DFn +Dvn		294 428 611	291 987 493
DRn		2024 BP	2024 REEL
CET		2 945 378	3 158 970
	Electricité Métro	9 901 647	6 976 620
	Electricité Tramway	1 868 875	1 231 160
	Electricité Téléo	450 345	407 695
Sous total électricité traction		12 220 867	8 615 475
	GNV	2 789 449	3 074 295
	Gaz chauffage	107 949	145 395
Sous total Gaz		2 897 398	3 219 690
• TOTAL Dépenses refacturées Drn		18 063 643	14 994 135
RRn		2024 BP	2024 REEL
	TICPE	-876 988	-661 473
	Aides salaires		
	Ajustements MO Marchés de service	-458 594	-357 490
• Total réduction de charges RRn		-1 335 582	-1 018 963
TOTAL REMUNERATION FORFAITAIRE		311 156 672	305 962 665
• Option Covoitéo		183 496	147 375
TOTAL REMUNERATION TV avant ajustement		311 340 168	306 110 040
	<i>pour information hors option et révision (valeur € Mai 2022)</i>	293 103 430	290 263 733
Ajustement contractuel Article 42.2 CSP		0	-6 230 338
TOTAL Rémunération 2024 après ajustement		311 340 168	299 879 702

CALCUL AJUSTEMENT KILOMETRIQUE 2024

	% KM	Changement programmation				Kilomètres perdus				Total impact kilométrique				Actualisation	Réfaction 2024
		KC	KP	€/ KP	Montant	KC	KP	€/ KP	Montant	KC	KP	€/ KP	Montant		
Standard gazole	10%	-7 843	-9 239	4,20 €	-38 805 €	-55 799	-65 731	0,89 €	-58 500,35 €	-63 642	-74 970	1,30 €	-97 305,82 €	-0,0568208	Montant actualisé
Standard GNV	43%	-32 572	-38 370	3,61 €	-138 516 €	-231 724	-272 971	0,34 €	-92 810,28 €	-264 297	-311 341	0,74 €	-231 326,14 €	5 528,99 €	-91 776,83 €
Standard Electrique	1%	-660	-778	3,61 €	-2 808 €	-4 698	-5 534	0,35 €	-1 936,87 €	-5 358	-6 312	0,75 €	-4 744,99 €	13 144,13 €	-218 182,01 €
Articulés gazole	22%	-16 825	-19 820	4,52 €	-89 588 €	-119 699	-141 006	1,26 €	-177 667,22 €	-136 525	-160 826	1,66 €	-267 255,33 €	269,61 €	-4 475,38 €
Articulés GNV	22%	-16 557	-19 504	3,62 €	-70 606 €	-117 792	-138 758	0,35 €	-48 565,47 €	-134 349	-158 263	0,75 €	-119 171,74 €	15 185,66 €	-252 069,67 €
Midibus	1%	-647	-763	3,42 €	-2 608 €	-4 606	-5 426	0,16 €	-868,15 €	-5 254	-6 189	0,56 €	-3 476,56 €	6 771,43 €	-112 400,31 €
Total Bus	100%	-75 106	-88 475		0< 1%	-534 318	-629 426	0,60 €	-380 348,35 €	-609 424	-717 901		-380 348,35 €	21 611,69 €	-358 736,66 €
Métro		283 733	297 920	1,37 €	408 150 €	-95 147	-99 904	1,12 €	-111 892,60 €	188 586	198 016	1,50 €	296 257,49 €	-16 833,58 €	279 423,91 €
Tramway		6 366	6 621	5,33 €	0< 1%	-9 185	-9 553	1,17 €	-11 176,48 €	-2 819	-2 932	3,81 €	-11 176,48 €	635,06 €	-10 541,42 €
SA		29 936	29 936	3,74 €	111 961,34 €	-29 122	-29 122	3,74 €	-108 914,93 €	815	815	3,74 €	3 046,41 €		3 046,41 €
Total		244 929	246 002	2,11 €	520 111 €	-667 771	-768 005	0,80 €	-612 332 €	-422 842	-522 003	0,18 €	-92 220,93 €	5 413,16 €	-86 807,76 €

Annexe 8 - Liste des projets d'investissement 2024

THEME		RgT	Famille	Lib projet	Mandaté	RAR	Total général		
Décarbonatio		(vide)	Vehicules de services	Renouvellement parc véhicules de service	767 685	—	767 685		
				Renouvellement véhicules de service (1/2)	80 867	—	80 867		
				Renouvellement véhicules de service (2/2)	—	79 253	79 253		
				Renouvellement véhicules de service	72 677	—	72 677		
				Renouvellement parc véhicules de service - Achat Renault KANGOO E-TECH	33 174	—	33 174		
				PEUGEOT PARTNER TAILLE 650KG PURE TECH	17 531	—	17 531		
				10 Kits à hydrogène pour véhicules de service	9 451	—	9 451		
			Agencements	Mise en place de bornes électriques	99 454	9 225	108 679		
				Installation 2 chargeurs électriques Bus	—	24 470	24 470		
				Fourniture et pose de 2 bornes 2 PDC 22kW site Langlade	—	17 587	17 587		
Total Décarbonation					1 080 837	130 535	1 211 372		
Migration - Obsolescence		Matériel	Systèmes	Bureautique Mat (PC & associés)	182 846	—	182 846		
				Augmentation capacitaire serveurs/stockage (2 nœuds Nutanix supplémentaire	130 258	—	130 258		
				Renouvellement PC	8 435	—	8 435		
				Renouvellement PC portable A. Etesse (13' boosté)	—	5 827	5 827		
		Total Matériel			321 538	5 827	327 365		
		Mains courantes	Systèmes	Obsolescence logiciel Main Courante	—	250 190	250 190		
		Total Mains courantes			—	250 190	250 190		
		infra num	Systèmes	Evo/Obso/Ext. Outillage Infra. Numériques	64 959	28 256	93 215		
				Montée en version PCVue GTB MSP-COL-CDM	19 435	8 930	28 365		
		Total infra num			84 394	37 186	121 580		
		ESB	Systèmes	Rénovation ESB	100 562	—	100 562		
		Total ESB			100 562	—	100 562		
		SPAD	Systèmes	Besoins identifiés DT par DSI (digitalisation, Spad prédictif, suivi éqpt ect ...)	—	63 525	63 525		
				Dispatch enveloppe DT 450 K€	3 540	—	3 540		
		Total SPAD			3 540	63 525	67 065		
		Exchange	Systèmes	Obso messagerie+calendrier Microsoft Exchange	—	59 262	59 262		
		Total Exchange			—	59 262	59 262		
		SAP	Systèmes	Droit d'usage SAP	49 088	—	49 088		
		Total SAP			49 088	—	49 088		
		RDSU	Systèmes	Env. annuelle cabling Ethernet	22 412	15 333	37 745		
				Travaux de cabling ethernet cuivre RdSU	—	2 176	2 176		
		Total RDSU			22 412	17 509	39 922		
		DOCEO	Systèmes	DOCEO : migration vers Sharepoint On line (SaaS)	35 757	3 187	38 944		
		Total DOCEO			35 757	3 187	38 944		
		Intranet	Systèmes	Evolution intranet	—	25 012	25 012		
		Total Intranet			—	25 012	25 012		
		EAM	Systèmes	Renouvellement EAM - GMAO	19 424	—	19 424		
				Développement supplémentaire écran EAM	2 825	—	2 825		
		Total EAM			22 249	—	22 249		
		Médical	Systèmes	Logiciel médical	—	307	307		
		Total Médical			—	307	307		
Total Migration - Obsolescence					639 539	462 004	1 101 544		
Renouvellement Equipements		Batteries Bus	Matériel et outillage	Remplacement modules batteries bus hybride	143 648	215 472	359 120		
				1 batterie bus hybride	—	28	28		
		Total Batteries Bus			143 648	215 500	359 148		
		appareil	Agencements	renouvellement du système de commande 4G du système d'arrosage	—	53 619	53 619		
	Valise DIAG Ivéco			17 171	—	17 171			
	Valise diag Mercedes			12 819	—	12 819			
			Matériel et outillage	Ecran pour vue TCO (atelier)	1 017	—	1 017		
	Enregistreur DAS			19 010	—	19 010			
	Enregistreur analogique DAS60 (ou GRAPTEC distrame GL980)			6 800	—	6 800			
	4 enregistreurs	3 997		—	3 997				
			Oscilloscope connectable PC	664	—	664			
		Total appareil			61 478	53 619	115 097		
		Installations	Matériel et outillage	Kit de redressage à grande portée pour autobus	29 099	—	29 099		
	Système de gestion des huiles site Langlade			—	28 633	28 633			
	Stations de charge pour fluide frigorigène			9 100	—	9 100			
			Vérin de fosse Borderouge	—	4 134	4 134			
		Total Installations			38 199	32 767	70 965		
		Equipements	Matériel et outillage	Visseuse pneumatique Colomiers	9 435	—	9 435		
	Visseuse pneumatique Atlanta			8 947	—	8 947			
	Kit de consignation			7 997	—	7 997			
	Règle hauteur /désax			5 830	—	5 830			
	Plotter de découpe			5 685	—	5 685			
	Découpeur plasma			4 596	—	4 596			
	Remplacement Karcher			4 163	—	4 163			
	Axe dynamométrique diam 16 SP			—	3 036	3 036			
	Ponceuse à bande métal			2 057	—	2 057			
	Table élévatrice			2 024	—	2 024			
	Compresseur Tramway			1 307	—	1 307			
				Total Equipements			52 040	3 036	55 076
				Chariots	Matériel et outillage	Remplacement chariot Hyster	—	16 566	16 566
	Achat d'une remorque pour Atlanta	14 091	—			14 091			
	Tracteur d'atelier LTX70 (d'occasion)	5 800	—			5 800			
	Caisses de transport panneaux onduleurs	5 500	—			5 500			
			Chariot manutention vitrages MR Bus	1 029	—	1 029			
		Total Chariots			26 420	16 566	42 986		
		Outillage	Agencements	vanne guillotine sur le réseau EP de Garossos : 16 K€	—	16 084	16 084		
				Matériel et outillage	3 Caisses à outils	5 047	—	5 047	
					3 Caisses à outils effectifs supplémentaires 2024	1 668	—	1 668	
					Talky Walkie x 2	1 339	—	1 339	
					Renouvellement matériel logistique (escabeau, chariot de manutention, cantile	1 143	—	1 143	
					Générateur de fonction	1 125	—	1 125	
					Renouvellement Gros Outillage (1/2)	942	—	942	
			Clé à choc Titanium	662	—	662			
		Total Outillage			11 927	16 084	28 011		
		Fauteuils	Matériel et équipement bureau	6 fauteuils H24 pour le PCC	13050	—	13050		
				6 fauteuils H24 pour le PC Campus, COS et IV	5 105	—	5 105		
				4 fauteuils usage intensif AZKAR pour postes de garde	3 314	—	3 314		
				Siège de bureau ergonomique	829	—	829		
				1 Fauteuil AZKAR	829	—	829		
		Total Fauteuils			23 126	—	23 126		
		cantine	Divers équipements	Caisses automatiques	18 688	—	18 688		
				Remplacement matériel restaurants d'entreprise : chambre froide Langlade	—	2 914	2 914		
		Total cantine			18 688	2 914	21 602		
		(vide)	Matériel et équipement bureau	Mobilier pour services Automatismes et SNT	5 294	—	5 294		
				Etiqueteuse + fournitures	3 905	—	3 905		
				mobilier à remplacer pour salle de repos et de salle de prise de service à Atlan	3 876	—	3 876		
				Mobilier	2 529	—	2 529		
				Table de réunion oblongue 12 places Corial	884	—	884		
				Table de réunion ronde diamètre 1 m piètement central	273	—	273		
					—	—	—	—	
	Total (vide)			16 762	—	16 762			
Total Renouvellement Equipements					392 287	340 486	732 773		
Parcours client		App MAAS	Systèmes	APPS_MAAS	175 734	93 350	269 084		
				Innovation projet	20 410	30 616	51 026		
			Matériel et équipement bureau	Covoiturage	—	17 000	17 000		
				Innovation projet	—	516	516		
		Total App MAAS			196 144	141 481	337 625		
		E agence	Systèmes	E-Agence et compte Client	97 157	—	97 157		
				115 941	45 969	161 910			
			Matériel et outillage	E-Agence et compte Client	—	71 824	71 824		
		Total E agence			213 098	117 793	330 891		
		Agences	Systèmes	Affluence	20 349	—	20 349		
		Agencements	Aménagement Espace Voyageurs Jean Jaurès	3 364	3 100	6 464			
	Total Agences			23 713	3 100	26 813			

THEME	RgT	Famille	Lib projet	Mandaté	RAR	Total général	
Parcours client	valideurs	Agencements	Travaux d'installation de valideurs Tramway supplémentaires station Arènes	—	26 070	26 070	
	Total valideurs			—	26 070	26 070	
	IV	Systèmes	Mise à jour automatique des girouettes sur les bus Plan interactif SAEIV Affrétés	2 200	5 700 — 1 350	5 700 2 200 1 350	
	Total IV			2 200	7 050	9 250	
	internet	Agencements	Site Web	—	1 775	1 775	
	Total internet			—	1 775	1 775	
	Total Parcours client			435 155	297 269	732 424	
Sécurisation	Protection	Vehicules de services Agencements	2 chariots tracteur remorquage	—	113 970	113 970	
			Sécurisation accès machine à laver rames Borderouge	52 546	—	52 546	
			Sonorisation garages ateliers GAT et GAB	18 860	—	18 860	
			Travaux de mise en sécurité pour le Garage Atelier Borderouge	15 123	—	15 123	
			Travaux pour la sécurité des salariés au niveau des marches et paliers du parki	—	5 591	5 591	
			Création d'un réseau d'extraction d'air	3 197	—	3 197	
	Matériel et outillage		Rail de sécurité cabine de peinture	19 963	—	19 963	
			Passerelle d'accès aux rames tramway	2 270	—	2 270	
	Total Protection			111 959	119 561	231 520	
	RI	Agencements	Travaux d'amélioration pour la prévention des risques	87 519	54 242	141 761	
	Total RI			87 519	54 242	141 761	
	Levage	Matériel et outillage	Refonte équipements de levage maintenance Bus	—	98 631	98 631	
			Potence avec palan électrique	—	12 000	12 000	
			Outillage de levage	—	8 957	8 957	
			Remplacement pont élévateur (A-0406) atelier VL	—	6 694	6 694	
			Pont élévateur	6 250	—	6 250	
			Palan Tramway	1 045	—	1 045	
	Total Levage			7 295	126 282	133 577	
	cyber	Systèmes	Mise en place Infogérance RdSU et sécurité périmétrique Coffre-fort électronique	—	108 815	108 815	
		Matériel et outillage	Sécurisation informatique métro : serveurs OVS et OMS	15 559	—	15 559	
Total cyber			15 559	109 172	124 731		
ctrl accès	Systèmes	Système contrôle d'accès	14 864	20 866	35 731		
	Agencements	Sécurisation chemin de ronde Basso Cambo	—	2 413	2 413		
Total ctrl accès			14 864	23 279	38 144		
Total Sécurisation			237 197	432 536	669 733		
Productivité - Process -fiabilité	spécifiques	Matériel et outillage	Banc de test freinage hydraulique VAL208NG	—	135 269	135 269	
			Banc test relais	—	80 434	80 434	
			Acquisition d'outils de maintenance spécifique	10 229	—	10 229	
			Meuleuse à rail	8 315	—	8 315	
			Plateforme en aluminium sur mesure	7 356	—	7 356	
			Outil de réglage différentiel	—	7 120	7 120	
			Groupe de remplissage Hydraulique	5 745	—	5 745	
			Chevalet support moteur électrique ACTM	4 071	—	4 071	
			Réfectomètre	4 054	—	4 054	
			Poste à souder portatif	3 254	—	3 254	
			Compresseur portatif	1 003	—	1 003	
			Climatisation + Courant normal LTR Métro Baies Infra.	5 962	—	5 962	
				44 421	—	44 421	
	Total spécifiques			94 411	222 823	317 234	
	Process	Systèmes	Détection prédictive de pannes sur les automatismes et ouverture de porte pall	9 000	15 000	24 000	
			Obsolescence Simulateur Energie Métro ligne A	—	19 900	19 900	
			LOGICIEL SI ACHAT OKAVEO (éditeur CROP AND CO)	17 769	—	17 769	
Projet et veille (innovations digitales)			—	11 936	11 936		
Total Process		Matériel+outil type prev ki (scc automatismes)	5 040	—	5 040		
		Trophées de l'innovation : IA - restes à quais	—	4 214	4 214		
		Total Productivité - Process -fiabilité			31 809	51 050	82 859
Total Productivité - Process -fiabilité			126 220	273 873	400 093		
Equipement réseau	SAE	Systèmes	Transfert systèmes affrétés (priorité aux feux, SAE et IV liés aux bus affrétés) SAE Affrétés	105 586	13 900 25 045	119 485 25 045	
	Total SAE			105 586	38 945	144 530	
	kiosques	Equipement Réseau	Module sanitaire BLANC terminus Lasbordes	22 231	707	22 938	
			Sanitaire terminus Lasbordes	10 980	—	10 980	
			Sanitaire Aigrefeuille	5 333	3 272	8 605	
			Climatisation pour kiosque Linéo 9	2 609	—	2 609	
			Equipements informatiques et mobilier pour le kiosque Odysud	—	1 629	1 629	
			Switch pour Linéo 11	—	965	965	
	Total kiosques			41 153	6 572	47 725	
	potelets	Agencements	Création spots et axes de covoiturage - 50 cadres info simple face	—	7 875	7 875	
	Total potelets			—	7 875	7 875	
Total Equipement réseau			146 739	53 391	200 130		
Agencements divers	basso	Agencements	Démolition local lavage GAT Basso Cambo	24 974	—	24 974	
			Matériel et outillage	Aménagement Open Space 164 du R+1 GAT Service RDE	7 888	—	7 888
				Aménagements Atelier Basso	9 800	—	9 800
			Systèmes	Installation d'un vidéoprojecteur dans la salle PCC Métro	—	1 284	1 284
	Total basso			42 662	1 284	43 945	
	Mesplé	Agencements	Aménagements / travaux Datacenters	—	21 876	21 876	
			Travaux pour la réaffectation des locaux au sein de la DRH de Mesplé	424	—	424	
	Total Mesplé			424	21 876	22 300	
	spécifiques	Agencements	Rayonnages bât 150 Langlade	12 940	—	12 940	
	Total spécifiques			12 940	—	12 940	
	campus	Agencements	Transfert du COS sur Campus	—	7 915	7 915	
	Total campus			—	7 915	7 915	
Total Agencements divers			56 026	31 074	87 100		
Finances	(vide)	Dépôts et caution	Actualisation dépôts de garantie loyers suite à révision de prix des loyers	—	289	289	
Total Finances			—	289	289		
Total général			3 114 000	2 021 458	5 135 457		

Annexe 9 - Dépenses Grands Entretiens et Rénovations patrimoniales

DETAIL DES OPERATIONS GER TC : MARCHES DE SERVICES

TV/TC	Numéro MS	MO	Presta	Total
MS TC - 1 CS Juin 2023	MS n° M 2023-0098 - GER Fermetures automatiques des stations de métro	6 624	68 952	75 576
	MS n° M 2023-0118 - GER des moteurs des appareils de voie Métro	8 308	189 991	198 299
	MS n° M 2023-0119 - GER équipements du domaine de l'énergie	16 462	53 750	70 212
	MS n° M 2023-0120 - GER équipements d'éclairage et de détection incendie	53 082	776 577	829 659
Total MS TC - 1 CS Juin 2023		84 476	1 089 271	1 173 747
MS TC - 2 CS Déc 2023	MS n° M 2023-0225 - GER des Infrastructures Ligne Métro - Zone aérienne sur 8 appareils de voie	15 814	175 038	190 852
	MS n° M 2023-0226 - GER Energie - Cellules 20 KV et automates programmables des PEF Ligne A	115 459	542 642	658 101
	MS n° M 2023-0227 - Obsolescence et fiabilisation des cartes électroniques Val 208 MR Métro	48 763	52 553	101 316
Total MS TC - 2 CS Déc 2023		180 036	770 233	950 269
MS TC - 3 CS Juin 2024	MS n° M 2024-0125 - TCO-MAV	91 823	186 248	278 070
	MS n° M 2024-0126 - GER Rénovation Radio Métro 2024 2025 2026	38 663	35 847	74 510
	MS n° M 2024-0127 - GER Fermetures automatiques des stations de métro 2024 2025	1 155	105 218	106 373
	MS n° M 2024-0128 - MR Métro	100 605	159 134	259 739
Total MS TC - 3 CS Juin 2024		232 246	486 447	718 692
Total général		496 758	2 345 950	2 842 708

DETAIL DES OPERATIONS GER TV (inclus dans Rémunération)

Code Budgétaire	Intitulé GER	Budget 2024	Service fait 2024	Ecart	
7100 GER Bâtiment	Renouvellement organes et gros entretien sur ascenseurs Métro	289 899	189 823	-100 076	-35%
	Renouvellement organes et gros entretien sur Escaliers Mécaniques Métro	830 252	638 553	-191 699	-23%
	Renouvellement des grilles d'entrées stations LA	124 758	256 952	132 194	106%
	Renouvellement des vantaux de portes d'entrée stations LA	48 170	96 199	48 029	100%
	Gros Entretien Bâtiment Mesplé	5 587	72 071	66 484	1190%
	Gros Entretien Bâtiments Bus	89 739	20 840	-68 899	-77%
	Gros Entretien Bâtiments Métro	375 319	94 358	-280 961	-75%
	Gros entretien sur tunnel Métro	0	164 432	164 432	
	Gros entretien sur voiries Métro	0	22 740	22 740	
	Gros entretien sur voiries sites Bus	0	53 589	53 589	
	Gros entretien sur voiries Tramway	36 951	29 630	-7 321	-20%
		1 800 674	1 639 187	-161 487	-9%
7200 GER EIF	Renouvellement organes et gros entretien sur Chauffage Ventilation Climatisation Bus	285 947	171 715	-114 232	-40%
	Renouvellement organes et gros entretien sur Chauffage Ventilation Climatisation Mesplé	22 500	94 452	71 952	320%
	Renouvellement organes et gros entretien sur chauffage ventilation climatisation Métro	163 096	247 558	84 462	52%
	Renouvellement organes et gros entretien sur Chauffage Ventilation Climatisation Tramway	45 000	45 148	148	0%
	Renouvellement organes et gros entretien sur Compression GNV	138 000	233 757	95 757	69%
	Renouvellement organes et gros entretien sur Equipements Distribution Electricité Bus	79 520	73 640	-5 880	-7%
	Renouvellement organes et gros entretien sur Equipements Distribution Electricité Métro	491 206	64 020	-427 186	-87%
	Renouvellement organes et gros entretien sur Gestion Technique du bâtiment Bus	0	22 510	22 510	
	Renouvellement organes et gros entretien sur Protection Incendie Bus	19 620	17 460	-2 161	-11%
	Renouvellement organes et gros entretien sur Protection Incendie Mesplé	1 608	1 412	-196	-12%
	Renouvellement organes et gros entretien sur Protection Incendie Métro	17 583	19 060	1 477	8%
	Renouvellement organes et gros entretien sur Protection Incendie Tramway	1 287	971	-316	-25%
	Raccordement des équipements non liés au système sur supervision Maintenance (ASC, EM, Désenfumage)	0	197 290	197 290	
	Solde Sono station		-2 768	-2 768	
		1 265 367	1 186 225	-79 142	-6%
7300 GER Ingénierie	Continuité déploiement interphonie station Ligne A - Ligne B	305 000	281 359	-23 641	-8%
	Travaux foudre GAT et audit autres sites (90 K€ au total)	50 000	68 563	18 563	37%
		355 000	349 922	-5 078	-1%
7400 GER DSII	Optimisation et fiabilisation des équipements, des outils, des process d'intervention et du stock	180 000	125 706	-54 294	-30%
	Remplacement des chassis / cartes TETRA sur les stations de base	58 000	53 721	-4 279	-7%
	Senseurs centraux : Evolution Systèmes (Logiciel-Matériel)	300 000	296 153	-3 847	-1%
		538 000	475 580	-62 420	-12%
7500 GER EV	Renouvellement des isolateurs des zones de dégonflement Ligne A	16 892	5 965	-10 927	-65%
7600 GER RDE	Remise en état automatisme lignes véris Bordrouge (220 K€ au total)	180 000	96 115	-83 885	-47%
Total général		4 155 934	3 752 994	-402 939	-10%

Annexe 10 - Rapport de Développement Durable et Responsabilité Sociétale



Développement Durable, Responsabilité Sociale

Tous mobilisés !

**Tisséo Voyageurs,
Une entreprise engagée dans la transition énergétique et la
responsabilité sociétale,**

- *Stratégie bas carbone et respect de l'environnement pour nos actions
« cœur de métier » et les process industriels,*
- *Une entreprise citoyenne et responsable qui agit sur son territoire*

BILAN 2024



Edition Mars 2025

Emetteur : Catherine LABROUE Responsable Développement Durable Déléguée à la Protection des Données

SOMMAIRE

1. TISSEO VOYAGEURS engagé dans la transition énergétique et la responsabilité sociétale,	160
2. Engagements environnementaux et transition énergétique	162
2.1. LE BILAN CARBONE, outil de la transition bas carbone.....	162
2.2. Transition énergétique du Parc Immobilier et politique de Parc Matériel roulant decarboné.....	167
2.2.1. Consommation énergétique	167
2.2.2. Le déploiement de centrales photovoltaïques.....	169
2.2.3. Les audits, les contrats de performance énergétique (CPE), Décret tertiaire	169
2.2.4. Bilan halocarbures	181
2.2.5. Politique de parc decarboné : Le Parc matériel roulant bus	182
2.2.6. Le parc de véhicules de services.....	183
2.2.7. Infrastructures/Perspectives	184
2.3. Actions salariés et services.....	185
2.3.1. Eco conduite Bus/ Projet de recherche-innovation.....	185
2.3.2. Référentiel de consommation des bus GNV	187
2.3.3. Plan de Mobilité Entreprise	188
2.3.4. La transition énergétique vecteur de la conquête clients	189
2.3.5. Les actions RH en faveur de la transition énergétique.....	192
2.4. Achats et Process	193
2.4.1. Mise en place d'une politique achats durables / clauses environnementales	193
2.4.2. Maintenance green/Optimisation gestion de l'eau.....	197
2.4.3. Maintenance green/La gestion des déchets d'exploitation	198
2.4.4. Biodiversité : Implantation de ruches, et végétalisation du patrimoine foncier	204
2.5. Communication et sensibilisation des salariés.....	206
2.5.1. La communication interne : outils et stratégie, Tous Eco, Logique !.....	206
2.5.2. Lancement de la Fresque du Climat	207
3. Une entreprise citoyenne et responsable	208
3.1. Accessibilité, « Une mobilité pour tous »	208
3.2. Les autres actions RSE RH : Mobiliser toutes les compétences	210
3.2.1. Le plan handicap DRH.....	210
3.2.2. L'Egalité Femmes / Hommes	211
3.2.3. Soutien à l'engagement volontaire.....	212
3.3. lutte contre les violences sexistes et sexuelles dans les transports en commun et en interne.....	213
3.3.1. les violences sexistes et sexuelles dans les transports en commun.....	213
3.3.2. Plan d'action contre le harcèlement et Sexisme en interne.....	215
3.5. Une entreprise qui AGIt sur son territoire, « Tisséo entreprise citoyenne ».....	219
3.5.1. L'Education à la mobilité et actions socio-éducatives	219
3.5.2. Les actions solidaires	220
3.5.3. Engagement institutionnel : le PAQTE et le Contrat de Ville	221
3.6. La politique achats de Tisséo, le volet insertion	223
ANNEXE Actualité juridique 2024	225
4. la RSE, une démarche globale, une logique cœur de métiers.....	229

1. TISSEO VOYAGEURS ENGAGE DANS LA TRANSITION ENERGETIQUE ET LA RESPONSABILITE SOCIETALE,

Une démarche inscrite dans notre cœur de métier et dans notre culture d'entreprise

En tant qu'acteur incontournable de la mobilité de la grande agglomération toulousaine, nous sommes naturellement engagés dans une démarche d'entreprise responsable en vue de réduire l'empreinte environnementale de notre activité et d'affirmer notre responsabilité sociale et sociétale à l'échelle du territoire desservi en métro, tram, bus.

Nous contribuons à notre niveau, dans le cadre de notre mission de service public et dans notre périmètre d'exploitant du transport public de l'agglomération toulousaine à la mobilisation de tous les acteurs (publics, privés, citoyens...) pour lutter contre les effets de gaz à effet de serre.

En effet, Tisséo Voyageurs conduit une politique volontariste en matière de développement durable sur les **trois volets distincts de la démarche RSE : Social, Environnemental et Economique**, par la mise en place d'actions transversales, pragmatiques et innovantes.

Le Développement Durable est ainsi conçu comme une démarche globale en faveur de la transition environnementale, énergétique et sociétale.

Cette démarche intègre d'une part, les engagements environnementaux et la transition énergétique pour les actions métiers et les process industriels et, d'autre part, les engagements sociétaux qui concerne la démarche citoyenne et responsable de Tisséo.

Elle s'appuie sur le respect des ressources naturelles, la mise en place d'actions en matière d'économies d'énergie et de sobriété énergétique, avec notamment le déploiement de diagnostics énergétiques des bâtiments, des contrats de performances énergétiques avec nos fournisseurs d'énergie, une analyse et une optimisation de notre parc bus, l'adaptation des process, la maîtrise de nos impacts industriels, le contrôle des rejets, l'amélioration du tri des déchets sur les sites avec des actions associées de sensibilisation aux éco gestes, une politique Achats durables au réseau régional RES'OCC,...

Cette approche s'est enrichie par une réflexion sur la biodiversité avec la végétalisation des espaces verts disponibles.

C'est également un engagement affirmé en tant qu'entreprise citoyenne et responsable : la politique achats durables avec la mise en place de clauses environnementales et d'insertion dans les marchés, mais aussi les interventions menées auprès des jeunes dans le milieu scolaire et associatif, les moyens déployés pour l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite, la politique RH, la lutte contre les violences sexistes et sexuelles. Le volet sociétal est renforcé par un travail mené sur la sensibilisation des salariés au respect des principes de laïcité et de neutralité en lien avec les valeurs portées par l'entreprise : le respect d'autrui, le respect des différences, la solidarité, la citoyenneté, la lutte contre toutes les formes de discriminations, contre le racisme, contre le sexisme.

Il convient de souligner l'engagement de Tisséo comme acteur du territoire dans le cadre d'actions de solidarité et de contribution à des dispositifs de partenariats institutionnels et/ou associatifs.



Performance économique et stratégie Bas carbone

La performance économique du développement durable est intégrée à la démarche globale (logique d'optimisation et de maîtrise financière) et à la politique de reporting et de transparence en matière de gestion et de performance globale dans le cadre du tableau de bord EPIC (critères de performance mobilité durable).

Stratégie Bas carbone : Tisséo Voyageurs intègre la stratégie bas carbone sur son périmètre et s'inscrit pleinement dans la démarche stratégique initiée par l'Autorité Organisatrice afin de répondre aux objectifs et nationaux et territoriaux de décarbonation et de réduction de consommation d'énergie*.

**Introduite par la Loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte, la Stratégie Nationale Bas-Carbone donne les orientations pour mettre en œuvre, dans tous les secteurs d'activité, la transition vers une économie bas-carbone, circulaire et durable.*

Elle définit une trajectoire de réduction des émissions de gaz à effet de serre jusqu'à 2050 et fixe des objectifs à court-moyen terme.

*Deux ambitions principales : **atteindre la neutralité carbone à l'horizon 2050 et réduire l'empreinte carbone de la consommation des Français.***

Dans ce cadre, la politique de développement durable est renforcée par la mise en place dès 2023 de plusieurs outils, notamment un outil de pilotage des données environnementales (énergies et eau) et d'émissions de GES (limitation de l'usage de l'eau et des consommations d'énergie).

Les équipes de Tisséo sont renforcées par la nomination du Chargé de la transition énergétique, Direction Technique pour piloter le volet transition énergétique et mettre en œuvre la stratégie bas carbone établie par la collectivité. L'objectif est d'atteindre la neutralité carbone en 2050.

Cette démarche concerne toutes les directions de l'entreprise ; elle est pilotée par la responsable Développement Durable de Tisséo Voyageurs sous l'autorité de la Direction Générale en lien notamment avec le chargé de la transition énergétique, Direction Technique.

Elle fait l'objet d'un bilan actualisé annuellement et transmis à l'Autorité Organisatrice en annexe de son rapport d'activité annuel.

Les orientations du Contrat de service 2023-2029 portent des exigences sociales et environnementales

- Agir pour limiter l'empreinte environnementale, en particulier en limitant les émissions de gaz à effet de serre, en préservant les ressources naturelles et la biodiversité ;
- Agir en faveur de l'emploi par la promotion des dimensions de solidarité, d'éthique, d'insertion professionnelle et d'inclusion sociale ;
- Participer à un développement économique durable du territoire.

La démarche EFQM dans l'optique du DD et de la RSE : la raison d'être de Tisséo Voyageurs

Dans le cadre de la démarche EFQM, et de la gestion du changement et de l'amélioration des performances un groupe de travail est lancé en 2024 sur la raison d'être de Tisséo.

L'objectif est d'identifier les valeurs clés de l'entreprise permettant d'affirmer sa raison d'être, ses engagements et de mettre en avant les impacts sociaux, sociétaux et environnementaux de ses activités.

Il s'agit également de donner du sens en interne aux missions de l'entreprise ainsi qu'aux enjeux environnementaux et sociaux.

Une réflexion collective autour de la raison d'être est menée par un groupe de travail piloté par la Direction Juridique Achats et Logistique et la Direction des Ressources Humaines.

Plusieurs actions complémentaires sont menées dans ce cadre : recensement en interne des actions et référencement des documents, enquête auprès des salariés, travail de rédaction collective de la raison d'être et de sa déclinaison par axes d'actions. L'objectif est de mettre en œuvre des indicateurs de suivi dans la perspective d'un rapport de performance extra-financier.

2. ENGAGEMENTS ENVIRONNEMENTAUX ET TRANSITION ENERGETIQUE

« Tracer une trajectoire de réduction des émissions de gaz à effet de serre jusqu'à 2050 »

Au travers de la mise en place d'actions de sobriété et d'évolutions technologiques sont poursuivis les objectifs suivants :

- Réduire la consommation d'énergie et améliorer l'efficacité environnementale et énergétique,
- Réduire l'impact carbone de Tisséo (bilan gaz à effet de serre et bilans énergétiques),
- Développer la part des énergies renouvelables,
- Favoriser l'innovation,
- Inscrire les actions dans la maîtrise budgétaire,
- Faire adhérer les salariés de Tisséo à la réduction de la consommation d'énergie : eau, gaz, électricité, gasoil,
- Poursuivre la rénovation des bâtiments au travers d'audits énergétiques,
- Communiquer sur les objectifs et les résultats atteints.



Le plan d'action repose sur 5 axes :

- Le Bilan Carbone, outil de la transition énergétique,
- Transition énergétique du Parc immobilier et Politique de Parc Matériel Roulant décarboné,
- Actions Salariés Métiers et services,
- Achats et process,
- Sensibilisation des salariés aux enjeux du DD et de la transition énergétique / Communication interne.

2.1. LE BILAN CARBONE, OUTIL DE LA TRANSITION BAS CARBONE

Référent Hervé Huard, Philippe Moreau, Direction Technique

TISSEO s'investit avec conviction pour diminuer son impact environnemental des transports et favoriser le report modal des voitures particulières vers nos bus, nos métros, le téléphérique ou le tram.

TISSEO Voyageurs a pour missions l'exploitation, le développement et la commercialisation du service de transports urbains sur un territoire de plus de 100 communes : un vaste périmètre à couvrir qui équivaut à une population d'un million d'habitants. TISSEO exploite 4 modes de transport : métro, tramway, téléphérique et bus.

Le présent bilan d'émissions de gaz à effet de serre a été réalisé à l'aide de la méthode Bilan Carbone® version 8 développée par l'Association Bilan Carbone et selon le guide méthodologique pour la réalisation des bilans

d'émissions de gaz à effet de serre – version 5 de l'année 2020. Pour réaliser ce bilan GES, l'année de référence choisie est 2022.

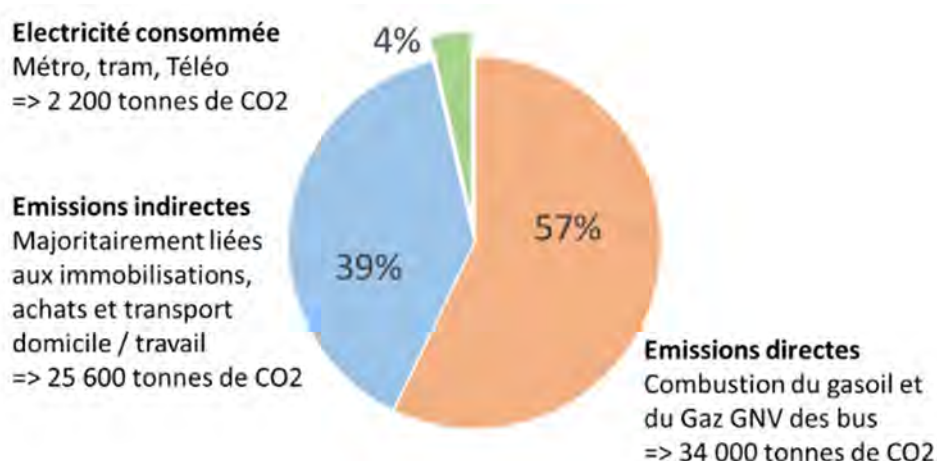
L'approche en contrôle opérationnel a été retenue pour réaliser le bilan des émissions de gaz à effet de serre. Le choix de cette approche est guidé par la volonté d'identifier en priorité les leviers d'amélioration et ainsi construire le plan de transition. L'activité de transport de TISSEO nécessite de consommer de forte quantité de carburant et des infrastructures lourdes.

La liste des gaz à effet de serre identifiés dans notre activité est : le dioxyde de carbone, le méthane, les hydrofluorocarbures, les hydrocarbures perfluorés et l'hexafluorure de soufre. Ils correspondent aux émissions générées par les bus, les véhicules de services, les climatisations des bâtiments et des véhicules et les transformateurs utilisés au métro.

Le périmètre opérationnel retenu comprend les quatre catégories d'émissions	
1 : émissions directes de GES générées sur tous les sites de TV	Chauffage gaz, les sources mobiles de combustion de TV (gaz naturel, biogaz et gasoil), les services affrétés ; utilisation des climatisations des véhicules et des bâtiments.
2 : Emissions indirectes associées à l'énergie	Consommation d'électricité (bâtiments, métro, tram, Téléo, bus, véhicules légers) et de chaleur pour le site de Langlade
3 : Emissions indirectes associés au transport	Déplacements domicile travail des salariés, déplacements professionnels (salariés, prévention et le service exploitation), /le déplacement des clients du domicile aux arrêts bus, métro, tram n'est pas pris en compte /complexité du calcul).
4 : Emissions indirectes associés aux produits achetés	Achats de biens et de services et le poste déchets

BILAN CARBONE TISSEO en 2023 : Le total des émissions est établi à : 61 845 t CO₂eq (- 3 144 t CO₂eq / 2022)

Répartition globale des émissions en t CO₂ eq :



Bilan carbone par poste :



Bus thermique => 54 % des émissions

Annuellement, il est consommé 3.6 millions de litres de gasoil ainsi que 94.8 GWhs de GNV pour faire circuler la flotte des bus. La consommation de gasoil diminue depuis l'année 2013. Plus de 66 % des kilomètres commerciaux sont réalisés par des bus roulant au GNV. En 2023, les bus ont transporté plus de 70 millions de passagers.

Achat services et matières => 15 % des émissions

Les émissions de ce poste sont générées par les achats des services (maintenance des bâtiments et multiservices) et des pièces de rechange nécessaires à notre activité. La part assurance devient un poste significatif (9 % des émissions).

Immobilisation => 9 % des émissions

L'activité nécessite des infrastructures lourdes et du matériel roulant. La durée d'immobilisation des bus a évolué de 15 à 18 années. Les émissions des investissements du matériel roulant (métro, tram, bus et outillages) représentent 49 % du poste. Le reste des émissions concernent les émissions des infrastructures bâties : 80 000 m² de bâtiments, 605 000 m² de métro et 196 000 m² de parking.

Déplacements domicile / travail => 9 % des émissions

De par notre activité, les conducteurs doivent utiliser leur voiture pour se rendre sur leur site d'affectation. La distance moyenne pour se rendre au travail est de 50 km par jour. L'usage de la voiture représente 90 % des déplacements. L'utilisation des modes de transport : métro, tram, Téléo et bus est établie à 9 % des trajets.

Electricité => 4 % des émissions

A 90 %, l'électricité nous sert à faire fonctionner le métro et le tram. En 2023, ces deux moyens de transport transportèrent plus de 120 millions de passagers. La faible émission s'explique par une utilisation pour : 50 % d'électricité nucléaire et 50 % d'électricité produite par des éoliennes.

Fluides frigorigènes => 2 % des émissions

Les pertes de fluides frigorigènes concernent à 95 % les systèmes de climatisation des bus. Ces pertes sont dues au fait que les véhicules sont sollicités mécaniquement : dos d'âne, rondpoint, chaussée déformée ...

Transition environnementale

Les objectifs de TISSEO sont définis pour :

- Diminuer de 10 % les émissions de CO₂ du bilan carbone en 2026 par rapport à 2022,
- Diminuer de 15 % d'émissions de CO₂ par passager-kilomètre en 2026 par rapport à 2022 pour les déplacements en bus,
- Prendre les transports en commun doit devenir un geste écocitoyen,
- Inventorier et quantifier les diminutions d'émission par poste.

La décarbonation du transport

Depuis 2013, le plan de renouvellement de notre flotte vise à l'abandon progressif de la motorisation gasoil, par une conversion massive par des bus GNV, et sur l'expérimentation électrique. En 2023, le nombre de bus gasoil a diminué de plus de 20 %.

En 2023, le parc comprend plus de 66 % de bus GNV et 8 bus électriques.



Tous les dépôts de bus sont équipés pour accueillir des bus GNV.

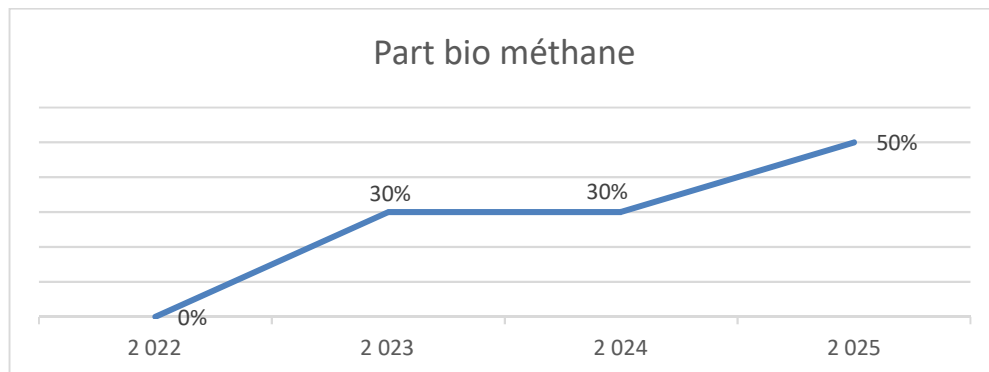
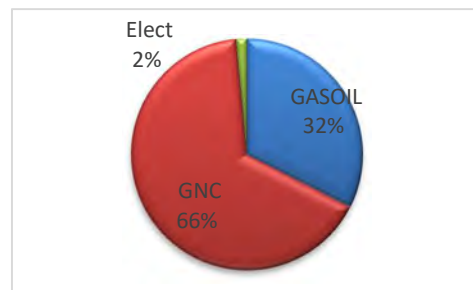
TISSEO verdit son parc de véhicules légers par une intégration progressive de véhicules électriques, actuellement 11 % de véhicules bas carbone, la part va passer à 33 % en 2026.

Les navettes circulant au centre de ville de Toulouse sont 100 % électriques ainsi que la liaison aéroport.

Le développement du recours à des énergies renouvelables

L'objectif est de remplacer les énergies fossiles par des énergies bas carbone comme le biométhane et de l'électricité verte.

Pour réduire nos émissions, il est approvisionné du biométhane pour nos bus GNV, avec une volonté d'augmenter sa part pour les années futures.



Depuis 2023, TISSEO a mis en place un contrat d'achat d'électricité 100 % d'origine éolienne, qui couvre 50 % de sa consommation totale d'électricité.

La sobriété énergétique

L'écoconduite permet une réduction immédiate de la consommation de carburant.

TISSEO a mis en place un système embarqué d'écoconduite pour assister les conducteurs dans la conduite économique du véhicule. Elle permet de réduire jusqu'à 5 % la consommation de carburant des véhicules. Concrètement, il s'agit d'utiliser le moteur au plus bas régime possible, en maintenant une vitesse stable et en limitant des accélérations et freinages. Plus de 60% des bus sont équipés du système pour une couverture de plus de 45 % du réseau.

TISSEO s'engage en matière de réduction des consommations d'énergie liées au chauffage et à l'éclairage de ses bâtiments, ainsi qu'à l'amélioration de l'efficacité énergétique de son réseau, en agissant avec les leviers suivants :

- Développement de la marche sur l'ERRE pour le métro,
- Ajustement de l'offre de transport en réduisant la fréquence des lignes durant les périodes où le trafic voyageur est moins important,
- Passage des rames de 52 m à 26 m durant la période creuse de l'été,
- Remplacement des éclairages à tubes fluorescents par des éclairages à LED : tunnels du métro, parking bus, ateliers, bâtiments administratifs ...,
- Réduction des éclairages à la valeur réglementaire dans les stations,

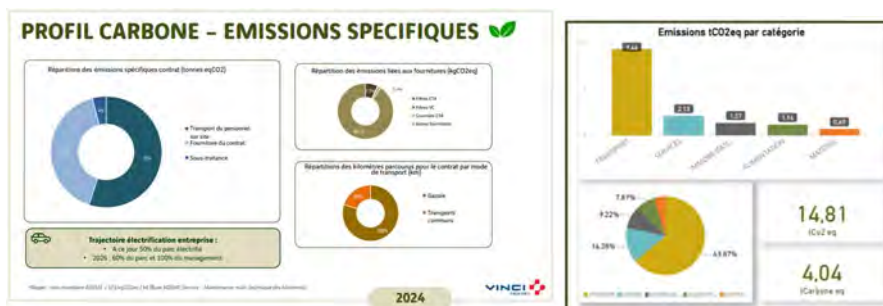
Pour réduire sa consommation d'énergie sur les bâtiments, **TISSEO s'appuie sur trois leviers** :

- **Les audits énergétiques** qui permettent de qualifier la performance des bâtiments et d'identifier les pistes de réduction et les investissements nécessaires,
- **Les contrats de performance énergétiques confiés aux prestataires**. (CPE): analyse de nos processus de chauffage, modification des lois d'eau et d'air adaptées à chaque site, l'optimisation des phases de pilotage par la GTB et la mise en place d'un système de bonus / malus par rapport aux objectifs contractuels,
- **Un plan de sobriété énergétique** : température de consigne de chauffage à 19°C dans les bureaux, de 16° dans les ateliers, consigne de climatisation des salles serveurs à 24°C et à 26°C en climatisation, régime réduit du chauffage dans les bureaux du siège en cas d'absence et mise à l'arrêt de l'eau chaude sanitaire dans les sanitaires des bureaux.

Les achats durables /cf paragraphe direct

Depuis 2014, TISSEO s'engage au travers de sa démarche achats responsables ;

- Plus de 50 % des marchés ont des clauses ou des critères environnementaux,
- La réduction de l'impact carbone est intégrée dans les marchés et dans le choix des offres (cycle de vie des produits),
- Il est demandé aux fournisseurs engagés sur un CPE, de nous fournir leur empreinte carbone spécifique au contrat avec TISSEO ; exemple VINCI et Eiffage.



La communication

Il convient de noter que TISSEO valorise le Transport public au travers de :

- L’Affichage CO2 sur le réseau : plans de réseau, abris bus, voussures bus,
- Le calcul de l’émission de Co2 du transport dans le calculateur d’itinéraire standard et interactif et via le site internet,
- Des campagnes de communication régulières.

En 2024, l’encadrement fut sensibilisé au développement durable par une participation aux ateliers « la fresque du climat ». Mensuellement en 2025, il est organisé un atelier « la fresque du climat » sur chaque site.

Des campagnes de sensibilisation des salariés à la bonne gestion de l’énergie sont menées régulièrement, par la parution d’articles et au travers d’un guide des écogestes sur le site intranet. En 2024 et en collaboration avec l’entreprise VINCI, il fut mis en place des ateliers de « coaching NRJ », afin de sensibiliser les salariés aux écogestes.

2.2. TRANSITION ENERGETIQUE DU PARC IMMOBILIER ET POLITIQUE DE PARC MATERIEL ROULANT DECARBONE

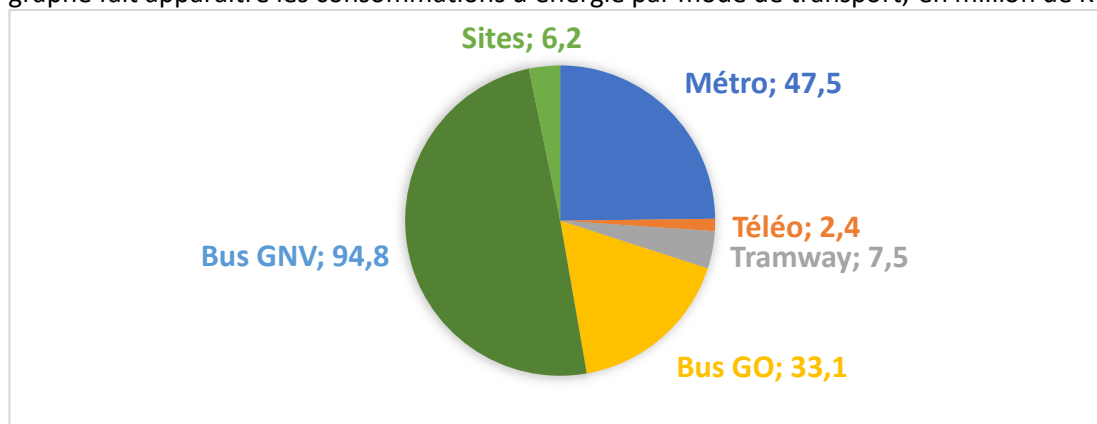
Référent Hervé Huard, Philippe Moreau, Direction Technique

2.2.1. Consommation énergétique

Dans un contexte de transition énergétique, la consommation énergétique est un sujet crucial. TISSEO s’engage à décarboner l’entreprise en concentrant ces études sur l’optimisation des processus et l’adoption de technologies plus efficaces pour nous permettre de réduire notre consommation.

Bilan énergétique de l’entreprise :

Ce graphe fait apparaître les consommations d’énergie par mode de transport, en million de KWh.

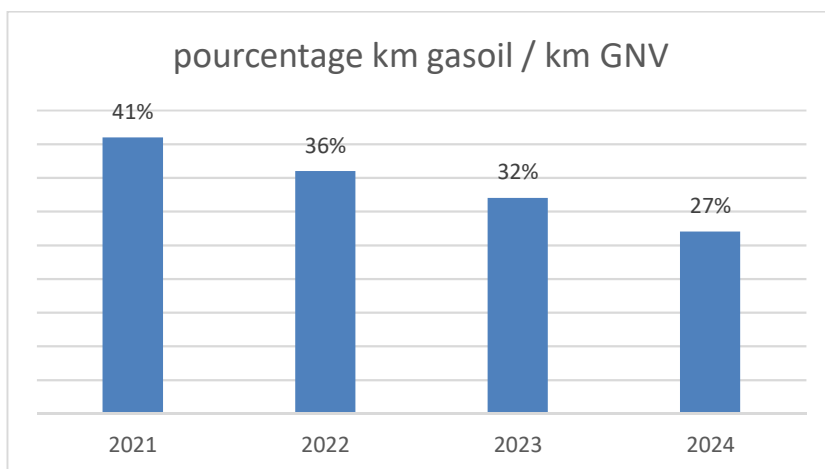


Afin de participer à la décarbonation de l’entreprise, nous avons contractualisé notre approvisionnement en énergie verte, à hauteur de

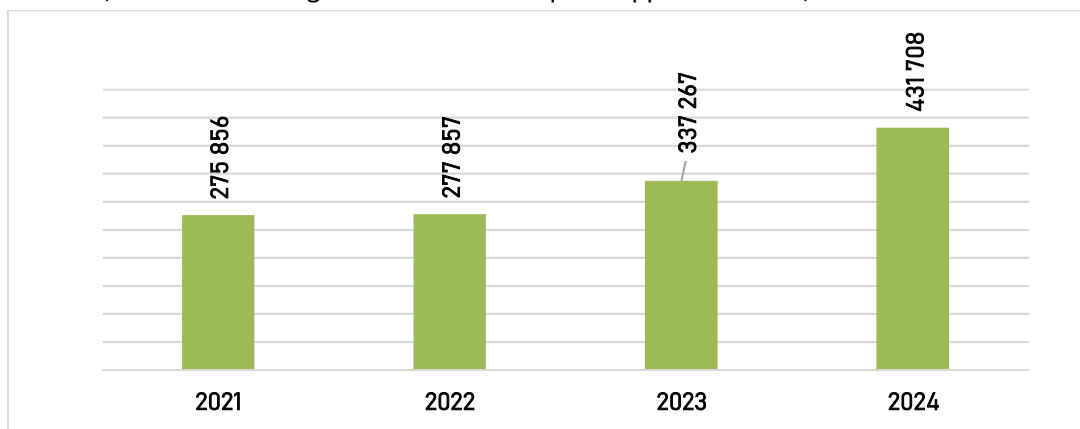
- 50 % pour l’électricité verte issue de la production d’éolienne,
- 30 % pour le bio GNV.

Transition de l'entreprise, nos axes majeurs sont :

- La poursuite de la transition vers le zéro diesel initiée en 2012, le nombre de km roulés avec des bus gazoil décroît régulièrement,



- Nous avons augmenté l'offre de transport assurée par des bus électriques (graphe en km). En 2024, nous avons intégré deux bus électriques supplémentaires,



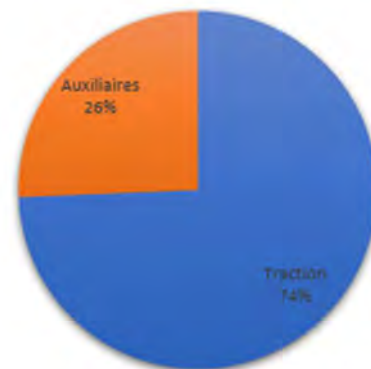
- Une analyse des processus et des consommations.

Cette analyse vise à comprendre l'utilisation de l'énergie et à identifier les surconsommations. Elle doit nous permettre d'optimiser et adapter notre consommation à nos usages, de réduire les consommations et d'identifier les « niches énergétiques ».

Nous menons ces études grâce aux logiciels de suivi : Actia pour les bus, des compteurs connectés installés dans les armoires électriques, du logiciel Citron pour le suivi de consommation d'électricité et de gaz, et le site de Toulouse métropole pour l'eau. Les actions de sobriété sont détaillées dans la suite du rapport.

De plus, il est réalisé des mesures ponctuelles pour définir un référentiel ou analyser une surconsommation électrique : ascenseur, compresseur d'air, escalier mécanique, chauffe-eau ...

Tout particulièrement, nous avons pu définir la part de la consommation de la traction de la ligne A et des auxiliaires sont : les escaliers mécaniques, la ventilation des stations et des tunnels, la climatisation et les statins d'extraction, l'éclairage ...



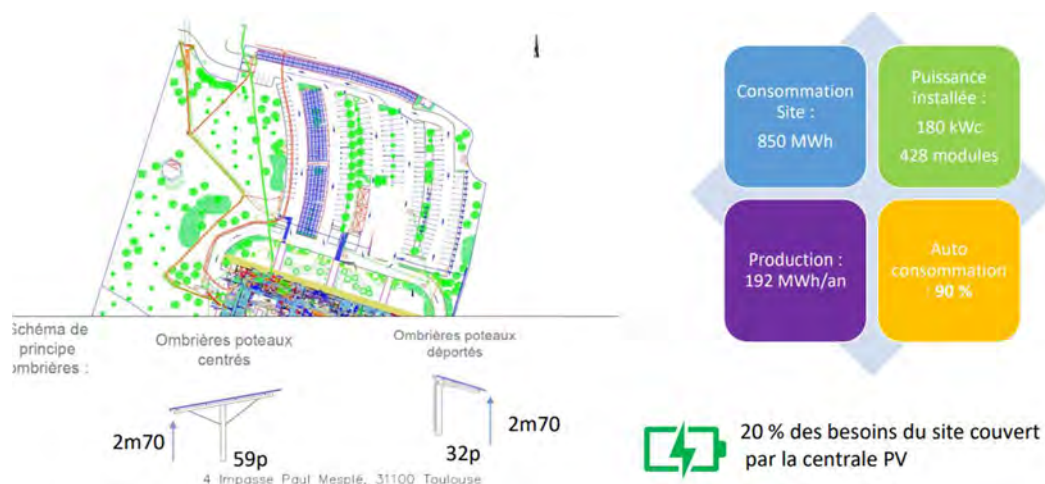
2.2.2. Le déploiement de centrales photovoltaïques

Dans le cadre d'un mandat Tisséo voyageurs fait réaliser trois centrales photovoltaïques sur le parking de Mesplé, le P+R de Garossos et le parking personnel de Basso Cambo. Le modèle de valorisation retenue pour l'énergie des centrales est celui de l'autoconsommation individuelle. L'énergie produit est valorisé directement et localement par Tisséo voyageurs.

L'objectif s'inscrit dans une démarche volontariste de TISSEO et une volonté de sécuriser une partie de son approvisionnement énergétique.

Les performances attendues :

- Pour le site de Mesplé, 428 panneaux seront installés pour une puissance de 180 KWc, 192MWh/an, un objectif de 90 % d'autoconsommation. 20 % des besoins du site seront couverts,
- Pour le site de Basso Cambo, 162 panneaux seront installés pour une puissance de 75 KWc, 79MWh /an un objectif de 100 % d'autoconsommation. 6 % des besoins du site seront couverts,
- Pour le site de Garossos, 540 panneaux seront installés pour une puissance de 227 KWc, 226 MWh/an un objectif de 95 % d'autoconsommation. 13 % des besoins du site seront couverts.



Depuis 2015, la centrale de panneaux photovoltaïques de Colomiers produit en moyenne 81 000 KWh d'électricités verte par an. Cette énergie est revendue à EDF.

2.2.3. Les audits, les contrats de performance énergétique (CPE), Décret tertiaire

L'objectif est de s'assurer que les nouvelles constructions soient performantes en matière de consommation énergétique et de ramener les anciennes constructions à un meilleur niveau de performance environnementale dans une logique de maîtrise financière et en termes de maintenance patrimoniale.

Obligation relative au décret tertiaire, **il faut diminuer la consommation énergétique de notre parc tertiaire de :**

- **40% d'ici 2030,**
- **50% en 2040,**
- **60% en 2050** par rapport à l'année de référence choisie entre 2010 et 2019.

La démarche de progrès engagée dans le cadre de la réduction des consommations d'énergie et de fluides s'appuie sur deux leviers :

- **les audits énergétiques** qui permettent de qualifier la performance des bâtiments et d'identifier les pistes de réduction et les investissements nécessaires soumis à l'Autorité Organisatrice,
- **les contrats de performance énergétique** confiés aux prestataires qui permettent la mise en œuvre des actions d'amélioration dans le cadre de la maintenance au titre du CSP.

Principes du contrat des CPE

- Contrat de maintenance à obligation de résultats,
- Obligation de réduction des consommations d'énergies et de fluides par rapport à une année de référence,
- Suivi des indicateurs pertinents jouant sur les consommations,
- Suivi des consommations (relevés, Gestion Technique Centralisée...), analyse, actions correctives et propositions d'amélioration,
- Mise en œuvre par le prestataire d'investissements s'amortissant sur les économies générées (TRI < 6ans),
- Intéressement du prestataire : 50% à 80% des économies au-delà de l'objectif et de la plage neutralisation de 3%.

Les objectifs des CPE de 2024 à 2030

- **Chauffage Ventilation Climatisation** :
 - Sites métro, Vinci Facilities objectif : - 3 % gaz et -3 % électricité,
 - Sites Mesplé, Tram et bus Vinci Facilities objectif : - 8% gaz et -8% électricité,
- **Eclairage**
 - Sites métro GAB, GAT, LA et LB, Fontanié objectif : - 3% sur GAT / GAB,
 - Sites Mesplé, Tram et bus INEO objectif : -12%.

2.2.3.1. Bilan des actions engagées en 2024

2.2.3.1.1. Remplacement des éclairages par la technologie LED

Depuis l'année 2018, nous procédons au remplacement des ampoules traditionnelles par des LED (diodes électroluminescentes). Ce choix est dicté par un gain en efficacité énergétique (-80% de consommation) et en durée de vie rallongée (15ans).

Nous avons plus de 94 700 points lumineux : sites, tunnels, stations ... Fin 2024, 59 % de ces points lumineux sont équipés en LEDs.

Pour 2025, l'objectif est de passer de 59 % (en 2024) à 74 % de points équipés en LEDs, pour un gain énergétique supplémentaire chiffré à 270 MWh.

Depuis le développement des LEDs, le gain total sur ce poste éclairage est estimé à : 1 800 MWh/an.

2.2.3.1.2. Electricité des Kiosques

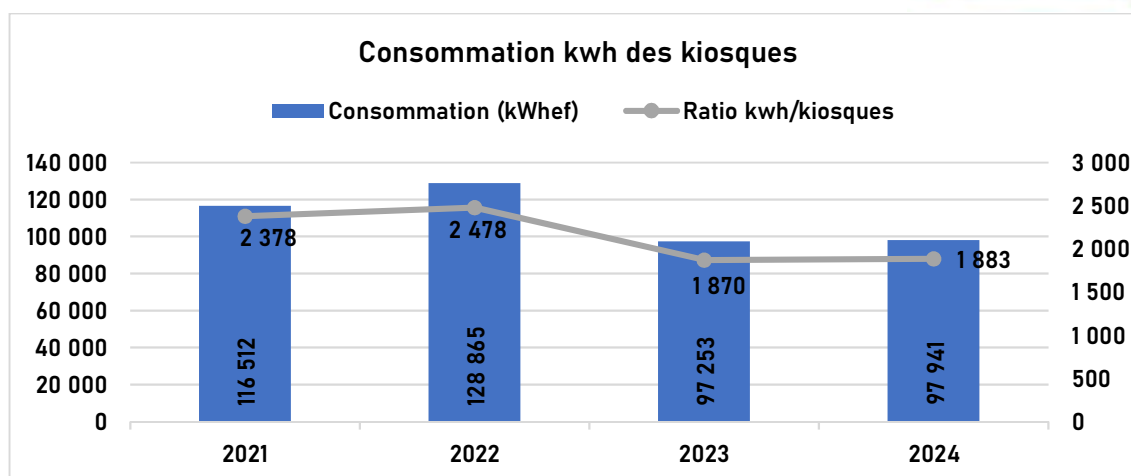
En 2024, nous avons pris en compte dans notre rapport la consommation de la totalité des kiosques. L'objectif est d'intégrer ces bâtiments dans le plan de sobriété de TISSEO, par une optimisation de la consommation d'électricité : chauffage, climatisation et éclairage. Nous cibons de nouvelles actions pour diminuer notamment la consommation d'énergie.

Pour l'année 2024, les actions ont concerné :

- Le blocage mécanique des consignes de chauffages des toilettes et des locaux techniques,
- La suppression des radiateurs électriques si le kiosque est équipé d'une climatisation réversible,
- L'étude des moyens de neutraliser l'énergie hors des périodes d'utilisation.

Pour l'année 2025, les actions prévues :

- Le blocage mécanique des consignes des chauffages des toilettes et des locaux techniques des services affrétés,
- Le suivi des consommations à partir du logiciel CITRON,
- De communiquer sur les bonnes pratiques auprès des utilisateurs.



2.2.3.1.3. Electricité des sites Bus et Tram

En 2024, la consommation globale des sites a augmenté de 2 % par rapport à 2023, La perte s'établit à 129 MWh par rapport à 2023.

Cette augmentation est due à une surconsommation sur le site d'Atlanta de 256 MWh. Une analyse est en cours. Nous notons que ce site n'a pas eu de modification de configuration ou d'usage (pas de bus rajoutés).

Hors site d'Atlanta, nous avons eu une diminution de 127 MWh grâce aux actions d'amélioration suivantes :

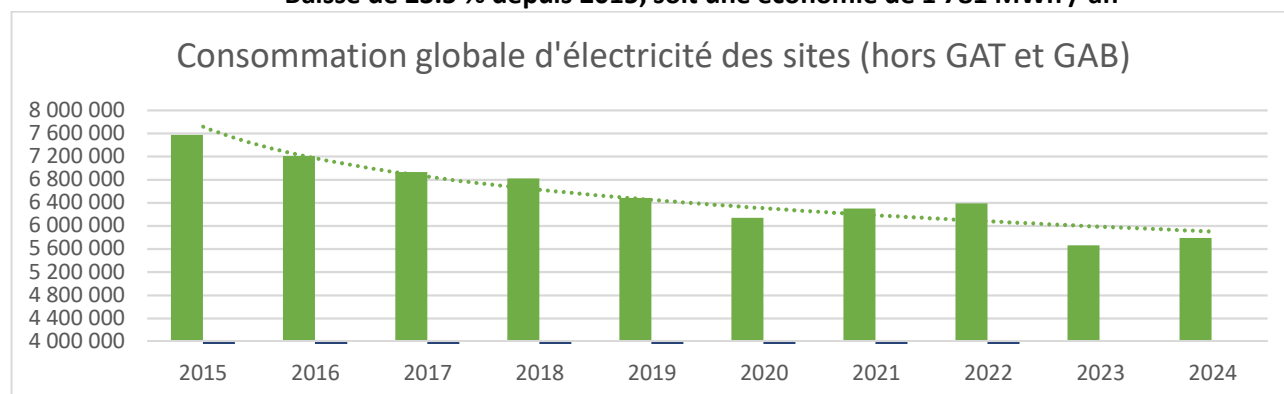
- Modification des consignes de climatisation de 21 à 23 °C dans les locaux de Téléo,
- Un hiver moins rigoureux : 10 % de jours froids en moins par rapport à 2023,
- Des programmations ajustées aux usages : extinction des compresseurs d'air dans les ateliers bus et coupure de l'éclairage des parkings des salariés de Langlade, Colomiers, Atlanta, Garossos et Mesplé hors des périodes d'activité.
- Renouvellement en LED des luminaires des bureaux de Langlade et du parking salariés, de l'atelier d'Atlanta ainsi que le bâtiment social,
- Remplacement d'un compresseur d'air sur Langlade avec récupérateur de chaleur,
- Remplacement des cumulus électriques par des modèles thermodynamiques chaufferie Langlade,
- Ajustement des pompes de circulation d'eau de chauffage à Colomiers (puissance divisée par 20).

Ces actions rationalisent nos consommations d'énergie au juste nécessaire, tout en modifiant les usages de l'entreprise.

En synthèse :

Sur la durée de 2015 à aujourd'hui, La consommation électrique de tous les sites (hors GAB, GAT) correspond à une :

Baisse de 23.5 % depuis 2015, soit une économie de 1 781 MWh / an



Ces gains ont été possibles grâce :

- Au suivi et au pilotage de la consommation par le pôle EIF,
- A l'analyse de nos usages des consommateurs : optimisation des phases d'allumage et d'extinction,
- Au passage de lampes incandescentes et des tubes fluorescents à la technologie LED,
- Aux études et aux propositions d'amélioration de nos prestataires ; INEO et VINCI,
- Aux campagnes de sensibilisation des usagers. Des ateliers de sensibilisations aux économies d'énergies ont eu lieu en 2024.



2.2.3.1.4. Electricité / éclairage Métro :

2.2.3.1.4.1 Marché CPE

Depuis 2017, le marché CPE est confié à l'entreprise FONTANIE pour les deux ateliers du métro et les lignes A et B.

Garage Atelier de Borderouge et Basso Cambo

Les actions principales d'amélioration de la performance énergétique ont été menées sur les années précédentes ; installation de luminaires LED aux ateliers, au garage des rames, aux magasins et à l'extérieur.

Cela représente une économie globale de 176 MWh / an pour le GAT et de 67 MWh / an pour le GAB
A noter que le taux de défaillance des luminaires LED est égal à 0 (première installation en 2019).

Ligne A

Les actions d'économie d'énergie sont initiées depuis l'année 2018 par un changement de technologie des éclairages.

Pour l'année 2024, il a été procédé :

- Au renouvellement des blocs autonomes des viaducs LA,
- A la fin du renouvellement des poutres lumineuses,
- Remplacement des spots façade ARE.

Cela représente une économie globale de 106 MWh / an pour la ligne A depuis 2017
Pour ces nouveaux équipements, nous avons un taux de défaillance égal à 0.

Ligne B

En 2024, le plan d'économie a porté sur :

- Le remplacement de poutres lumineuses dans les stations,
- Le remplacement luminaires grandes hauteurs SAG et EMPD.

Cela représente une économie globale de 481 MWh / an au niveau éclairage depuis 2017
En synthèse :

Sur la durée de 2017 à aujourd'hui, le gain global « éclairage » s'établit à 830 MWh / an

2.2.3.1.4.2 Plan de progrès TISSEO

TISSEO a élaboré un plan de progrès basé sur des investissements ciblés et des actions d'optimisation du process :

- Depuis 2020, il est ajusté tous les seuils d'éclairement dans chaque station (arrêt de point d'éclairement et changement de technologie) **Cela représente une économie globale de 281 MWh / an pour les zones publiques,**
- Depuis 2018, TISSEO Collectivité investit dans le remplacement des ampoules incandescentes par de la technologie leds : remplacement dans les travées des garages des rames, dans le tunnel de la ligne A, de parkings silos. **Cela représente une économie globale de 1 800 MWh pour 2024,**
- Durant la période d'été 2024, le métro a changé de configuration. Les rames de 52 m ont été découplées en 26 m. **Cela représente une économie globale de 180 MWh pour 2024,**
- En 2024, Quatre ascenseurs sont remplacés. Nous passons d'une puissance de 7 KW à 9.2 KW. De ce fait nous avons une augmentation de la consommation de 145 KWh par mois et par ascenseur. Elle est due au changement de technologie des nouveaux ascenseurs. **Cela représente une surconsommation globale de 7 MWh pour 2024,**

- En 2024, une analyse de la consommation des rames du métro ne nous a pas permis de définir des pistes d'amélioration pour optimiser la consommation énergétique.

En synthèse :

Depuis 2017, le gain global du plan de progrès s'établit à 2 254 MWh / an

Bilan optimisation énergétique au niveau de l'électricité :

Sur la durée de 2017 à aujourd'hui, les actions mises en œuvre ont permis d'économiser 4 868 MWh / an, Constituées de la manière suivante :

- Optimisation électricité sur le métro : gain de 3 087 MWh,
- Optimisation de l'électricité sur les sites : gain de 1 781 MWh.

La réduction annuelle des émissions de gaz à effet de serre est de 291 t CO2

Pour l'année 2025, nous avons ciblé :

- De tester la baisse de 30 % de la luminosité des panneaux publicitaires lumineux du métro,
- De caler la production d'air comprimé des sites du métro et du tram par rapport au besoin,
- D'analyser la production d'eau chaude de chaque site et de favoriser le déploiement des chauffe-eaux thermodynamiques,
- D'instrumenter les cabines de peintures du site de Langlade afin de communiquer la consommation en temps réel aux responsables d'équipes,
- De tester une diminution de compression du GNV pour les bus afin de diminuer la consommation d'électricité sur les sites bus,
- D'optimiser le fonctionnement des compresseurs de GNV ; plage horaire, nombre de démarrage ...
- D'analyser la consommation des kiosques,
- D'étudier des solutions d'extinction des éclairages dans les locaux techniques de la ligne A et B,
- De prendre en compte les économies faites grâce aux GER,
- De poursuivre le déploiement des ampoules Leds, objectif de passer de 59 % à 74 % de points lumineux en Leds,
- De communiquer sur les consignes de températures à respecter.

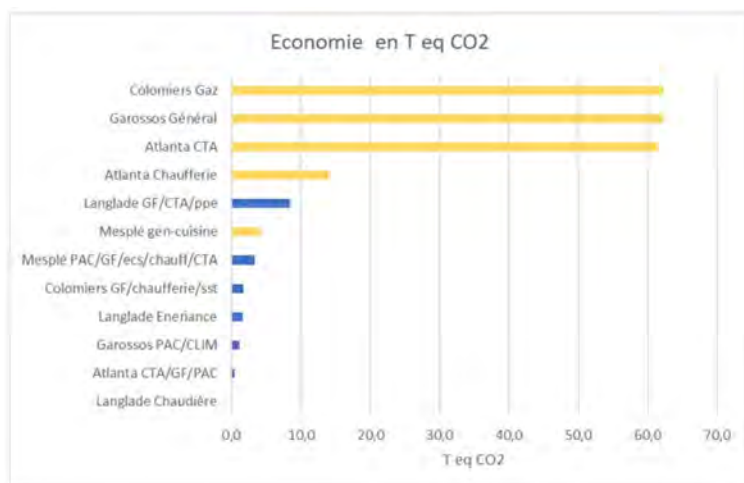


2.2.3.1.5. Chauffage Ventilation Climatisation (CVC)

CPE sites :

Depuis 2016, le marché CPE est confié à la société la société VINCI.

Pour 2024, la consommation globale de tous les sites a diminué de 24 % par rapport à 2023. Le gain s'établit à 752 MWh de gaz pour l'année 2024 par rapport à 2023. Celui-ci a permis de réaliser une diminution des émissions de CO2 des sites, partagée de la manière suivante :

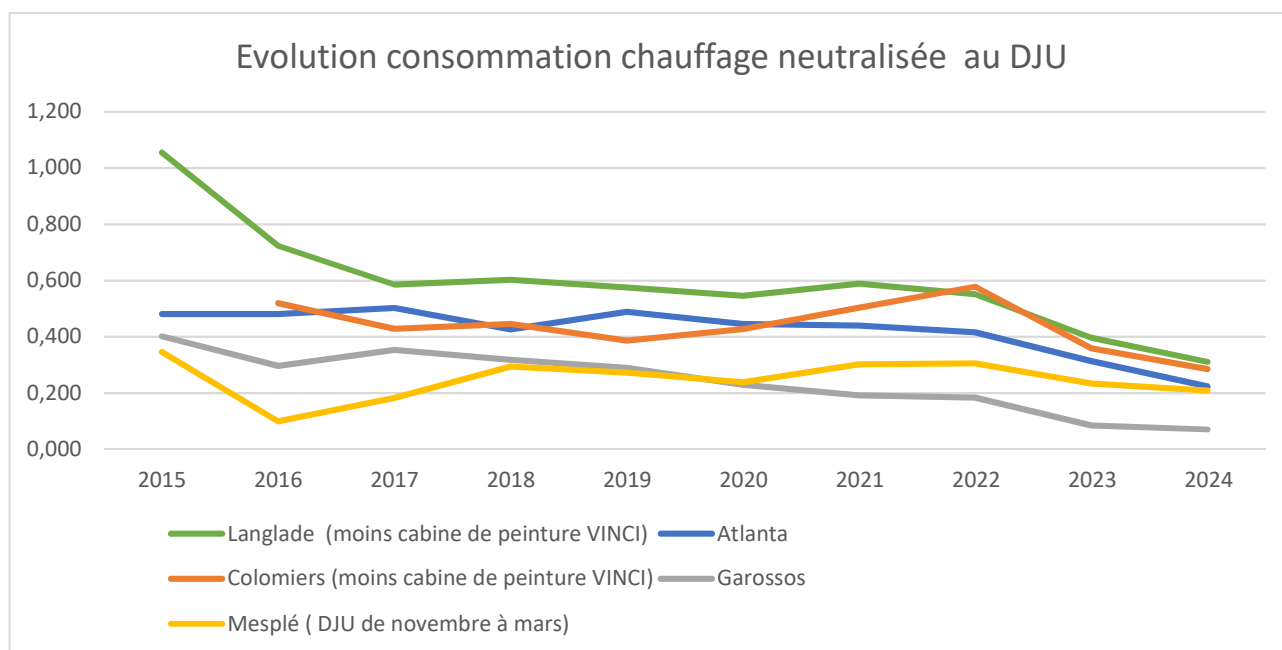


Cette diminution est due aux effets du plan de sobriété mis en place à la fin de l'année 2022, aux ajustements des besoins à nos usages et aux investissements ciblés.

En 2024, les principales actions d'amélioration de la performance énergétique sont les suivantes :

- Une maîtrise du pilotage de nos installations de chauffage et de climatisation par notre prestataire,
- Un hiver moins rigoureux : 10 % de jours froids en moins par rapport à 2023,
- Une modification des consignes due au plan de sobriété de 2022,
- La modification des programmes de régulation,
- Le passage d'un technicien hebdomadairement sur certains sites,
- L'optimisation des phases de pilotage : allumage et extinction du chauffage, réduits,
- Le Pilotage des installations par la GTB spécifiquement sur le site de Colomiers,
- Installation de nouveaux compteurs : Atlanta et Mesplé sur CTA et la sous-station de Colomiers,
- Le remplacement de la chaudière gaz et du groupe froid au local social d'Atlanta par une pompe à chaleur,
- L'installation d'un compresseur d'air avec récupération de la chaleur pour chauffer l'atelier de Langlade.

En synthèse : Sur la durée de 2015 à aujourd'hui, le gain global s'établit à une économie de 2 164 MWh de gaz / an



Ce tableau représente la consommation en MWh divisée par le nombre de DJU pour chaque année, représentatif de la rigueur hivernale.

En neutralisant le paramètre climat, les performances énergétiques de chaque site ont fortement baissé dues aux effets du plan de sobriété et aux ajustements des besoins à nos usages. Nous devrions atteindre l'asymptote au niveau de l'optimisation énergétique.

Pour les futurs gains énergétiques, ils devront s'opérer par une modification structurelle de l'isolation de nos bâtiments et une décarbonation de nos approvisionnements. Pour cibler ces investissements, TISSEO Collectivités fait réaliser toutes les études de Diagnostic de Performances Energétiques des sites.

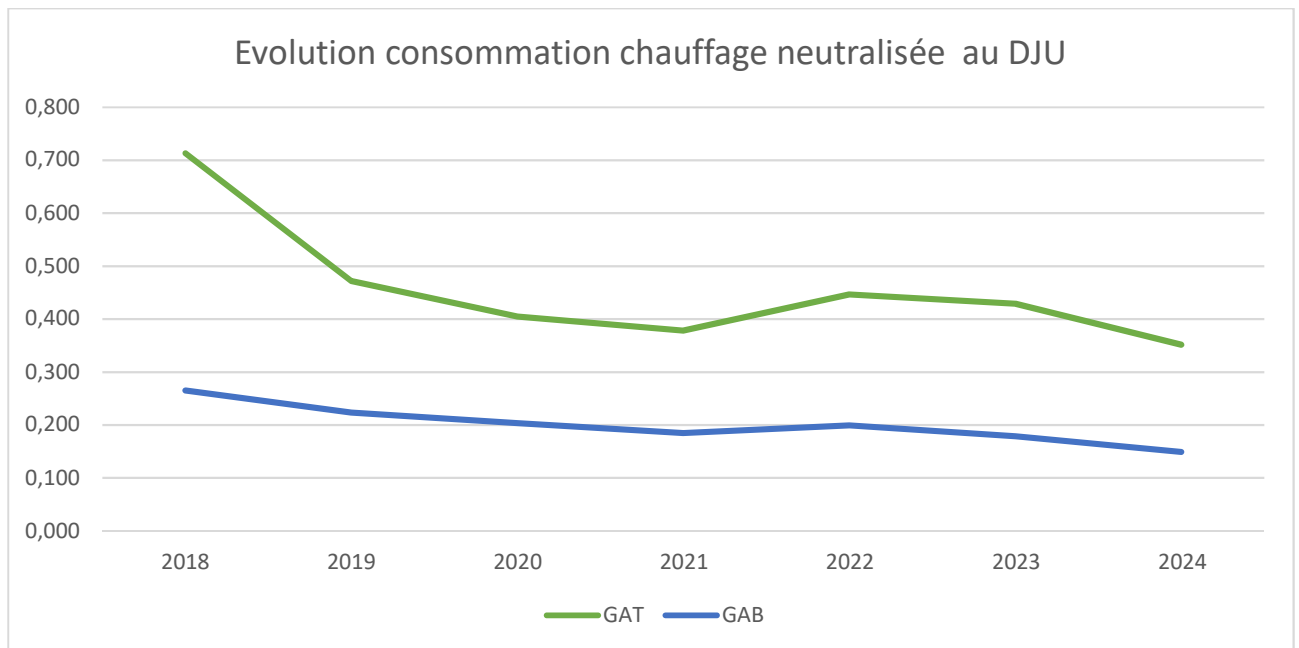
CPE Métro :

Depuis 2017, le marché CPE est confié à la société la société VINCI pour les garages ateliers. Les mêmes analyses ont été étudiées par VINCI, que celles faites au bus, tram, siège.

Pour 2024, la consommation globale des deux garages ateliers a diminué de 20 % par rapport à 2023 Le gain global s'établit à 207 MWh de gaz naturel pour l'année 2024 par rapport à 2023.

En 2024, les principales actions d'amélioration de la performance énergétique sont les suivantes :

- La modification des lois d'eau et d'air adaptées à chaque site,
- Changement de technologie des pompes de régulation du chauffage du GAT.



En neutralisant le paramètre climat, les performances énergétiques ont été nettement améliorées à la prise de contrat. En 2024, nous notons une baisse dues aux effets du plan de sobriété. Nous atteignons une asymptote des performances au niveau de l'optimisation énergétique.

Nous devrions avoir une augmentation de la consommation d'énergie lors de la mise en exploitation du nouveau PCC métro pour la troisième ligne.

Plan de sobriété énergétique

Mis en œuvre en 2022, il a été défini un plan de sobriété énergétique au niveau du chauffage/Ventilation/climatisation, il est décliné de la manière suivante :

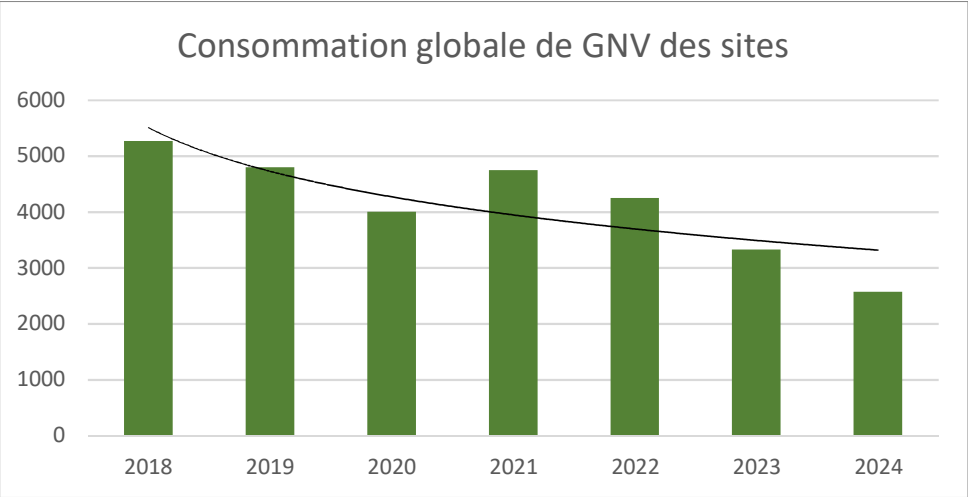
- Température de consigne de chauffage à 19°C au lieu de 21° dans les bureaux,
- Température de consigne de 16° au lieu de 19° dans les ateliers,
- Enlèvement des convecteurs électriques d'appoint dans les bureaux,
- Température de consigne de climatisation des salles serveurs à 24°C au lieu de 21°,
- Régime réduit du chauffage dans les bureaux de Mesplé en cas d'absence,
- Mise à l'arrêt de l'eau chaude sanitaire dans les sanitaires des bureaux (maintien ECS dans les douches, cuisines, réfectoires, vestiaires et ateliers),
- Contrôle de la température dans les locaux par GTB.

Ces actions rationalisent nos consommations d'énergie au juste nécessaire, tout en modifiant les usages de l'entreprise. Nous constatons que ce plan est respecté par les salariés et n'occasionne plus de débat.

Bilan optimisation énergétique au niveau du gaz :

Sur la durée de 2017 à aujourd'hui, les actions ont permis d'économiser 2 694 MWh / an de gaz, soit une économie nette de 51 %

La réduction annuelle des émissions de gaz à effet de serre est de 646 t CO2

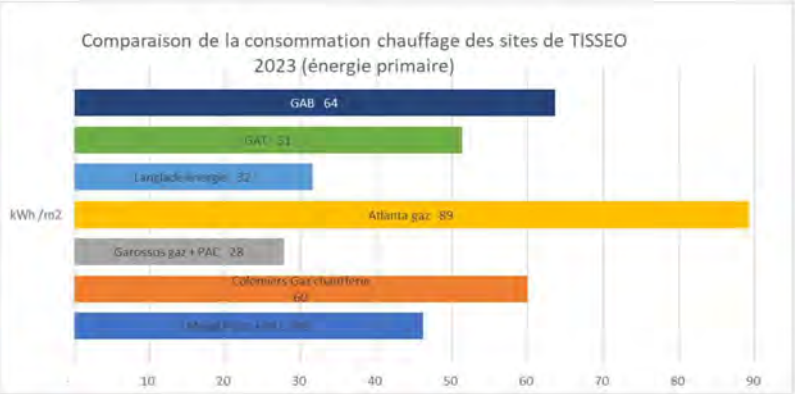


Cartographie énergétique des sites TISSEO :

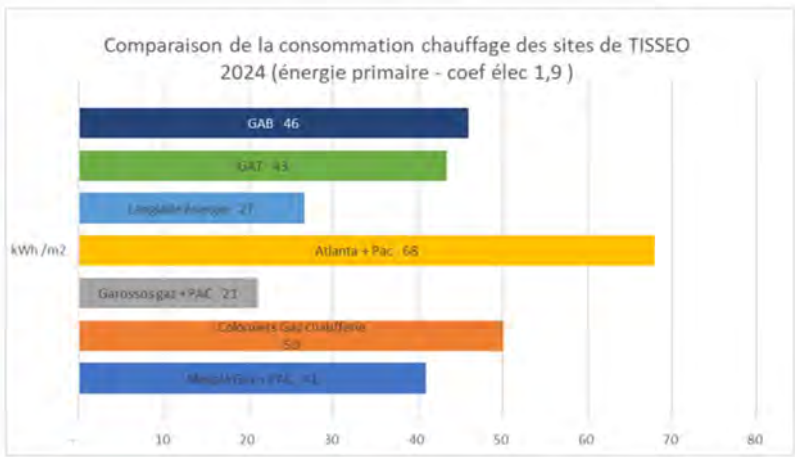
La performance énergétique des sites TISSEO peut être illustrée par le ratio de consommation énergétique lié au chauffage et à l’eau chaude sanitaire ramenée au m² chauffé.

Performance énergétique des sites (kWh/m²/an)

En 2023



En 2024



- Le graphique ci-dessus met en évidence la mauvaise performance du site le plus ancien : en effet, le site d'Atlanta a été construit en 1991 avec des normes environnementales bien moins contraignantes que celles d'aujourd'hui,
- L'évolution favorable des performances d'écoules des plans d'actions énumérés ci-dessus,
- Pour autant, le site le plus récent qui est celui de Colomiers construit en 2014 ne présente pas de bons résultats car la régulation est peu efficiente. Le site de Langlade reste le plus performant car il est pris en compte dans le calcul global les surfaces des ateliers,
- En 2024, il est réalisé le Diagnostic de Performance Energétique de tous les sites. Il en découlera un plan d'actions ciblant la rénovation de nos bâtiments.

2.2.3.2. Décret tertiaire

Issu de la Loi Elan, le décret tertiaire impose aux bâtiments de plus de 1000 m² de faire des économies d'énergie : réduire de 40% d'ici 2030, 50% d'ici 2040, et 60% d'ici 2050.

Le référentiel peut être établi en valeur relative pour les bâtiments énergivores (Mesplé, Atlanta ...) ou en valeur absolue pour les bâtiments neufs ou à faible potentiel de gain énergétique (Ligne A et B).

La déclaration est faite sur le site OPERAT de l'ADEME toutes les fins d'année. L'année de référence est fixée à 2013 (hors site de Colomiers). Il faut tenir compte de la consommation énergétique totale et finale du bâtiment : l'électricité, le gaz et la climatisation (hors processus : compresseur de GNV pour les bus).

Les résultats communiqués, ci-dessous, détaillent l'évolution de la consommation par rapport à l'année 2013. Année où la consommation d'énergie fut la plus élevée.

L'objectif est d'atteindre une réduction de 40 % en 2030.

décret tertiaire objectif moins 40 % en 2030			
	2021	2022	2023
Atlanta	44,80%	51,96%	59,58%
Colomiers	-8,67%	4,53%	39,19%
Langlade	34,48%	42,65%	59,03%
GAT	21,96%	14,99%	26,08%
GAB	14,39%	14,51%	29,89%
Garossos	36,53%	40,77%	55,21%
Mesplé	7,36%	6,16%	21,35%
Ligne A	-3,35%	-0,67%	-12,37%
Ligne B	9,09%	9,35%	7,26%

Nous notons une augmentation (en pourcentage) des performances énergétiques des sites. Elle découle du plan de sobriété mis en place à la fin d'année 2022.

Sans modification structurelle des bâtiments ou des moyens de chauffage et de climatisation, nous observerons des fluctuations imputables à l'usage et aux conditions climatiques.

Pour répondre aux besoins du décret tertiaire, il faudra ;

- Améliorer la performance énergétique de nos bâtiments en améliorant l'isolation et les moyens de produire du chauffage et de la climatisation,
- Gérer finement la consommation de nos équipements grâce aux GTB,
- Faire évoluer le comportement des salariés vers plus de sobriété,
- Décarboner nos sources d'approvisionnement d'énergie. Par exemple, mettre en place des panneaux photovoltaïques pour passer en auto consommation.

Plan d'actions 2025

Nous avons ciblé :

- De tester une baisse de 30 % de la luminosité des panneaux publicitaires lumineux du métro,
- D'étudier le raccordement au Réseau de Chaleur Urbain de Toulouse Métropole pour les sites de Mesplé et du GAT,
- Suite à l'adoption de la loi relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables, il est décidé de construire trois centrales photovoltaïques sur le parking de Mesplé, le P+R de Garossos et le parking de Basso Cambo, pour une mise en exploitation en 2026,
- Nous évaluerons les gains de la marche sur l'ERRE (la ligne A) mise en exploitation à la fin de l'année 2025,
- Durant l'été 2025, il sera reconduit le changement de configuration du métro de 52 m à 26 m et il sera ajusté l'offre de transport en fonction de l'affluence,
- Pour le CVC, les pistes d'améliorations notables et structurantes seront identifiées lors de l'analyse des DPE des sites, nous participerons à l'analyse des DPE fait réalisés par TISSEO Collectivités,
- De poursuivre le déploiement des ampoules de technologie Leds. L'objectif est de passer de 59 % à 74 % de points lumineux en Leds (bureau de Mesplé, site de Garossos ...),
- De caler la production d'air comprimé des sites du métro et du tram par rapport au besoin,
- D'instrumenter les cabines de peintures du site de Langlade afin de communiquer la consommation en temps réel aux responsables d'équipes,
- De tester une diminution de compression du GNV pour les bus afin de diminuer la consommation d'électricité,
- D'optimiser le fonctionnement des compresseurs de GNV ; plage horaire, nombre de démarrage ...,
- De poursuivre l'optimisation de la consommation d'énergie dans les kiosques,
- D'étudier des solutions d'extinction des éclairages dans les locaux techniques de la ligne A et B,
- D'analyser la production d'eau chaude de chaque site et de favoriser le déploiement des chauffe-eaux thermodynamiques,
- De fiabiliser et d'améliorer les performances des GTB,
- Nous analyserons les pistes d'optimisations des énergies spécifiquement : au métro ligne A, au bus électriques (période de charge), véhicules électriques (période de charge), consommation de gaz des cabines de peinture et des compresseurs GNV,
- Le bilan gaz à effet de serre (GES) du périmètre TV sera établi conformément aux engagements du CSP,
- De communiquer sur les consignes de températures à respecter.

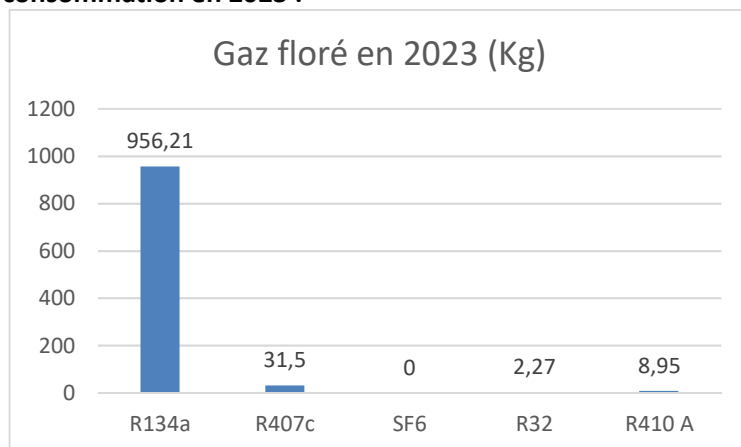


2.2.4. Bilan halocarbures

Les halocarbures sont des gaz industriels utilisés comme gaz réfrigérants ou gaz propulseur dans les bombes aérosols.

Dans le cadre de nos activités, nous utilisons des fluides frigorigènes pour : les bus et le tramway (R134A et R407 C), les bâtiments (R410A et R32) et les transformateurs électriques (SF6).

Résultats de la consommation en 2023 :



Les émissions de ce poste proviennent essentiellement des fuites des systèmes de climatisation dans les bus (R134a). Les dysfonctionnements sont provoqués par des sollicitations mécaniques liées à l'état de la voirie : dos d'ânes et rond points. Le plan de maintenance préventive permet de stabiliser les émissions.

Dans le cadre d'une diminution des GES fluorés, la législation définit la liste des fluides ne pouvant plus être utilisés avec une date d'arrêt (Règlement (UE) 2024/573 du 7 février 2024). Cette restriction est applicable qu'aux installations fixes et dans le cadre d'une installation de matériel neuf. Pour les bus, il n'existe pas de solution technologique commercialisée pour remplacer le R134a.

Règlement applicable (UE) 2024/573 :

FLUIDES	COMPOSITION	PRG	CATÉGORIE
INTERDITS EN 2020			
R-404A	R125(44%) – R134a(52%) – R134a(4%)	3922	A1
R422D	R125(65,1%) – R134a(31,5%) – R600a(3,4%)	2729	A1
R22	Fluide pur (Chlorodifluorométhane)	1810	A1
INTERDITS ENTRE 2022 ET 2025			
R407F	R32(30%) – R125(30%) – R134a(40%)	1825	A1
R407C	R32(23%) – R125(25%) – R134a(52%)	1774	A1
R410A	R32(50%) – R125(50%)	2088	A1
R452A	R32(11%) – R125(59%) – R1234yf(30%)	2141	A1
INTERDITS À PARTIR DE 2027			
R32	Fluide pur (Difluorométhane)	675	A2L
R134a	Fluide pur (1,1,2-tétrafluoroéthane)	1430	A1
R448A	R32(26%) – R125(26%) – R1234yf(20%) – R134a(21%) – R1234ze(7%)	1387	A1
R449A	R32(24,3%) – R125(24,7%) – R1234yf(25,3%) – R134a(25,7%)	1397	A1
R513	R1234yf(56%) – R134a(44%)	631	A1
R452A	R32(67%) – R125(7%) – R1234yf(26%)	698	A2L
FLUIDES ENCORE DISPONIBLES EN 2030			
R454A	R32(21,5%) – R1234yf(78,5%)	148	A2L
R-1234ze	Fluide pur (Trans-1,3,3,3-tétrafluoroprop-1-ène)	7	A2L
R-1234yf	Fluide pur (2,3,3,3-tétrafluoroprop-1-ène)	4	A2L
R290	Fluide pur (propane)	3	A3
R600a	Fluide pur (isobutane)	3	A3
R744(CO ₂)	Fluide pur (dioxyde de carbone)	1	A1
R717	Fluide pur (ammoniac)	0	B2L
R718	Fluide pur (eau)	0	A1

Concernant les bombes aérosol, un projet est mené par le service logistique et approvisionnement, pour équiper les ateliers d'aérosol rechargeable à l'air comprimé.

Cette alternative permet de limiter les déchets et d'utiliser un gaz propulseur naturel.

Cette solution est déployée dans les ateliers de Langlade et Atlanta. En 2025, elle sera mise en œuvre dans les ateliers de Colomiers et du Métro.

Cette solution nous a permis de diminuer de 30 % la quantité d'aérosols.

2.2.5. Politique de parc décarboné : Le Parc matériel roulant bus

Référent : Eric BANDERA Direction Technique

Tisséo a choisi le GNV dès 2002, parmi les premiers réseaux français. Un mix énergétique entre diesel et GNV a été mis en œuvre jusqu'en 2014, année à laquelle la décision de ne plus acheter de bus diesel a été prise.

Après l'essai non concluant d'une série de 25 bus articulés hybrides en 2016, la stratégie énergétique de Tisséo s'est dirigée vers une progression constante du GNV (réforme des bus diesel, acquisition de bus GNV, équipement du site de Colomiers en station de compression, objectif de consommation de bioGNV). Depuis 2019, la navette aéroport fonctionne avec des bus électriques (6 bus standards renforcée par 2 bus supplémentaires en 2023).

Depuis 2023, la consommation de bioGNV par les bus GNV atteint la part de 30 %.

Depuis 2021, les réglementations européenne et française évoluent dans plusieurs domaines pour répondre aux enjeux climatiques et environnementaux du 21^{ème} siècle. Le parc bus de l'AOM Tisséo Collectivités est impacté par plusieurs textes :

- La réglementation dite « Véhicules à Faibles Emissions » VFE et « Véhicules à Très Faibles Emissions » VTFE issue du code de l'environnement,
- La mise en place de la « Zone à Faibles Emissions Mobilités » ZFEm de la Métropole de Toulouse,
- La « Stratégie Nationale Bas Carbone » SNBC, en liaison avec le « Plan Climat Air Energie Territorial » PCAET de Toulouse Métropole.

Désormais, les acquisitions de bus neufs doivent prendre en compte une part de bus électriques VTFE.

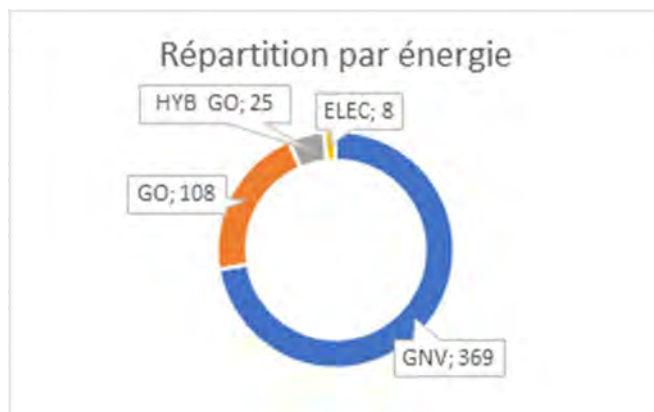
Ces éléments conduisent à actualiser la stratégie énergétique de 2015 en profitant du ralentissement des acquisitions de bus décidée entre 2023 et 2025.

Ainsi, Tisséo Collectivités a engagé une étude d'actualisation de la stratégie énergétique bus et d'évolution des sites bus de Tisséo Collectivités à horizon 2030 afin de proposer 3 scénarios de stratégie d'acquisition de bus et de planification de travaux d'aménagement des sites à partir de 2026.

Les acquisitions prévues pour 2025 sont de 12 bus articulés mild-hybrides GNV qui consommeront au moins 30 % de bioGNV dès leur mise en service.

Sortie du parc des véhicules : les bus Diesel et GNV sont vendus dans le cadre de vente aux enchères les filières de sortie concernant les bus électriques et en particulier de leurs batteries sont en cours d'étude.

La répartition du parc à janvier 2025 (510 bus) :



2.2.6. Le parc de véhicules de services

Référent : Marine GARNIER, Philippe PRADELLE, Direction Juridique, Achats, Logistique

- Poursuite de la transition énergétique du parc de voitures de service,
- Optimisation du parc et maîtrise des investissements,
- Mise en service de flotte mutualisée,
- Rationalisations du parc (organisation, consommation, impact environnement).

Ces 5 dernières années une politique d'optimisation du parc de véhicules utilitaires a été engagée :

- **Rationalisation du nombre de véhicule à 192 véhicules**, en vue d'une maîtrise du parc qui est passée par une animation autour du besoin, une mise en place de flottes sur les sites de production et administratif, et plus récemment par la mise à disposition des salariés d'un système de réservation,
- **Verdissement du parc de véhicules légers** par une intégration progressive de véhicules électriques et de véhicules GNV (30% de biogaz en 2024).



Le parc actuel est de 192 véhicules dont 38 électriques et 12 au gaz, il est composé de ;

- 73 citadines,
- 65 utilitaires,
- 28 gros utilitaires,
- 26 navettes (9 places).

Le parc de véhicules électriques est de 35 véhicules :

- 24 petites citadines (Spring, Zoé et Peugeot e-208),
- 14 moyens utilitaires (Kangoo, Partner fourgon et Renault Master).

Le parc de véhicules au gaz est de 12 véhicules :

- 8 petites citadines DACIA Sandero,
- 4 moyens utilitaires IVECO type H2L2.

Fin 2024, TISSEO Voyageurs aura acquis 35 véhicules électriques et 12 véhicules au gaz.

24 % du parc de véhicules légers est bas carbone.

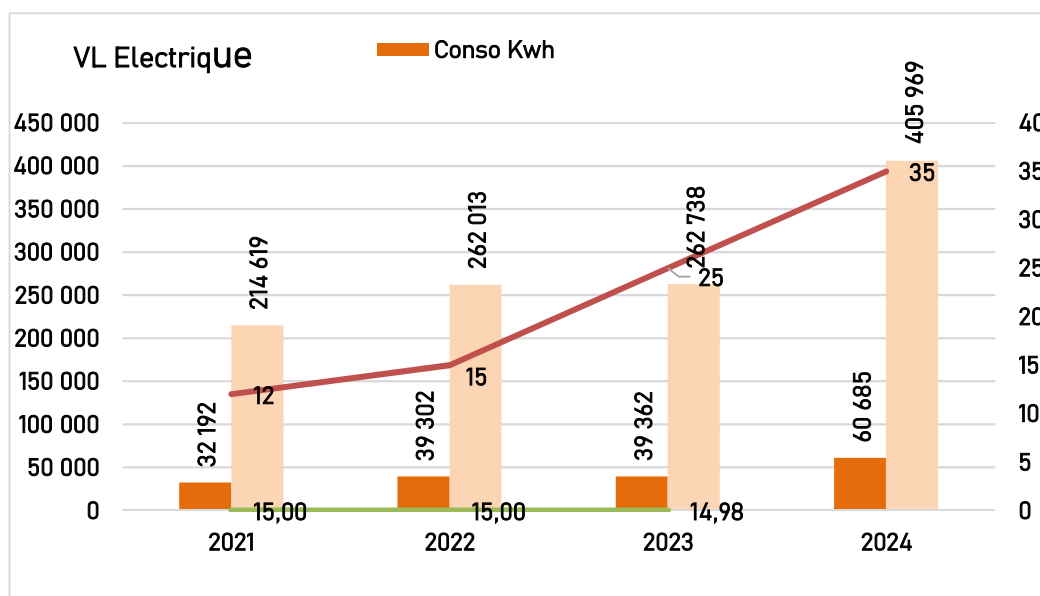
Les perspectives 2025 : depuis 2024, les véhicules en Crit’Air 3 ne peuvent plus circuler à l’intérieur de cette zone ZFE. Il va être acquis des VL bas carbone :

- 6 DACIA Spring électriques,
- 6 DACIA Sandero GPL,
- 5 DACIA Jogger GPL,
- 2 IVECO Utilitaires GNV.



Nous ne notons pas d’évolution de la consommation moyenne d’un véhicule léger qui est de 14.95 KWh/100 km.

Par contre, le nombre de kilomètres « bas carbone » a doublé depuis 2021.



La réduction annuelle des émissions de gaz à effet de serre est de 2.7 t de CO2 par véhicule électrique et par an, par rapport à un véhicule gasoil

2.2.7. Infrastructures/Perspectives

Référent Philippe Moreau

- Contribution de Tisséo Voyageurs dans le cadre de la Commission Climat Energie CLAIRE qui peut être saisie pour avis sur le bilan énergétique de chaque nouvelle infrastructure et dans la perspective à terme d’une cartographie énergétique des infrastructures.

Le projet du téléphérique urbain Téléo s'inscrit pleinement dans le cadre de la transition énergétique et contribue à la réduction des émissions de gaz à effet de serre, motorisation 100 % électrique, système unique de freinage, encombrement minimum et limitation des impacts au sol, infrastructure silencieuse, cabines passives, c'est-à-dire sans motorisation).

- Apport d'expertise dans le choix par Tisséo Collectivités des options énergétiques, orientation pour les futurs projets (Tram, Téléo, 3ème ligne) et études telles que :
 - P+R : équipements des P+R en bornes électrique pour le rechargement des véhicules privés,
 - Amélioration de la performance du Tram, traitement de la vitesse commerciale dans améliorer les performances énergétiques,
 - Optimisation électricité Métro : développement de la marche sur l'ERRE sur la ligne A, installation d'un transformateur réversible au niveau de la station Marengo,
 - Développement de centrales photovoltaïques sur les sites de Mesplé, de Basso Cambo et de Garossos. La mise en production de ces centrales est prévue au cours de l'année 2026,
 - Une étude portera sur la création de 3 nouvelles centrales photovoltaïques sur les sites de Ramonville, Borderouge et Argoulet. Elle s'intéressera plus particulièrement aux conditions de raccordement aux infrastructures du système énergie métro existant.

2.3. ACTIONS SALARIES ET SERVICES

2.3.1. Eco conduite Bus/ Projet de recherche-innovation

Objectif : assister le conducteur dans la conduite économique du véhicule + maintenance.

Il s'agit d'un système (architecture embarquée) ayant pour objectif d'amener le conducteur à un niveau de performances dans la conduite économique du véhicule par une collecte de données permettant d'analyser le confort de conduite et la consommation de carburant par conducteur, par ligne, par type de bus. La méthode repose sur la mise en place par TV d'un plan d'action / éco conduite en complément des formations existantes / bonnes pratiques conduite raisonnée.

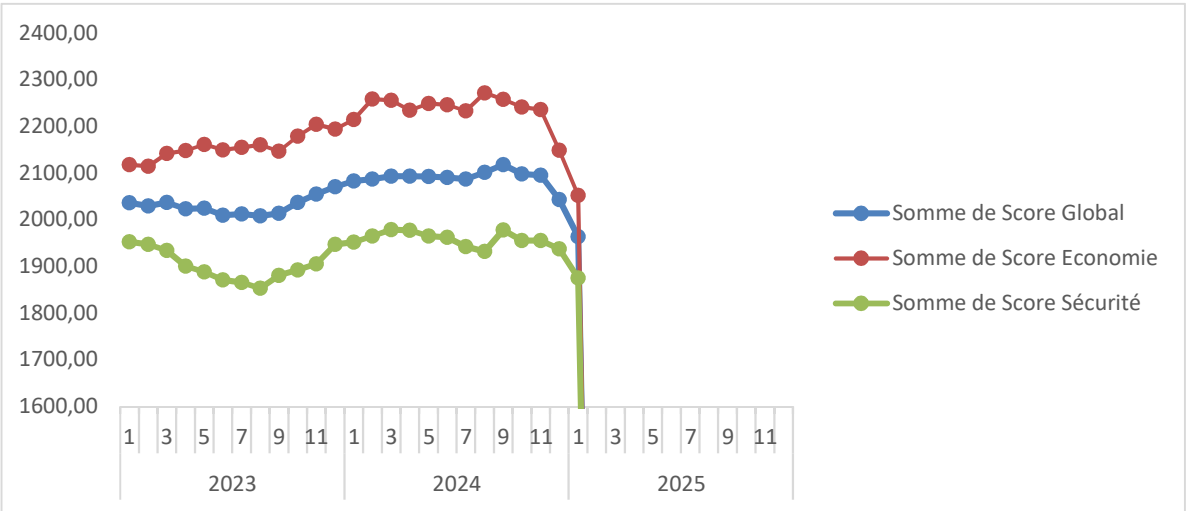
Le système repose sur le logiciel ACTIA FLEET consultable par les responsables de secteurs, les formateurs et l'encadrement d'exploitation. Les données sont mises à jour en temps réel.

Bénéfices immédiats :

- Identification des besoins en formation à la conduite rationnelle,
- Aide à la formation des conducteurs,
- A plus long terme : diminution des émissions de CO2, consommation de carburant (objectif de 4% en moyenne),
- Augmentation de la sécurité routière,
- Confort des passagers accru,
- Diminution des coûts de maintenance.

L'ensemble des données collectées par le système sur les lignes Linéos se synthétise sous la forme de scores obtenus par chaque conducteur : score d'économie, score de sécurité et score global.

Exemple de résultats des trois sites bus cumulés ;



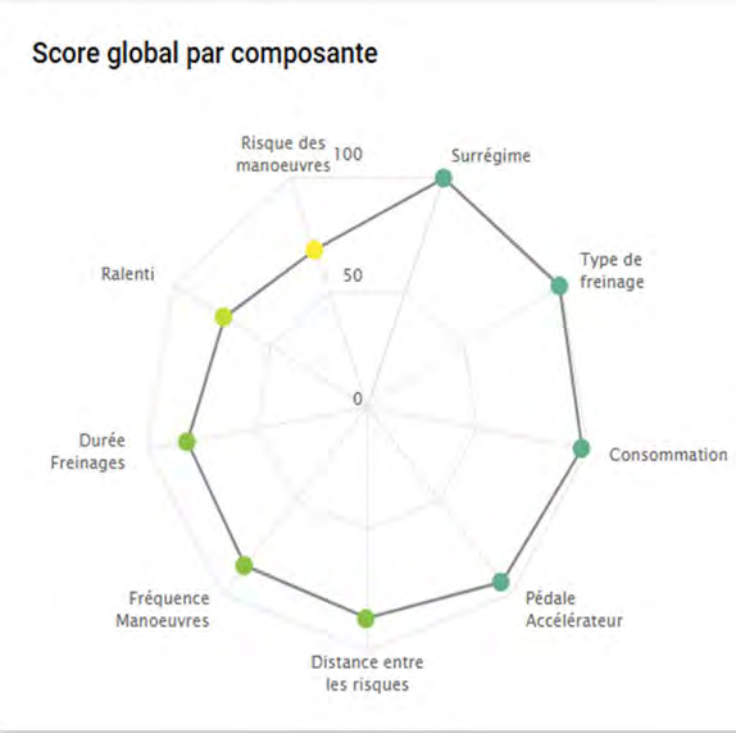
Afin d’accompagner ces derniers dans l’animation de la démarche auprès des conducteurs, a été développé un module de formation visant à les familiariser avec le contenu des scores et à analyser les résultats afin de les restituer et de les commenter à chaque conducteur.

Par ailleurs, ces mêmes encadrants ont été formés à l’utilisation de la plateforme qui leur permet de suivre et d’analyser les résultats de chacun de leur conducteur.

Extrait de la plateforme :

nations	Activités						Score		
	Energie	Distance totale	Distance moyenne	Durée totale	Durée moyenne	Vitesse moyenne	Score global	Score de sécurité	Score d'économie
DOMINIQUE		225,90 km	75,30 km	13 h 39 min	4 h 33 min	16,54 km/h	95 %	90 %	100 %

Enfin, tous les résultats de chaque conducteur et de chaque ligne sont consolidés sous la forme de tableaux spécifiques Eco conduite. Ces tableaux sont mis à la disposition des encadrants des conducteurs et intégrés dans les différents tableaux de bord de l’exploitation bus.



Tous les bus LINEO sont équipés du système. L'objectif fixé au CSP est un équipement du parc complet à l'horizon 2026. A ce jour, 353 bus sont équipés du système complet ACTIA FLEET.

Le contrat de service public intègre des objectifs suivants :

- L'ensemble des conducteurs intégrés dans la démarche éco conduite doivent atteindre le score global de 80% en 4 ans,
- Une réduction de la consommation d'énergie de 5% ainsi que pour les émissions de CO2,
- Près de 390 bus seront équipés du système répartis sur les 3 dépôts de bus. Les énergies suivies sont dans l'ordre décroissant de nombre de bus : le GNV et le GO, hybride Go et électriques,
- Plus de 500 conducteurs impliqués dans la démarche (soit près de 40%).

2.3.2. Référentiel de consommation des bus GNV

L'optimisation de la consommation des énergies est une priorité de TV. Notre parc de bus est constitué de plus de 70 % de véhicules utilisant le GNV. La jauge, de ceux-ci, indique une consommation en pression (bar) et un niveau matérialisé par une aiguille (ex : $\frac{1}{4}$ de plein).

Notre volonté est d'établir un référentiel kilométrique pour nous permettre :

- D'optimiser le potentiel de kilomètres réalisables dans une journée,
- De quantifier le potentiel d'énergie restant dans le bus, afin de limiter les relèves,
- De connaître les kilomètres réalisable lorsque que le voyant de jauge s'allume,
- D'adapter la pression de chargement des bus en fonction du besoin kilométrique.

Nous devons tenir des périodes chaudes et froides car le remplissage des bus ne s'opère pas de la même manière en fonction de la température.

Exemple d'abaque :

Jauge CITARO (performances d'été)



2.3.3. Plan de Mobilité Entreprise

Référent : Philippe Moreau

Tisséo a lancé un Plan de Déplacement Entreprise pour favoriser la mobilité et la gestion des déplacements du personnel. Il doit permettre de favoriser des solutions alternatives à la voiture, notamment de favoriser le covoiturage et de prendre en compte les différents contextes d'accessibilité et les différents publics selon les sites.

A l'issue d'un diagnostic sur l'accessibilité des sites, des groupes de travail avec des salariés ont été constitué (transports en commun, covoiturage, vélo) dans la perspective d'un plan d'action dédié comprenant des documents de valorisation covoiturage/ vélo (intranet page dédiée).

Retour sur Calendrier / Actions :

- 2018, 2019 : Animations vélo sur sites,
- 2019 et 2024 : Eco guide intégration des pratiques covoiturage et vélo,
- 2020,2021, 2024 Challenge Allons y à vélo,
- Valorisation des services vélo mobiles ILÔVÉLO de TC sur page intranet,
- 2022 : rencontre avec les responsables de site pour échanger sur le sujet de la cohabitation bus / vélo,
- Juillet 2022 : reprise de la gestion du service Covoitéo de Tisséo Collectivités et durant l'année 2022, remise à neuf des poteaux d'arrêts covoiturage Covoitéo sur le RT par le SAE,
- 2023 : poursuite du déploiement des arrêts de covoiturage sur le RT Tisséo,
- Fin 2023 : Evolution du service de covoiturage Covoitéo (nouveau marché avec Karos).

Réalisé 2024

- Poursuite du déploiement des arrêts de covoiturage sur le RT Tisséo avec priorisation sur les principaux axes routiers de la métropole toulousaine (axes renforcés de covoiturage),
- Cohabitation bus / vélos => mise en œuvre d'actions pédagogiques et de sensibilisation de nos conducteurs au meilleur partage de la voirie (Code de la Rue, Toulouse à 30 km/h),
- Participation de Tisséo Voyageurs au challenge « Mai à Vélo »,
- Intégration du service autopartage dans les Parc Relais Tisséo,
- Lancement d'un groupe de travail pour activer une nouvelle dynamique avec pilotage chargé de la transition énergétique et services DD RSE, Communication interne, DRH, Direction clientèle.

Projets 2025

- Poursuite du déploiement des arrêts de covoiturage sur le RT Tisséo,
- Nouvelle participation de Tisséo Voyageurs aux challenges « Mai à Vélo » AYAV...,
- Ateliers de sensibilisation des salariés Tisséo à l'utilisation du vélo dans leurs déplacements domicile-travail,
- Opérations Tour de France,
- Sensibilisation et incitation des salariés Tisséo à utiliser le service de covoiturage de Tisséo « Covoitéo opéré par Karos »,
- Présentation du service « Vélo Toulouse » aux salariés Tisséo,
- Présentation du service d'Autopartage Citiz aux salariés Tisséo.

2.3.4. La transition énergétique vecteur de la conquête clients

Référents : Direction Clientèle et Service com externe

2.3.4.1. Des services en faveur de la transition énergétique

Le Développement Durable intègre les démarches de conquête commerciale.

- **Indication de l'économie de CO2** individualisé dans chaque compte client après avoir enregistré sa carte de transport. Information donnée sur l'économie de CO2 cumulée chaque mois,
- **Affichage CO2** sur le réseau Tisséo (plans de réseau, abris bus, voussures bus),
- **Calcul de l'empreinte carbone de chaque trajet** proposé par le calculateur d'itinéraires Tisséo sur l'ensemble de nos canaux (applis/ site web/plan interactif),
- **2023 : Affichage des économies de CO2 réalisées par rapport au même itinéraire en voiture (VP),**
- **Calcul d'itinéraire : Ajout & valorisation de solutions alternatives de mobilité** (vélo / rabattement voiture vers Parc Relais/ Covoiturage) dans les résultats du calculateur d'itinéraires Tisséo,
- **Calcul d'itinéraire : Ajout des données régionales Trains (Lio) dans les solutions proposées en transport en commun,**
- **Déploiement de bornes électriques dans les P+r** avec 4 hubs équipés : ligne A avec Balma Gramont et Basso Cambo / ligne B avec Ramonville et Borderouge,
- **Valorisation des nouveaux services « mobilité »** au sein de l'application mobile et du plan interactif : nombre de places disponibles dans les P+r, nombre de vélos électriques /mécaniques et places disponibles sur chacune des stations VéloToulouse déployées sur la ville de Toulouse ; visibilité des stations d'autopartage présentes sur le ressort territorial, visibilité des bornes électriques et des types de prises disponibles, visibilité des arrêts de covoiturage.
- **Dématérialisation :**

En 2022, Tisséo Voyageurs a accentué la simplification à l'accès des services numériques à la clientèle par la mise à disposition d'une seule application regroupant l'ensemble des fonctions proposées (ex Pass easy pour Android et IOS et Ticket easy pour les Android).

Sur l'année 2024, le service de dématérialisation de carte Pastel (ex ticket easy) a permis de réaliser plus de 1,4M€ de recettes commerciales, ce qui représente plus de 86 000 transactions dématérialisées. Concernant le service de rechargement de cartes de transport, le niveau de recettes a encore fortement augmenté (de plus de 20% par rapport à 2023) pour atteindre 12,5M€ soit près de 500 000 transactions sur l'année.

Depuis juin 2024, Tisséo a également mis en ligne une e-boutique permettant aux voyageurs de rapidement savoir quel type de titres correspond le mieux à leur besoin / statut, et d'acheter en quelques clics ces derniers de façon autonome depuis n'importe où. *Ce service a permis de faire progresser les recettes « online » de près de 80% pour atteindre 1,9M€. A global, c'est plus de 47 000 demandes qui ont été traitées en 2024 soit une progression de 4% sur 1 an.*

Au titre des innovations clés 2024, après la phase expérimentale mise en place sur la navette aéroport depuis le 4 juillet 2022, le déploiement généralisé du service de validation par carte bancaire sur l'ensemble du réseau Tisséo est effectif depuis le mois de février et a permis de réaliser plus de 8M€ de recettes commerciales.

- **Au total, le niveau des recettes commerciales** avec les solutions dématérialisées couvre, à fin 2024, 21% des recettes totales, soit une progression de plus de 7 points,
- Par ailleurs, Tisséo a facilité l'accès au transport à près de 11 000 voyageurs en activant le **ticket Planète** au tarif de 3€ (déplacements illimités sur une même journée – hors navette aéroport) lors des journées d'alerte pollution,
- **En 2024, lancement du service de Covoiturage le 29 janvier** et déploiement dans l'ensemble des P+R de véhicules en autopartage (service opéré par Citiz),
- **Mise en place de partenariats** avec l'ensemble des organisateurs de grands événements (différents festivals se tenant sur le périmètre des transports urbains comme le Festival Rose ou le Gardien du Temple (1.73 millions de personnes transportées), les équipements culturels et sportifs (MEETT, Zénith, TFC, Stade Toulousain...) pour promouvoir les accès en transports en commun.

2.3.4.2. Clubéo : le programme de fidélité qui récompense la mobilité en transports en commun

- Depuis son lancement, il y a sept ans, le programme de fidélité Clubéo récompense la mobilité en transports en commun des habitants de la grande agglomération toulousaine et encourage, par conséquent, une mobilité plus responsable et respectueuse de l'environnement tout en valorisant les « forces vives » locales (acteurs culturels et économiques) qui font vibrer la grande agglomération toulousaine !

Quelques chiffres

- 104 400 adhérents au 31/01/2025,
- 10 000 c'est le nombre moyen d'adhésions supplémentaires par an,
- + de 300 partenaires locaux.



C'est plus de 5 000 lots/an qui sont offerts aux adhérentes et adhérents du programme de fidélité Clubéo qui jouent le jeu des transports en commun pour aller travailler, se divertir, se retrouver ou s'évader sur notre territoire.

L'adhésion est gratuite : il suffit d'être détenteur d'une carte Pastel (les cartes MonToulouse, MUT, Senior et l'Appli Tisséo sont compatibles avec le programme !).

40 points de bienvenue sont offerts à chaque adhérent(e) et chaque validation rapporte 10 points : + le client valide, + il cumule de points à utiliser sur la boutique en ligne !

En 2025, nos objectifs sont de continuer à encourager le plus grand nombre à prendre les transports en commun en faisant, entre autres, du programme de fidélité un levier de fidélisation mais aussi de conquête. Il s'agit également de prospecter et intégrer de nouveaux partenaires qui insuffleront de nouvelles offres pour satisfaire les attentes de nos adhérentes et adhérents et de fidéliser les partenaires et les adhérentes/adhérents du programme.



Chaque nouvelle ligne est également une opportunité pour élargir le territoire de prospection ainsi que le nombre de partenaires du programme. Avec le Linéo 12 (Borderouge > Rangueil), le Linéo 7 (Université Paul Sabatier > Saint-Orens Lycée) et la ligne de bus express qui reliera Muret qui seront mises en service en 2025, ce sont de nouveaux partenaires potentiels rejoindront les + de 300 partenaires du programme actuels.

2.3.4.3. Campagnes de communication : « Créer une préférence durable »

Valorisation du Transport public comme levier pour agir contre le dérèglement climatique et œuvrer pour la transition énergétique.

- **La stratégie de communication de Tisséo Voyageurs** répond essentiellement à des objectifs de conquête et de fidélisation clients qui placent la qualité de service et la satisfaction de nos publics au cœur de la stratégie.
- Entreprise innovante et engagée, Tisséo Voyageurs est à l'écoute des attentes de ses clients et œuvre dans le sens de l'intérêt commun.

Chacun son trajet, chacun sa solution Tisséo !

Tisséo Voyageurs a su s'imposer, en 2024 comme la solution de toutes les mobilités au sens large, en incarnant une nouvelle posture qui propose un large panel d'intermodalité composé :

- > du réseau : métro, tram, bus, linéo, téléphérique
- > + de nouvelles solutions de service :
 - Autour du vélo (itinéraires vélo, parcs à vélo, partenariat Vélo Toulouse),
 - Autour de la voiture (covoiturage, autopartage (Citiz), parcs relais (P+R), recharge électrique voiture),
 - Autour de la marche (optimisation des trajets piétons).

Tisséo Voyageurs est + qu'un bouquet de moyens, c'est un FACILITATEUR de la mobilité.

Petits trajets, grands effets ! : La conquête de notre clientèle consiste également à convaincre d'utiliser Tisséo dans le cadre d'une démarche pro-environnementale.

Quel que soit la thématique, Tisséo Voyageurs sensibilise le plus grand nombre au rôle responsable des transports collectifs sur le plan environnemental. Pour Tisséo Voyageurs, le message est clair : se déplacer en transports en commun, c'est contribuer à la lutte contre le changement climatique.



2.3.4.4. Démarche d'éco-conception pour les développements des applis Tisséo.

Acteur majeur de l'intégration de toutes les mobilités, au-delà de son offre de service propre, Tisséo aborde aussi la question de la sobriété environnementale par une réflexion sur la conception même de ses produits digitaux.

A l'image des enjeux d'inclusivité/accessibilité intégrés depuis plusieurs années comme structurels pour ses produits digitaux, la démarche d'écoconception vise à mieux penser les expériences pour limiter les requêtes et consommations de données superflues tout en restant au cœur des besoins utilisateurs.

En plus d'être respectueuse de l'environnement, cette vision assure également une expérience utilisateur

positive grâce à de meilleures performances générales et une amélioration continue de l'optimisation des flux de données.

- **Quelques exemples :**

Calcul d'itinéraire : Résultat des propositions alternatives de mobilité (vélo / rabattement P+r/ covoiturage / etc.) lancée à la demande de l'utilisateur selon son besoin (pas de génération globale inutile).

Widget : Actualisation des informations par l'utilisateur (économie de consommation de données & optimisation de la consommation de batterie des smartphones).

2.3.5. Les actions RH en faveur de la transition énergétique

Référent : Direction Clientèle et Direction Communication

2.3.5.1. Avancée des processus de dématérialisation

La Direction des ressources humaines de l'entreprise s'est engagée depuis maintenant plusieurs années dans une accélération du processus de dématérialisation des nombreux documents traités au quotidien (arrêts de travail, demandes de congés, etc...) : pour réduire l'usage du papier et les coûts et impacts écologiques liés aux envois postaux, les salariés sont invités à communiquer de plus en plus de documents via le Système d'Information RH.

Ce projet permet également d'accélérer et de sécuriser le traitement des demandes des collaborateurs.

Cette simplification et digitalisation administrative a été poursuivie en 2024 et s'est traduite par les avancées suivantes :

- Accès au Bilan Social Individualisé (BSI) pour chaque salarié dans la rubrique « Mes documents RH » de son espace personnel,
- Dépôt en ligne du justificatif annuel des Cartes Pastel des ayants-droits des salariés,
- Accès au bulletin de paie et aux annexes : courrier échelon, DRC conducteurs, pointage etc. via l'espace personnel du SIRH,
- Préparation du départ à la retraite : possibilité pour le salarié de s'inscrire à la réunion d'information organisée par l'entreprise et au stage de préparation, toujours via le SIRH,
- Accès au télétravail : organisation des modalités d'entrée dans le dispositif, comme prévu par l'accord du 12 septembre 2024, via l'outil SIRH,
- Via leur « self-service », les salariés peuvent désormais poser leurs « Repos Férié », ce qui n'était pas le cas auparavant.

Au-delà du SIRH, la dématérialisation se poursuit au sein même de la DRH, par la mise en place de « Fast Parapheur », permettant la signature électronique et sécurisée de l'ensemble des avenants contractuels.

2.3.5.2. Mise en oeuvre du télétravail

L'accord d'entreprise relatif au télétravail de Tisséo a été signé par 3 organisations syndicales le 12 septembre 2024. Il consacre la pratique en place depuis la crise sanitaire du Covid, à savoir permettre le recours au télétravail pour les salariés remplissant les critères d'adhésion au dispositif, et ce à raison d'un jour par semaine.

Le télétravail réduit les déplacements et diminue à son échelle la fatigue associée des collaborateurs et les émissions de CO2. Il apporte de la flexibilité et diminue le stress lié aux aléas que peuvent rencontrer les salariés dans leur vie personnelle.

Plus spécifiquement, les proches aidants, femmes enceintes et salariés en situation de handicap bénéficient d'un accès facilité au télétravail :

- les proches aidants ont droit à 2 jours de télétravail par semaine,
- les salariés reconnus travailleurs handicapés peuvent voir augmentés leur nombre de jours en télétravail en fonction des besoins exigés par leur handicap,
- les salariées enceintes d'au moins 4 mois peuvent bénéficier de 2 jours de télétravail par semaine.

2.4. ACHATS ET PROCESS

2.4.1. Mise en place d'une politique achats durables / clauses environnementales

Référente : Hélène MAISONABE, Direction Juridique, Achats, Logistique

Véritable levier en matière de Développement Durable, notre politique achats durables permet de poursuivre une logique qui lie les clauses d'insertion mises en œuvre en 2010 dans les marchés publics et les critères et clauses environnementales instaurés en 2014.

Tisséo Voyageurs contribue réseau régional RES'OCC, réseau des achats responsables en Occitanie, composé de près de 200 membres regroupant les organismes soumis au code de la commande publique.

RES'OCC facilite ainsi la mise en relation, le partage et la montée en compétences de ses membres (acheteurs, prescripteurs, juristes, chargés de missions, élus ...), afin de leur permettre collectivement de relever le défi d'une commande publique responsable.

- **Plus de 50 % des marchés** ont des clauses ou des critères environnementaux,
- **La réduction des consommations d'énergie** reste un axe prioritaire et le critère le mieux adapté à nos familles d'achats
- **Mise en place des Contrats de Performance énergétique (CPE)** cf. ci avant Maintenance et contrat de performance énergétique métro CVC et électricité DI : Sur chaque lot, les entreprises se sont engagées sur un contrat de performance énergétique avec un objectif contractuel de minimum 3%,
- La réduction de l'impact carbone est intégrée dans les marchés et dans le choix des offres (cycle de vie des produits),
- **Marché Gaz.**

La fourniture de Biogaz est comprise dans le marché pour pouvoir répondre à l'obligation réglementaire d'injection d'une part de biogaz à hauteur de 30% en 2023 et 2024.

- **Marché électricité segments C2 et C4 (notamment électricité de traction)**

Achats de 50% électricité verte en 2023, via des garanties d'origine, le contexte exceptionnel de hausse de prix n'a pas permis de réaliser d'achat en électricité verte, achat de 50 % réalisé en 2025.

- **Espaces verts et système d'arrosage du Tramway**

Après la mise en place d'un désherbage sélectif en avril 2017, la prestation de désherbage a évolué en une prestation mécanique par scarification suivie d'un regarnissage depuis avril 2018.

Un ajustement des temps d'arrosage selon les relevés de la station météo a été mise en place.

Un diagnostic du système centralisé d'arrosage automatique a permis des actions correctives allant dans le sens d'une consommation d'eau raisonnée.

Dans le cadre de la relance du marché, « Le titulaire s'engage dans une démarche de progrès, en lien avec le développement durable et pendant toute la durée du marché, afin notamment d'optimiser la prestation, diminuer les coûts du contrat, réduire la consommation énergétique. (...) »

Les évolutions peuvent résulter d'initiatives du titulaire ou de TISSEO. (...)

Le titulaire doit faire 2 propositions annuelles, qu'elles soient ou non acceptées par Tisséo. »

Dans ce cadre le titulaire a proposé d'installer pour essai une sonde dans le secteur des Arènes. Cette sonde va ajuster automatiquement l'arrosage en fonction des conditions climatiques à l'endroit où elle se trouve. Elle permet de couper le système en cas de pluie. En fonction du retour d'expérience, un déploiement pourrait être envisagé.

- Véhicules propres

- Sur les marchés de sous-traitance transport, en 2024 on compte environ 90 bus GNV pour l'exploitation des lignes régulières. Progressivement le parc des véhicules affrétés passe au GNV et l'âge moyen du parc diminue. Il y a maintenant 5 stations GNV construites par les titulaires des marchés et qui permettent d'assurer l'avitaillement de leurs véhicules. Tous les sous-traitants transport sont équipés de logiciel de suivi des consommations. Les conducteurs sont régulièrement formés à l'éco-conduite.
- Sur la flotte de véhicules d'entreprise, achat de véhicules électriques :
 - 10 Dacia Spring,
 - 3 Renault Master E-TECH FOURGON L2H2,
 - Commande de 2 tracteurs pour les sites de Langlade et Atlanta afin d'uniformiser les moyens de tractage des bus sur les 3 dépôts à l'exemple du dépôt de Colomiers. Ces engins sont plus adaptés que l'actuel camion de remorquage pour effectuer les mouvements dans l'enceinte d'un dépôt et présente des avantages sécuritaires : gabarit moins encombrant offrant une meilleure visibilité, vitesse très lente, commandes déportées à l'arrière du véhicule.

▪ Programme « Waste2Build »

Le mandat 15 relatif à l'aménagement du PCC de la 3^{ème} ligne (mandat de maîtrise d'ouvrage confié à TV par TC) fait partie du programme « Waste2Build », projet d'économie circulaire dont l'objectif est d'optimiser les ressources et valoriser les déchets du BTP à l'échelle locale. Des éléments et matériaux propices au réemploi ont été identifiés sur le futur chantier : escalier extérieur, gardes corps...

Ces éléments seront déposés afin de permettre le réemploi sur un autre chantier.

Inversement, certains matériaux utilisés sur notre chantier pourront être issus du réemploi comme les revêtements de sols et la faïence murale.

▪ Réutiliser / réparer : repousser l'obsolescence, utilisation de pièces reconditionnées

Utilisation de pièces reconditionnées

Dans le cadre du marché « Entretien du parc de pneu bus », le fournisseur s'est engagé sur des taux de rechapé (process du rechapage : recyclage des pneus par le remplacement sur la carcasse du pneu de la bande de roulement ou les flancs) et recreusé (augmente la durée de vie du pneu et réduit la consommation du carburant).

Le rechapage a un impact sur le développement durable en donnant une seconde vie aux pneus.

En 2020, les pourcentages de ces types de pneus utilisés sont de 8 % pour les recreusés et de 17% pour les rechapés.

En 2021, les pourcentages de ces types de pneus utilisés sont de 10 % pour les recreusés et de 19% pour les rechapés.

En 2022, les pourcentages de ces types de pneus utilisés sont de 26 % pour les recreusés et de 16.2% pour les rechapés.

En 2023, les pourcentages de ces types de pneus utilisés sont de 23 % pour les recreusés et de 15.6% pour les rechapés.

En 2024, les pourcentages de ces types de pneus utilisés sont de 41 % pour les recreusés et de 12.6% pour les rechapés.

Au regard de l'évolution des taux de recreusés et rechapés sur les dernières années, et à l'occasion du renouvellement du marché d'entretien des pneumatiques bus, il a été demandé au prestataire de s'engager sur les taux de recreusage et de rechapage, suivants :

CYCLE DE VIE DU PNEUMATIQUE	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031
Taux Recreusés , engagement candidat	15%	18%	20%	22%	25%	25%	25%
Taux Rechapés , engagement candidat	15%	20%	25%	27%	30%	30%	30%
Taux Recreusage suite rechapage , engagement candidat	10%	11%	12%	13%	15%	15%	15%

Cet engagement a été contractualisé.

L'utilisation de pièces détachées reconditionnées est également encouragée à travers les contrats de fourniture de pièces pour la maintenance des véhicules. Exemples :

- Le marché ALSTOM pour le tramway comporte ce type d'option
- Les détecteurs de fumée installés dans les rames de Métro sont changés à neuf au cours d'une maintenance préventive. Ils sont récupérés par le mainteneur et reconditionnés pour être utilisés lors de maintenance curative (sauf pour le 206).

D'autres marchés pour le Bus utilisent ou vont utiliser le système d'échange standard (ou reconditionnement) :

- Les moteurs de traction thermiques (TECTOR, CURSOR, etc...),
- Equipements de la chaine hybride des GX437 (fabricant BAE).

Les moteurs électriques des bus hybrides reconditionnés en interne.

D'une manière plus générale, lorsqu'il est besoin de compléter un stock d'équipements pour le matériel roulant Bus, la solution de la fourniture d'équipements reconditionnés est privilégiée. Exemple : en 2024, A l'occasion de la mise en place d'un marché de maintenance pour les ponts de marque ZF des bus, il a été demandé au titulaire de fournir des ponts reconditionnés pour augmenter le stock d'équipements disponible pour les réparations.

Repousser l'obsolescence et la fin de vie des équipements :

En collaboration avec les fabricants et intégrateurs, des expertises sont régulièrement effectuées par TISSEO sur des systèmes ou des équipements de véhicule (Métro, Tramway) afin de prolonger la durée de vie initiale de tout ou partie du système dans le respect de normes sécuritaires.

En 2021 :

- Le système d'ouverture des rames de Métro VAL 208 NG NG2. L'étude du constructeur a montré que les équipements sont en très bon état. Sur cette base le STRMTG a validé la demande de modification, il n'y aura donc pas de changement systématique des pièces, il sera procédé à un nettoyage et une vérification. Le changement des pièces pourrait ne concerner que 2% des pièces.

- Automatismes du système de freinage des rames de Métro : Une expertise étudie la pertinence du remplacement de l'ensemble des cartes électronique. Les cartes non remplacées pourraient voir leur durée de vie rallongées de 30%.

Etude toujours en cours.

Rallonger la durée d'exploitation des bus

La durée d'exploitation des bus passe de 15 ans à 18 ans.

Durée de vie prolongée des équipements informatiques

- Micro-ordinateur de bureau : renouvellement tous les 6 ans (au lieu de 5 ans),
- Micro-ordinateurs portables : objectif de renouvellement tous les 4 ans (au lieu de 3 ans),
- Environnement Serveurs : renouvellement tous les 6 ans, ou plus en fonction des contraintes logicielles (au lieu de 5 ans).

▪ Coût global d'acquisition / d'utilisation

D'une manière générale, une dynamique est engagée sur les aspects de coût global d'acquisition/d'utilisation en tenant compte des consommations d'énergie en lien avec les grands investissements à venir sur la durée du contrat.

▪ Responsabilité sociétale

- **Les fournisseurs de vêtement** et chaussures de travail pour le personnel technique ont rédigé avec leurs sous-traitants un code de conduite pour le respect des droits de l'Homme.
- **Restauration**

API assure la restauration sur nos sites depuis juin 2024.

En 2024, les produits frais représentent 75 % des achats du restaurateur.

Fournisseurs locaux :

- Pain : Les boulangers toulousains (31),
- Produits laitiers : La Vache Occitane (31), Ferme du Prozic (31), YEO,
- Volaille : Fermiers du Gers (32), Samaran,
- Viande : Produits sur son 31 (31), Gerial Le jambon d'Auch (32),
- Fruits et légumes : Produits sur son 31 (31).

Actions contre le gaspillage :

Assiette No Gaspi / Menu P'tit Malin : invendus proposés le lendemain à des prix plus bas.

Eco-gestes des bouteilles et canettes sur tous les sites de restauration.

Le tri des bio déchets est effectué depuis juin 2024.

Bio déchets : En 2024, 5 Tonnes de bio déchets ont été collectés dans les 4 restaurants de Tisseo.

- **Reprise de matériel informatique Tissé : Convention avec l'association Envie**

- **A noter, Marché nettoyage de bureaux** ; depuis 2017, les horaires en journée sont privilégiés pour le nettoyage de bureaux des sites ; cette évolution a été menée dans le cadre d'un groupe de réflexion interne et externe à l'entreprise.
-
- **Tri du papier : EASYTRI** procède à l'enlèvement des modules de tri une fois par mois (marché de Gestion des déchets non industriels valorisables (cf. paragraphe déchets).

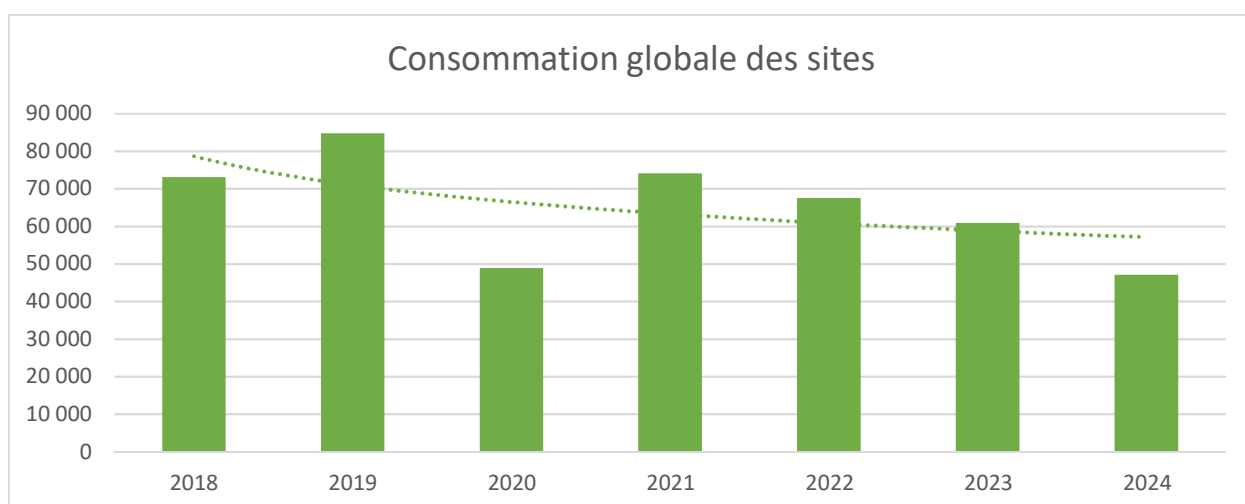
2.4.2. Maintenance green/Optimisation gestion de l'eau

Référent Philippe Moreau, direction Technique

Dans le cadre de nos engagements dans le CSP, notamment en matière de préservation des ressources naturelles, nous prévoyons d'économiser 10 % d'eau d'ici 2030. Les actions porteront sur l'identification et la suppression des fuites, le gaspillage, l'analyse de nos consommations dans un objectif de sobriété.

Pour 2024, la consommation est de 47 089 m3, soit une économie de 13 700 m3 en une année

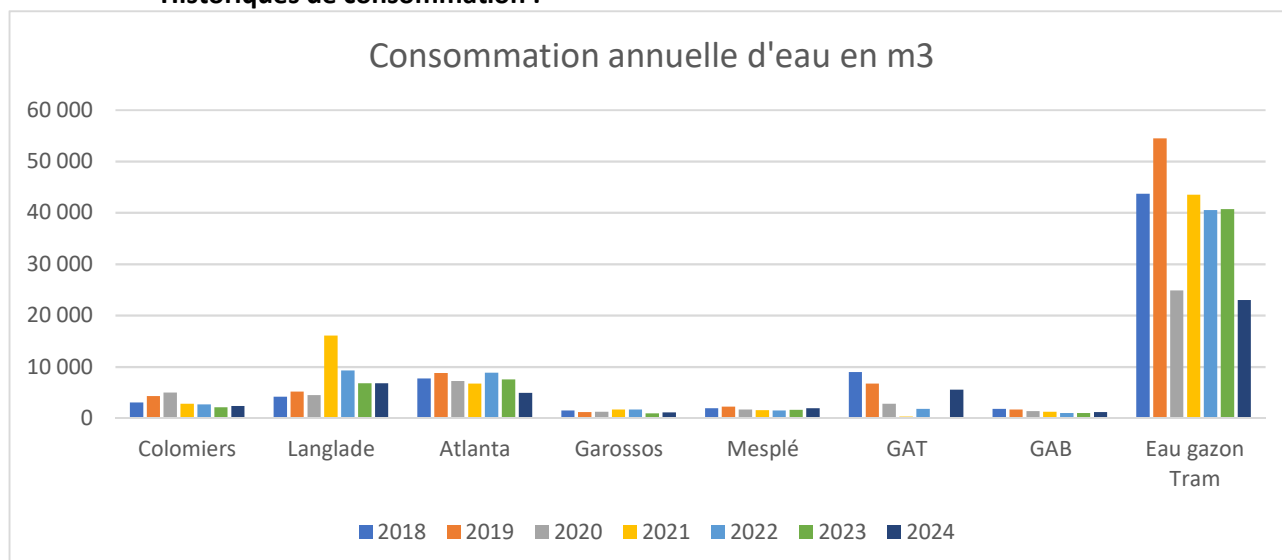
La diminution de consommation d'eau de ville en 2024 est due au colmatage des fuites et, principalement, à un été pluvieux. Cela nous a permis de diminuer l'arrosage du gazon au tram.



Pour 2024, nous avons :

- Colmaté les fuites du site d'Atlanta,
- Testé le fait de diminuer le rinçage des rames du tram à l'eau de ville. Les essais ne furent pas concluants car il subsiste des traces de coulures sur les rames,
- Analysé les fuites en temps réel, avec les compteurs connectés au réseau de suivi des consommations de Toulouse Métropole,
- Analysé la consommation des tunnels de lavage, grâce à la télérelève installée par le prestataire VINCI,
- Validé l'installation d'un automate de supervision de l'arrosage du gazon du tram.

Historiques de consommation :



50 % de notre consommation d'eau de ville sert à arroser l'herbe du tram

Pour cette année 2025, nous allons axer notre travail sur :

- La recherche de la surconsommation du site du GAT et de Langlade,
- Avoir le même niveau de consommation d'eau sur les sites ; d'Atlanta, de Colomiers et d'Langlade, car nous sommes sur des activités similaires,
- Optimiser la consommation d'eau au niveau du tunnel de lavage de Colomiers,
- L'analyse d'une récupération de l'eau de lavage du tunnel du GAT,
- Le suivi de nos consommations de tous les sites (kiosques compris) grâce au logiciel CITRON,
- Le suivi du nouvel automate de la gestion de l'arrosage du tram, ainsi que le pilotage automatique de celui-ci au niveau des arènes par une station météorologique autonome.
- Etudier la possibilité de neutraliser l'arrosage sur des portions de la ligne tram, durant les périodes de forte chaleur.

2.4.3. Maintenance green/La gestion des déchets d'exploitation

Référents : Bérengère Bernadac Quesnel/ Marine Lafon, Sécurité Transport Environnement Sites

Gestion des déchets d'exploitation : optimisation sur site / sensibilisation salariés / harmonisation des consignes de tri.

Le service Sécurité Transport Environnement Sites (STES) assure **le suivi et la traçabilité des déchets industriels générés par les activités de maintenance de l'ensemble des sites TISSEO.**

Tisséo Voyageurs en tant que producteur de déchets est tenu d'en assurer ou d'en faire assurer l'élimination dans des conditions n'engendrant pas de nuisances pour la santé et l'environnement (Art. L.541-2 du Code de l'Environnement). Il est responsable de ses déchets jusqu'à leur élimination, et doit pouvoir justifier de leur destination finale à la demande de l'administration.

Dans ce cadre, le service STES :

- Est l'interlocuteur privilégié des titulaires des marchés en charge de l'enlèvement des déchets et s'assure de leur bon déroulement.
- Vérifie les autorisations nécessaires à la cession de ses déchets auprès des prestataires d'enlèvement et de traitement (récépissé de déclaration d'activité de transport de déchets dangereux et non dangereux, de négoce et courtage, récépissé de déclaration, arrêté d'autorisation d'exploiter, ...).
- Détermine pour chaque déchet, la codification nomenclature déchet ainsi que la dénomination ADR (Accord européen relatif au transport international des marchandises par route), le cas échéant.
- Établit des fiches d'identification déchet (FID) pour chaque déchet afin d'obtenir les certificats d'acceptation préalable (CAP) et s'assure de leur renouvellement annuel.
- Contrôle que les déchets répondant à la réglementation sur le transport des marchandises dangereuses (ADR) disposent des contenants agréés correspondants (certificats d'agrément à l'appui).
- S'assure de la traçabilité de l'ensemble des bordereaux de suivi des déchets (BSD) via trackdéchets.
- Tient à jour un registre chronologique où sont consignés tous les déchets sortants.
- Assure l'archivage de l'ensemble de la documentation (registres au moins trois ans et les BSD cinq ans).
- Informe des écarts constatés les parties concernées (prestataires ou sites Tisséo).
- Assure la veille réglementaire sur le processus de gestion des déchets.

La loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte encourage la lutte contre les gaspillages, la réduction des déchets à la source, leur tri et leur valorisation.

Dans le prolongement de cette loi, Tisséo répond également aux exigences du décret n°2021-950 du 16 juillet 2021 relatif au tri des déchets de papier, de métal, de plastique, de verre, de textile, de bois, de fraction minérale et de plâtre.

La gestion des déchets chez Tisséo Voyageurs comprend :

- **Les déchets de maintenance** : L'ensemble des sites de maintenance de Tisséo dispose d'aire de déchets.

Pour les Déchets Non Dangereux : 3 bennes par site

1



2




Les PLASTIQUES PROPRES
 (= films étirables d'emballage des colis ou des pièces détachées et le papier bulle) **sont à éliminer dans cette benne**

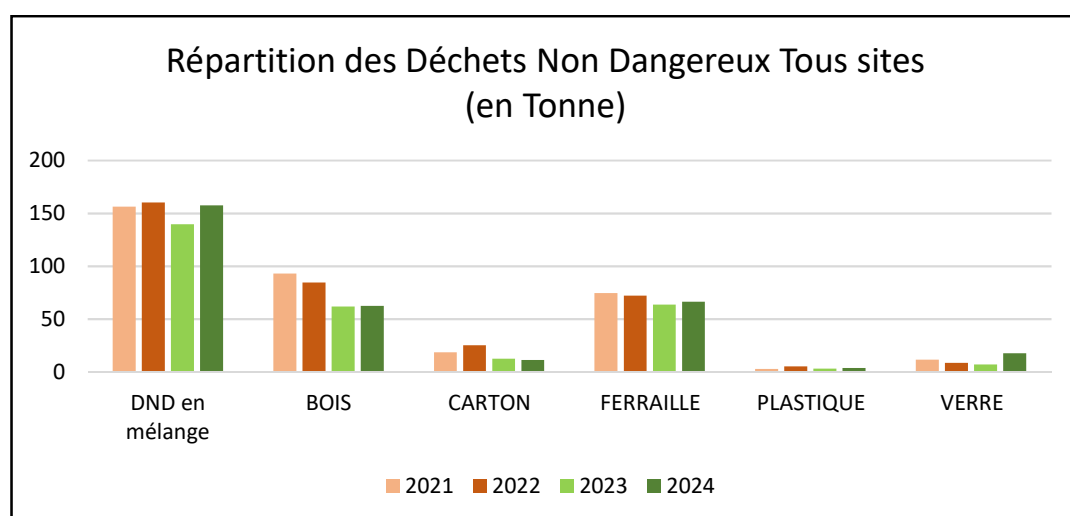


3





+ 1 benne Verre uniquement sur le site de Langlade lié à la présence de l'activité de réparation des pare-brises.



Pour les Déchets Dangereux

Les déchets dangereux sont enlevés dans divers contenants en fonction des déchets à éliminer :



Caisse croco



Caisse palette
ou jumbox



Fût à bonde



Fût OT
(Ouverture Totale)

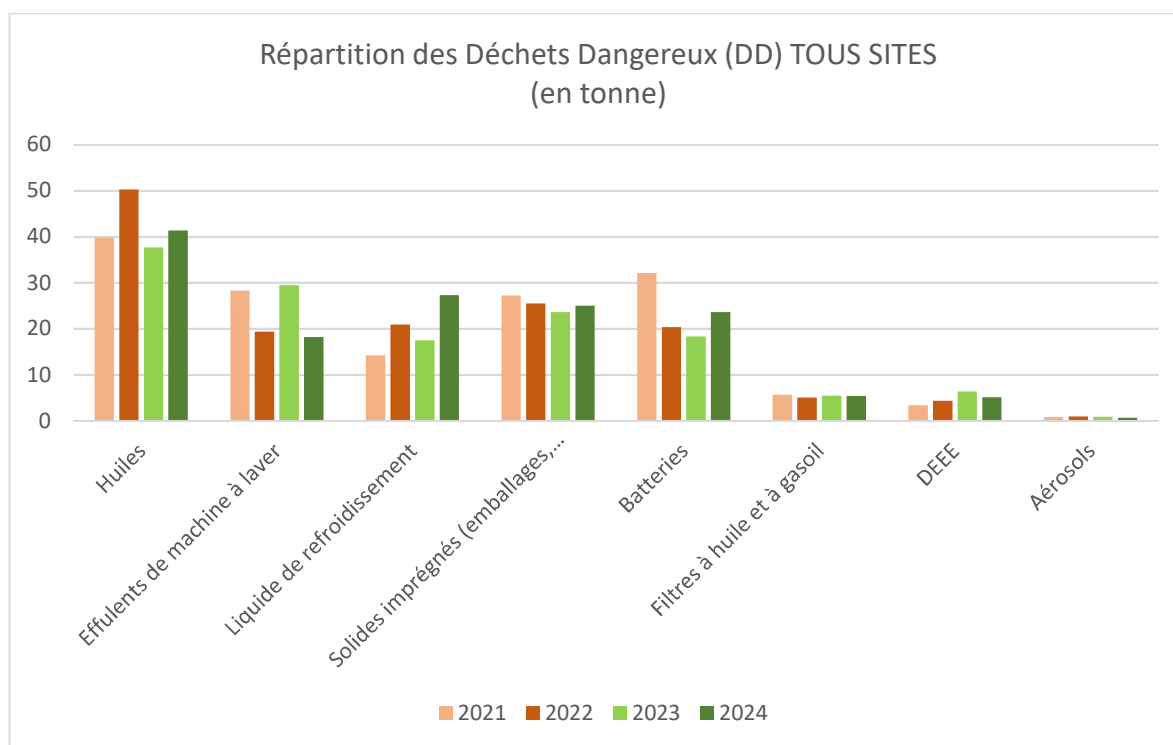


Bac recylum

TYPE DE DECHET	CONTENU	TYPE DE DECHET	CONTENU
 SOLIDES IMPREGNES 15 02 02 * EMBALLAGES VIDES (Bidons, Cartouches, Tubes...) CHIFFONS SOUILLES GANTS SOUILLES UN 3175 ABSORBANTS SOUILLES	Chiffons souillés Gants souillés Absorbants souillés Emballages vides (Bidons, Cartouches, Tubes...) Toutes matières souillées	 FILTRES HUILE/GASOIL 15 01 07 * UN 3175	Uniquement des filtres à huile et à gazole.
 BATTERIES 16 06 01 * UN 2794	Batteries bus uniquement Pour le Métro et le Tram à traiter au cas par cas	 NEONS LAMPES 20 01 21 *	Néons et lampes de toutes tailles.
 PRODUITS PERIMES ET/OU ENTAMES 08 01 11 * UN 1263	Produits périmés pleins ou entamés n'étant plus utilisés.	 D3E Déchets d'Équipements Électriques et Electroniques 16 02 13 *	Circuits imprimés Ordinateurs Calculatrices Ecrans numériques...
 AEROSOLS 16 05 04 * UN 1950	Uniquement des aérosols.	 PILES ET ACCUMULATEURS 20 01 33 *	*Autres petites batteries et piles et accumulateurs.
 SOLVANTS / DILUANTS USAGES 14 06 03 * UN 1993	Bains de solvants/diluants utilisés pour nettoyer les outils nécessaires à la peinture...	 CARTOUCHE ENCRE ET TONER 08 03 18	Uniquement sur Basso Cambo.

Les sites disposent également de cuves enterrées afin de récupérer :

- Les huiles usagées,
- Les liquides de refroidissement usagés,
- Les effluents de machines à laver usagés.

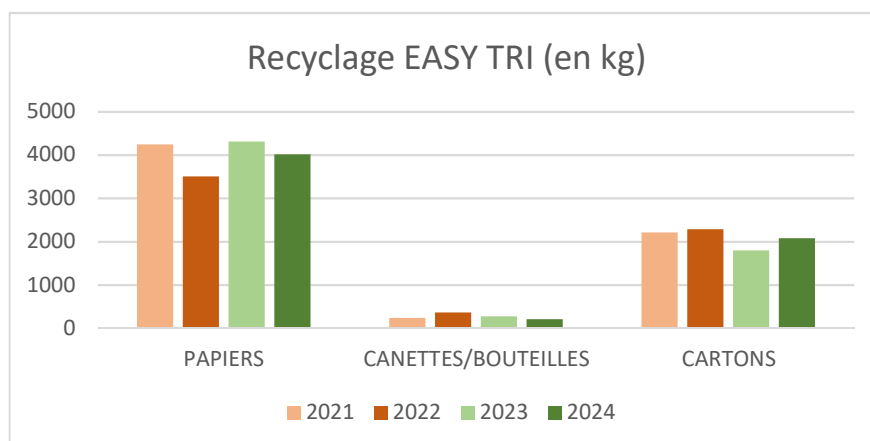


- **Une collecte spécifique dédiée aux déchets de papiers de bureau et de bouteilles plastique et canettes :**

Afin d'améliorer la gestion des déchets de bureaux valorisables (papier, canettes, bouteilles plastiques, ...) et diminuer les déchets pouvant se retrouver dans les conteneurs mis en place par la collectivité une collecte spécifique a été mise en place depuis mars 2020 :

Il s'agit de la collecte de :

- Cartons sur le site de Mesplé,
- Bouteilles et canettes sur les sites possédant un restaurant d'entreprise (EASYCUB),
- Papiers sur l'ensemble des sites TISSEO (MODULES PAPIERS),
- Accompagnement de la démarche en actions de sensibilisation des salariés. (Affichage, info salariés régulières sur éco gestes, changement de pratiques de collecte et de tri).



Les économies générées par le tri à la source et au recyclage associé aux papiers de bureaux tous sites confondus depuis 2020 en appliquant la méthode BILAN CARBONE, éco-emballage et Green peace :



- **Les déchets issus des restaurants d'entreprise** : cela inclut les huiles de fritures, l'entretien du bac à graisse, l'obligation de tri à la source et de valorisation organique des biodéchets.

En 2024, la collecte séparée des biodéchets devient obligatoire pour tous, quel que soit le volume produit.

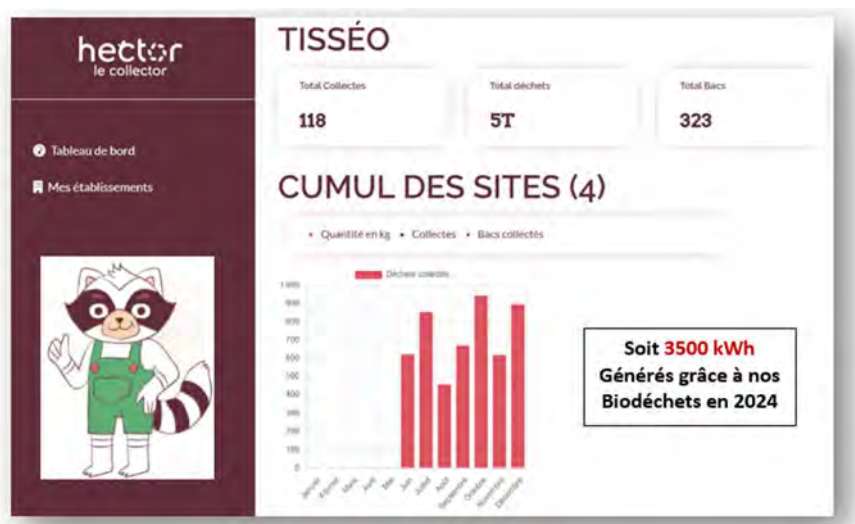
Cette collecte a été intégrée au marché en charge du service de restauration d'entreprise.

La start up Toulousaine « Hector le collector » collecte les biodéchets générés par nos 4 restaurant d'entreprise depuis le mois de juin 2024. Les biodéchets collectés sont ensuite envoyés au centre de méthanisation « Cler verts » situé à Belesta en lauragais.

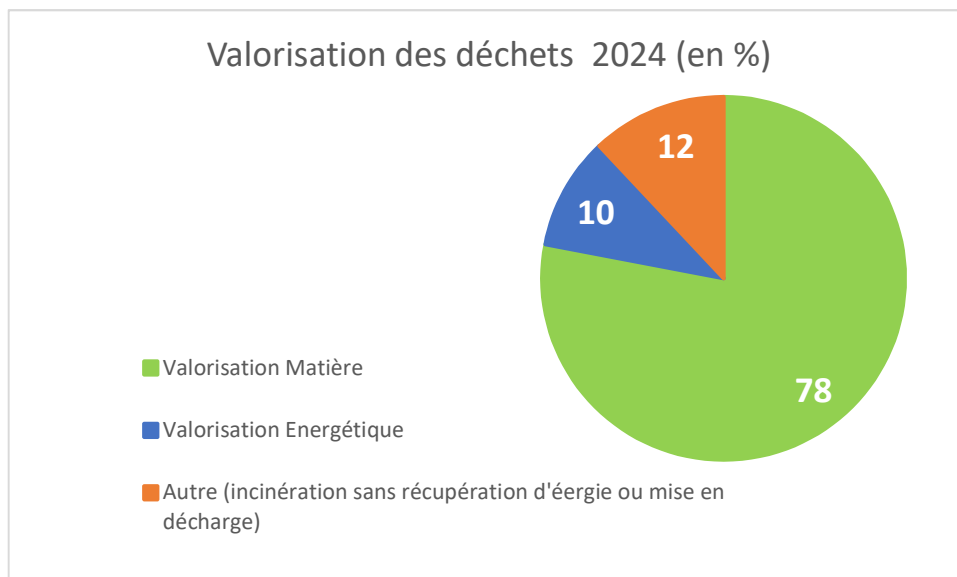
Une fois introduits dans le méthaniseur, les biodéchets sont mélangés et chauffés. Les bactéries présentes naturellement les transforment en :

- BIOGAZ épuré pour devenir du biométhane. Sa pression est ensuite réglée avant qu'il soit injecté dans le réseau français de distribution de gaz naturel pour de nombreux usages : chauffage, eau chaude, sanitaire, électricité, carburant. et en digestat (résidu utilisable comme du compost).
- DIGESTAT (utilisable comme compost) quant à lui peut être épandu sur les terres agricoles et se substituer aux engrais chimiques.

Données 2024 d'HECTOR LE COLLECTOR



L'ensemble des déchets est collecté par des entreprises agréées et le tri à la source nous permet de valoriser près de 90% de nos déchets dont environ 78% en valorisation matière (recyclage) et 10% en valorisation énergétique (incinération avec récupération de la chaleur).



A noter : Une réflexion est en cours sur la mise en place de points de collecte d'apports volontaires. Également, en 2025, le tri à la source des textiles va être mis en place. Cela comprendra la récupération des tissus issus de l'activité de sellerie et des vêtements de travail.

2.4.4. Biodiversité : Implantation de ruches, et végétalisation du patrimoine foncier

2.4.4.1. Installation de 5 ruches sur le site de Mesplé, projet salariés, pilotage DD/RSE

- **Ce projet est lauréat des trophées de l'innovation 2019** à destination des salariés, prix Développement Durable. Ces trophées ont impulsé une dynamique forte de projets portés le personnel en faveur de la protection de l'environnement.
- **Biodiversité et solidarité :** Ce projet offre un toit aux abeilles et aide également au développement des apiculteurs locaux.
- En effet, un partenariat a été créé avec l'association « Abeillement Vôtre », sélectionnée pour la prise en charge de l'installation et de l'entretien du rucher,
 - L'association « Abeillement Vôtre » mène des actions de protection de la biodiversité et de sensibilisation au développement durable. Les ruchers de l'association sont répartis dans la métropole toulousaine.
 - L'installation a été finalisée en juin 2020 (construction des ruchers et mise en place de l'essaim).
- **Le site de Mesplé** est particulièrement adapté pour l'installation de ruches car dispose de grands espaces verts avec une gestion éco responsable (désherbage manuel, zones de tontes réduites...) mise en place dans le cadre de la démarche Développement Durable de Tisséo Voyageurs.





- Le rucher est positionné en périphérie du cheminement piéton reliant les bâtiments à la passerelle, à l'abri de l'éclairage du parking.

- Le rucher dispose d'une enceinte de 2 m de hauteur équipée de brise-vues et d'ouvertures en plexiglas pour permettre l'observation en préservant la tranquillité des abeilles.

- **La sensibilisation** : organisation de visites du rucher, expositions, projet fédérateur et retours des salariés positifs. Informations régulières sur la vie de la ruche, communication interne, site intranet.



Le rucher est également valorisé auprès des visiteurs (affiche, flyers dans le hall d'entrée) et a pour vocation notamment de permettre des actions à visée pédagogique sur la protection de l'écosystème dans le cadre des actions socio-éducatives menées auprès des jeunes publics.

- Suivi et animation du projet par une équipe de salariés et service Développement Durable.
- Le miel produit est destiné à des actions de communication interne et externe (visite rucher, dons du sang sur sites).
- 2022 : mise en place d'un sentier pédagogique.
- Actions auprès des salariés, Visites des ruches sur le site de Mesplé; découverte de l'espace rucher, le parcours pédagogique, les cabanes à insectes, l'organisation du projet, rencontre et ateliers avec les apiculteurs de l'association Abeillement Vôtre, distribution de pots de miel issus de la récolte de Mesplé.
- Articles dans le journal interne sur la vie du rucher.
- 2023 juin atelier et visite salariés, offre de pots de miel ClubEo.
- 2024 ateliers DD transition énergétique sur les sites, valorisation du projet et distribution pots de miel (dons du sang, évènements internes...), visite du rucher avec l'équipe apicultrice.



2.4.4.2. Végétalisation du patrimoine foncier / plantations d'arbres sur les sites de TisséO

Référent : Gilles Guillard, Sabine Llido, Direction Juridique, Achats, Logistique

Un projet de valorisation du patrimoine foncier est lancé depuis 2020 afin d'effectuer un programme de végétalisation des espaces non bâtis.

Une étude détaillée du domaine foncier de 68 hectares a permis ainsi de qualifier précisément ce potentiel en termes de quantité et d'essences.

195 arbres ont été plantés fin 2020-début 2021.

Fin 2023 et début 2024, 160 arbres (principalement des Lagerstroemia, Erables, Frênes, Tilleuls, Cydonia Oblonga, Cercis Siliquastrum) dont 19 pris en garanties (Argoulets, parking de Balma Gramont, gare d'échange Balma Gramont, garage de Borderouge, Colomiers, kiosque Entiore, Garossos, garage de Basso Cambo, Langlade, Mesplé, parking Maladie) ont été plantés. L'entrée du site de Mesplé ainsi que l'îlot central de la gare d'échange de Balma Gramont ont également été végétalisées.

A noter : la végétalisation du parking silo de Colomiers a été restructurée en 2022 pour une meilleure cohérence d'ensemble.

En 2023, 50 arbres morts suite à la canicule de 2022 ont été remplacés sur divers sites.

Sur les prochaines années, la végétalisation des sites va se poursuivre (plantation d'arbres et création de talus végétalisés).

Par ailleurs, une dizaine d'arbres par an sont prévus pour des remplacements suite à des dégradations ou autres sur l'ensemble du parc de Tisséo.

2.5. COMMUNICATION ET SENSIBILISATION DES SALARIES

Référent : Elodie Le Gall Com interne / Catherine Labroue

2.5.1. La communication interne : outils et stratégie, Tous Eco, Logique !

Ce point est déterminant pour une bonne compréhension et appropriation des enjeux liés au développement durable par les salariés.

Le principe est d'utiliser l'ensemble des supports de communication interne pour informer et sensibiliser les salariés de l'actualité de Tisséo dans ce domaine (actions, projets, retours d'expérience, témoignages).

Par ailleurs, il s'agit d'encourager les actions et initiatives en matière d'efficacité environnementale, énergétique, économique et d'impulser la mobilisation des salariés pour relever le défi climatique et l'innovation sociale.

Un code graphique et un logo pour bien identifier ces communications, qu'elles soient marquées dans l'esprit des collaborateurs.

Les outils de communication sont conçus dans une logique multi supports.

- Création de pages Développement Durable sur intranet,
- Intégration de rubriques RSE : lutte contre le harcèlement et le sexisme, Ethique et Laïcité /actualisation régulières des documents,
- Chroniques régulières dans tous les supports de communication interne (Entre les Lignes, Fil du réseau, sur intranet et les écrans),
- Création d'un format spécial pour information sur les bonnes pratiques/ DD via messages électroniques (27 infos DD en 2024) ; ce format permet de produire de l'information dédiée aux salariés en fonction des actions menées notamment sur les écogestes, nouveaux projets, information actualités Développement Durable, mais également dans une rubrique dédiée du mensuel « Entre les lignes »,
- Création d'une charte graphique éco gestes.



- Eco guide, édition 2024 et information en salle de réunion pour inciter à adopter les bons gestes énergie,
- 2023 gestion des déchets de bureaux : Accompagnement de la démarche en actions de sensibilisation des salariés. (Affichage, info salariés régulières sur éco gestes, changement de pratiques de collecte et de tri),
- Des animations auprès des collaborateurs pour les informer et les mobiliser :
 - o Café des aidants : 2 périodes d'informations cette année sur les différents sites,
 - o L'association Proximité est venue à la rencontre des salariés pour favoriser le mentorat,
 - o Semaine du développement durable : ateliers sur tous les sites mettant en avant les actions DD mises en œuvre par Tisséo + focus sur le Bilan carbone,
 - o Mai à vélo et sensibilisation sur la cohabitation bus/vélo (sur tous les sites),
 - o Semaine de l'accessibilité : rencontre entre salariés Tisséo et personnes en situations de handicap sur la sensibilisation aux personnes en situation de handicap dans les transports,
 - o Fresques du climat proposées à l'ensemble des salariés.
- Communication régulière sur la Vie des abeilles et animations salariés.



En projet 2025

- o mise en place **d'une charte interne pour l'usage raisonné des e-mails** (objectif de réduction du volume des mails et de la surcharge informationnelle généré,
- o **Concours artistique interne auprès des salariés** avec comme thème le lien entre les transports en commun et la transition écologique nécessaire à la sauvegarde d'un environnement durable (photo, poème, sculpture, dessin, haïku, numérique, musique, peinture).

#TisséoArtistes Embarquez pour l'imaginaire !



#photo
#poème
#sculpture
#prose
#dessin
#haïku
#numérique
#musique
#peinture
#...

2.5.2. Lancement de la Fresque du Climat

1^{ère}
édition

CONCOURS ARTISTIQUE
INTERNE SALARIÉ.E.S
TISSÉO VOYAGEURS

La Fresque du Climat a été lancée en octobre 2023 au sein de l'entreprise, elle a fait l'objet d'une présentation puis d'un atelier en CODIR, suivis d'une première série d'ateliers animés par une salariée de la DRH auxquels ont participé des salariés de différentes Direction ainsi que les membres du CSE.

La Fresque du Climat est un dispositif permettant la mise en place d'ateliers ludiques et pédagogiques, basés sur l'intelligence collective dont l'objectif est de comprendre les causes et conséquences du dérèglement climatique.

Cet outil de référence s'appuie sur les rapports du GIEC et s'attache à en vulgariser les conclusions et études. A la suite des premiers ateliers, plusieurs salariés se sont portés volontaires pour devenir animateurs. L'entreprise dispose désormais d'une équipe de 9 animateurs, chargés du déploiement du projet Fresque du climat. 13 ateliers sont réalisés en 2024 et en 2025 ; ils sont organisés sur les différents sites afin de poursuivre la sensibilisation des salariés et de recueillir leurs idées pour nourrir une réflexion autour du plan d'action DD.



3. UNE ENTREPRISE CITOYENNE ET RESPONSABLE

Notre ambition est d'agir sur notre territoire dans le cadre de notre mission de service public, de favoriser l'innovation sociale, l'insertion, de faire vivre nos valeurs d'entreprise au quotidien et prévenir toutes formes de discrimination, dans nos pratiques RH, vis-à-vis de nos salariés et dans l'exercice de notre mission de service public, vis à vis de nos voyageurs.

La responsabilité sociale et sociétale de Tisséo se traduit prioritairement au sein de Tisséo dans les **domaines suivants** :

- Accessibilité du réseau,
- Le plan handicap DRH,
- Les autres actions en matière de responsabilité sociale de l'entreprise (RSE) : L'Egalité Femmes / Hommes,
- Le plan d'action lutte contre le harcèlement sexiste et harcèlement dans les transports en commun et en interne vis-à-vis des salariés,
- Les principes Laïcité, neutralité,
- Une entreprise qui agit sur son territoire, « Tisséo entreprise citoyenne » : L'Education à la mobilité et actions socio-éducatives, les actions solidaires, l'engagement de Tisséo au PAQTE, Le Contrat de Ville,
- La politique achats durables et responsables.

3.1. ACCESSIBILITE, « UNE MOBILITE POUR TOUS »

Référents : Marie Fourcade/Philippe Bourbon, Direction Clientèle

L'accessibilité fait preuve d'une appropriation de plus en plus marquée à Tisséo Voyageurs avec une dynamique liée à la prise en compte des parties prenantes : relations renforcées avec les associations concernées (CARUT), les partenaires locaux, et la synergie d'une complémentarité des actions des coordonnateurs accessibilité des deux entités TISSÉO COLLECTIVITÉS et TISSEO VOYAGEURS.

Le pilotage des actions est réalisé en cohérence avec les décisions de la Commission d'accessibilité des élus de TISSÉO COLLECTIVITÉS.

Un contexte réglementaire et législatif exigeant : les suites de la « loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées », l'ordonnance du 26 septembre 2014 relative à la mise en accessibilité des établissements recevant du public, des transports publics, des bâtiments d'habitation et de la voirie pour les personnes handicapées et ses décrets d'application, pris en compte dans toutes ses dimensions, avec notamment le SDAP et l'Ad'AP déposés en préfecture le 25 septembre 2016 par Tisséo Collectivités. En 2025, nous fêterons donc les 20 ans de la mise en place de cette loi.

Il convient de noter la prorogation des délais d'exécution du SDAP pour la mise en accessibilité des arrêts de bus accordée sur 2019 compte-tenu de l'engagement clair de Tisséo dans l'amélioration constante de l'accessibilité de ses équipements et ses services.

Tisséo Voyageurs participe à la diffusion d'une culture de l'accessibilité et à la prise en compte du handicap tout au long du parcours clients et de la gestion de projet (de la phase travaux à son lancement).

- **Un dialogue constructif et proactif**, sous la forme d'ateliers de travail mensuels qui sont des rendez-vous très attendus des associations de personnes en situation de handicap afin de contribuer à l'amélioration continue des services et équipements.

- **Un travail avec les partenaires institutionnels** (ville, métropole...) : partage de données / mise en commun d'informations accessibilité des arrêts de bus dans open data Ville de Toulouse, recherche de synergie et d'optimisation.
- Pour répondre aux obligations légales incombant aux Etablissements recevant du public (ou ERP), **un Registre d'accessibilité** du métro, des agences commerciales et des parking relais en silo est disponible depuis le printemps 2021 sur le site Internet Tisséo. S'ajoute depuis mai 2022, celui de Téléo, et en 2024, celui de l'Espace Voyageurs de Jean Jaurès.
- La démarche Qualité intègre des indicateurs Accessibilité dans ses suivis. Complétés par les réclamations clients et les audits externes (ex : Cridev2020 pour « Destination pour Tous » de Toulouse Métropole), ces retours terrains permettent d'établir un plan d'actions correctives qui concernent l'ensemble des corps de métiers de l'entreprise (information voyageur, patrimoine, équipement, ...).
- Le 3 décembre 2023 (journée internationale du handicap), **un guide accessibilité**, destiné à la clientèle, retrace l'ensemble des services et équipements facilitant le parcours d'une personne en situation de handicap (<https://www.tisseo.fr/se-deplacer/reseau-accessible>).
- Des versions en FALC (Facile à lire et à comprendre) et en Word ont été réalisées et mises en ligne en décembre 2024 pour s'adapter au plus grand nombre. Une mise à jour est prévue en 2025 pour prendre en compte les nouveautés (notamment l'arrivée du Ticket rechargeable).



Bilan 2024

- Bien que le Schéma Directeur d'accessibilité programmé (ou SD'AP) soit officiellement arrivé à son échéance, la démarche de mise en accessibilité des arrêts se poursuit de manière continue à chaque évolution ou création d'une ligne de bus.
 - o Une expérimentation de quai modulaire a été menée en novembre 2021 sur la gare bus de Jean d'arc. L'ensemble des quais ont été mis en accessibilité grâce à cette solution début 2023.
 - o Sans attendre la reprise de l'Agenda accessibilité programmé (ou Ad'AP) en 2022 avec la remise à niveau des ascenseurs et de l'éclairage des stations historiques de la ligne A, la rénovation des escaliers mécaniques sur la ligne B a repris en 2023. Les ascenseurs des stations Mirail Université / Fontaine Lestang / Arènes ont été rénovés en 2024.
- Ateliers CARUT, les thèmes abordés :
 - 18 janvier : Démonstration navigation lecteur d'écran / Accessibilité site Internet Tisséo,
 - 07 février : Rénovation des rames de métro / Schéma de ligne en voussure,
 - mars : Visite matériauthèque Ligne C à Labège,
 - 07 14 mars : Application Tisséo, audit accessibilité, dernières mises à jour,
 - 15 juin : Rénovation des portillons PMR de la ligne de contrôle (Open paiement),
 - 27 mars : Test d'implantation barre double dans les rames de métro rénovées,
 - 03 avril : Schéma de ligne en voussure / e-boutique,
 - 16 mai : Information Voyageurs Universelle, écran quai de métro (horizon ligne C),

- 13 juin : PEM La Cadène Ligne C,
12 septembre : Demain Mobilités !,
 - 18 septembre : Distributeur Automatique de Titres (pour cahier des charges horizon ligne C),
 - 18 décembre : Monte-escalier pour évacuation (pendant travaux fermeture PASO).
- Ces ateliers contribuent fortement à la rédaction des expressions de besoin pour la construction des Grands projets de Tisséo : Ligne Aéroport Express, CLB et LignC, que ce soit pour l'Information Voyageur à horizon ligne C (nouveaux équipements, contenus et formats), le matériel roulant et leurs équipements.

Les formations « accueil des personnes en situation de handicap » sont intégrées aux formations initiales de l'ensemble du personnel en contact avec la clientèle et l'ensemble du personnel présent dans l'entreprise avant cette intégration a été formé. Soit au total, 106 agents formés à l'exploitation cette année.

La Direction Clientèle renforce la formation en Langue des Signes Français (9 Conseillers mobilité en initiation et 4 en perfectionnement).

- Semaine de sensibilisation sur les dépôts du 02 au 05 décembre : rencontre pendant quelques heures entre des représentants d'association de PSH et des agents Tisséo de 1^{er}
Ligne : conducteur/trice + leur encadrement, agent de prévention et vérificateurs/trices dans les sites de prise de service. Un beau moment d'échange et de mise en situation.
- La poursuite de la mise à jour des audiodescriptions du Tram (100% actualisées) et des lignes du métro en suivant les lancements des LINEO 14 (en 2024) et des LINEO 9 et 12 en 2025.

Projets 2025 :

- Déploiement des portillons PMR 100% sans contact => 1^{er} trimestre 2025
 - Fermeture du tunnel entre la station Marengo et la Gare Matabiau (dit PASO) => à partir du 2^e trimestre 2025 : dispositif d'accompagnement pour les personnes fragiles (navette bus et présence renforcée à la station Marengo),
- Site Internet et E-boutique : mise aux normes accessibilités => 4^e trimestre 2025,
- Journées AGIR sur le Thème de l'Accessibilité => 4^e trimestre 2025,
- Lancement de la démarche de création des pictos cognitifs pour les stations CLB et Ligne C => à partir du 4^e trimestre 2025,

A cela s'ajoute les actions courantes de maintenance et mise à jour des supports disponibles :

- Lancement LINEO 9, 12 et Ligne Express Muret : assurer un service 100% accessible > sept 2025,
- Mise à jour des audiodescriptions des stations du métro,
- Remise à niveau des bandes de guidage podotactiles (ex MBC).

3.2. LES AUTRES ACTIONS RSE RH : MOBILISER TOUTES LES COMPETENCES

Référente : Sandrine COLIN, DRH

3.2.1. Le plan handicap DRH

La politique ressources humaines de Tisséo favorise l'intégration et le maintien dans l'emploi des travailleurs handicapés dans leur vie sociale et professionnelle. C'est un levier pour intégrer les différences et garantir l'égalité des chances.

Nos enjeux :

- Remplir notre obligation d'emploi (recrutement, obligation d'emploi de travailleurs handicapés, aide à l'identification RQTH et statuts assimilés),
- Changer les regards sur le handicap au travail,
- Accompagner le salarié dans l'adaptation de son poste de travail à son handicap,
- Aider l'encadrement sur les problématiques d'intégration et d'adaptation (au poste ou au service) d'un salarié handicapé sous sa responsabilité,
- Prévenir les situations d'inaptitude définitive, privilégier autant que possible et lorsque cela est possible les adaptations de poste afin de limiter les besoins de reclassement.

Nos pratiques :

- Prises de contact et envoi de CV entre Cap emploi, la chargée de Transition Professionnelle et le service recrutement. Les Assistantes sociales de la DRH peuvent également être mobilisées. En 2024 : le partenariat et les échanges avec Cap emploi ont été renforcés,
- Indication dans chaque offre d'emploi, le cas échéant, de l'accessibilité aux PSH,
- Participation à des forums spécialisés (Forum Handy Alternance),
- Gestion des demandes d'aides AGEFIPH, des dossiers de gestion de l'invalidité, de l'incapacité et de l'inaptitude, et des demandes de Reconnaissance de la Qualité Travailleur Handicapé par les Assistantes sociales,
- Accompagnement des salariés en situation de handicap et également des salariés proches aidants par les Assistantes sociales,
- Partenariats avec des ESAT et EA pour l'entretien des tenues du personnel technique et l'impression de document administratif effectuées par ESAT et des entreprises adaptées,
- Formation des salariés et des managers à l'accueil des personnes en situation de handicap. Ces formations ont été élaborées dans le cadre du Schéma directeur d'accessibilité des transports aux personnes handicapées.

Formation à la sensibilisation aux divers handicaps : Les personnes ayant un contact clientèle sont formées depuis 2009 (OTCM, conducteur receveur, Conseiller mobilité, Agents de prévention et vérificateurs, managers) : 106 personnes ont été formées en 2024. L'intégration dans les parcours de formation initiale des métiers en relation avec la clientèle est effective depuis 2015.

La langue des signes : Depuis 2015, l'ensemble du personnel commercial (55 personnes) a été initié aux basiques de la LSF (service de Visio interprétation en agence commerciale). 13 personnes ont ainsi été formées en 2024, dont 4 ayant suivi une formation plus poussée, dite de « perfectionnement » : 3 Conseillers Mobilité et 1 Opérateur Support Commercial et Dépositaires.

3.2.2. L'Egalité Femmes / Hommes

Référente : Sandrine COLIN, DRH

La volonté de TISSEO dans ce domaine est de favoriser l'évolution professionnelle de chacun, de mieux travailler ensemble et d'améliorer les conditions d'exercice de leur activité professionnelle pour tous les salariés.

Nos pratiques professionnelles inscrivent l'égalité professionnelle dans le cadre global d'une politique de développement durable liée à l'amélioration des conditions de travail pour tous les salariés, femmes et hommes.

La promotion de l'égalité F/H dans le cadre de notre politique RH se traduit notamment de la façon suivante :

- Dès le stade du recrutement, avec une volonté d'améliorer l'équilibre femmes-hommes au sein de nos effectifs :
 - o Au 31/12/2024, la part des femmes dans l'entreprise est de 18.18%,
 - o La part des femmes représente 22.62 % chez les Agents de maîtrise au 31/12/2024,
 - o La part des femmes représente 30.09 % de l'effectif Cadre au 31/12/2024.

La représentation des femmes dans l'entreprise est en progression depuis l'année 2022.

- En ce qui concerne la rémunération : l'égalité salariale est effective dans les catégories professionnelles des Ouvriers et des Employés Techniciens Agents de Maîtrise (« ETAM »). Concernant les Cadres, un suivi annuel de l'évolution des salaires permet de s'assurer de l'égalité salariale.
- Au niveau de la formation professionnelle : l'entreprise garantit un accès identique à la formation à ses salariés hommes et à ses salariées femmes (à proportion de leur représentation dans l'effectif).

Cette politique RH permet à TISSEO de bénéficier, une nouvelle fois en 2024, d'un excellent score à l'index égalité professionnelle.

En effet, la loi « *pour la liberté de choisir son avenir professionnel* » du 5 septembre 2018 a introduit une obligation de résultat en matière d'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes.

En application de cette loi, TISSEO a **calculé son index de l'égalité professionnelle** pour l'année 2024 et a obtenu la note globale de 94/100 :

- l'indicateur relatif aux écarts de rémunération a obtenu la note de 39/40 en faveur des femmes ;
- l'indicateur relatif aux écarts de taux d'augmentation a obtenu la note de 20/20 ;
- l'indicateur relatif aux écarts de taux de promotion a obtenu la note de 10/15 en faveur des femmes ;
- l'indicateur relatif au pourcentage de salariées ayant bénéficié d'une augmentation dans l'année qui a suivi leur retour de congé maternité a obtenu la note de 15/15 ;
- l'indicateur relatif au nombre de salarié du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations a obtenu la note de 10/10.

Pour la septième année consécutive, TISSEO Voyageurs a une note supérieure au seuil de 75/100 qui imposerait de mettre en place des mesures correctives en la matière.

3.2.3. Soutien à l'engagement volontaire

Tisséo Voyageurs a en décembre obtenu le Label "Employeur partenaire des sapeurs-pompiers" décerné par le **SDIS 31** !

Ce label est attribué pour une durée de 3 ans aux employeurs publics et privés qui favorisent l'implication de leurs collaborateurs dans le volontariat. Il reflète la volonté de Tisséo Voyageurs de contribuer activement à la protection des personnes et à la construction d'une société plus solidaire et inclusive.

Ce partenariat s'inscrit dans la démarche RSE pour accompagner le SDIS 31 et être au plus près des territoires en renforçant la mission de protection envers les habitants. Ainsi, Tisséo Voyageurs soutient activement ses **12 sapeurs-pompiers volontaires**, dont 10 sont rattachés au SDIS 31 Haute-Garonne. Grâce à une convention personnalisée, ils peuvent intervenir ou se former sur leur temps de travail, contribuant ainsi à la sécurité et au bien-être de tous (organisation de journées sécurité, tester et éprouver des situations de crises en matière d'incendie...)



3.3. LUTTE CONTRE LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES DANS LES TRANSPORTS EN COMMUN ET EN INTERNE

Référente : Catherine LABROUE, Responsable DD RSE

3.3.1. les violences sexistes et sexuelles dans les transports en commun.

Cf. Bilan dédié 2024

Depuis 2017, un plan d'action est engagé par Tisséo Voyageurs dans le cadre d'un groupe de travail avec Tisséo Collectivités, la Ville de Toulouse en lien avec les associations Ligue des Droits de l'Homme, l'AUTATE, Stop au Harcèlement et Osez le féminisme - pour prévenir et lutter contre le harcèlement sexiste.

Un plan d'action a été mis en place pour lutter, au quotidien, contre toutes les formes de violences dans ses espaces afin de garantir la sécurité des milliers de voyageuses et voyageurs qui empruntent chaque jour les lignes du réseau de transport.

Tisséo apporte ainsi sa contribution dans l'évolution des mentalités, des perceptions face à ce type de comportement, à ne plus les passer sous silence, à agir pour sensibiliser et adresser un message clair aux agresseurs.

Ce plan d'action, sur le long terme, s'inscrit dans le cadre de la démarche de Développement Durable, de Responsabilité sociale de l'entreprise (RSE) (pilotage, suivi, initiatives). Il est intégré aux actions "métiers" de Tisséo Voyageurs :

▪ Objectifs

- La protection des voyageurs et des agents,
- Diversité au sein de la population de nos salariés, égalité femmes hommes, lutte contre toute forme de discriminations, mixité des métiers /Politique RH,
- Accompagner les victimes, agir contre le harcèlement et les violences sexuelles.

▪ Tisséo acteur de son territoire

- Création d'un groupe de travail /violences faites aux femmes dans les transports Tisséo, Collectivités, Tisséo Voyageurs, Ville de Toulouse, associations Ligue des Droits d l'homme, l'AUTATE, Stop au Harcèlement, Osez le Féminisme.
- Contribution au plan d'action Egalité femmes-hommes de la Ville de Toulouse,
- Participation Contrat de Ville,
- Participation au réseau « L'Égalité sur son 31 » Préfecture Haute Garonne,
- Comité technique Etat des lieux des violences faites aux femmes en Occitanie Préfecture Haute Garonne,
- Participation Direction Sureté au groupe de travail du CMSPD (Conseil métropolitain de Sécurité et de Prévention de la Délinquance) sur la sécurité des femmes dans les transports publics.



5 axes pour agir

▪ La politique Sureté

- L'accompagnement des victimes /procédures,

- Le suivi des violences pour mieux connaître le phénomène/système d'information sureté information f/h depuis décembre 2016.
- **La formation, la sensibilisation des personnels**
 - Programme de formation / Agents de 1ère ligne et encadrants opérationnels,
 - Sensibilisation des prestataires métro, Téléo les agents des lignes affrétées,
 - Plaque d'information en interne « pas de place pour le harcèlement sexistes et les violences sexuelles sur notre réseau qui dois-je informer que dois-je faire ? » à destination de tous les agents de 1ère ligne.
- **La prévention, l'information, la communication**
 - **Campagnes de communication** avril - mai 2017 /mars 2018 /mars 2019/mars 2020,
 - Campagne Mars 2024 « Parce que la liberté de voyager sereinement s'écrit ensemble »,
 - Opération mars 2021 : Mise en place d'un adhésif « Se frotter, c'est agresser ! » au sol à l'intérieur des rames, distribution du Guide pour Agir dans le métro
 - **outils pédagogiques** public scolaire,
 - **Le Guide pour Agir !** novembre 2020 et 2022, mars 2024, mars 2025,
 - **Messages sonores, visuels portes palières métro, affichages bornes d'appel** d'urgence, écrans linéo, métro, téléo,
 - Intégration thématique dans **études marketing-panel mobilités**,
 - Intégration violences sexistes et harcèlement dans le **règlement des transports + Charte Voyageurs**,
 - Création d'un **picto Informations Voyageurs** et intégration sur les supports « Bien Voyager »,
 - Plan d'action valorisé **sur tisseo.fr** (carrousel + page dédiée) + réseaux,
 - **Descente à la demande** de 22H30 à la fin du service : Novembre 2021 : lancement L1 L2, novembre 2022 : déploiement sur l'ensemble des Linéos, novembre 2024 : Le dispositif est étendu à tout le réseau de bus de nuit (hors navette aéroport),
 - diffusion régulière **du spot de sensibilisation** sur les bons réflexes à adopter en cas d'harcèlement sexiste et de violence sexuelle sur le réseau (victime ou témoin),
 - **Dispositif ANGELA** dans les agences depuis novembre 2022,
 - **Coupe du Monde de Rugby 2023** : vidéo Anglais/Français et porte manteaux dans linéo,
 - **Juin 2024 Mois des fiertés** : Valorisation du plan d'action sur le site tisseo.fr (carrousel),
 - **Participation au carrefour-rencontre** organisé par la Ville de Toulouse chaque année le 25 novembre, rencontres sur le thématique à l'espace Voyageurs,
 - **A noter** : Intégration de la problématique dans l'analyse de l'aménagement intérieur des véhicules projet Téléo/L3.
- **L'éducation à la mobilité et à la citoyenneté** : actions socio-éducatives (primaires, collèges et lycées) : prévention des incivilités, respect des règles, lutte contre la fraude, sensibilisation aux rapports filles/garçons dans les transports en commun, incitation à signaler les faits, explication de la procédure partenariats avec acteurs socio-éducatifs et institutionnels.



▪ **La lutte contre les stéréotypes et la diffusion de messages sexistes :**

- Sensibilisation des équipes communication, direction Clientèle,
- Com interne /mixité des métiers,
- Intégration clause dans contrat régie publicitaire.

3.3.2. Plan d'action contre le harcèlement et Sexisme en interne

Il convient de rappeler que la protection de nos voyageurs et de nos agents, la diversité et la mixité au sein de la population de nos salariés, l'égalité professionnelle femmes hommes sont des priorités essentielles pour l'entreprise et contribuent à sa performance.

Les agissements sexistes et le harcèlement sexuel ou moral sont interdits par la loi et constituent des cas de violences au travail, source de souffrance et de mal être pour les salariés concernés, femmes et hommes.

L'exercice de notre mission de service public d'exploitant des transports publics de l'agglomération toulousaine exige de nous l'affirmation de certaines valeurs au premier rang desquelles le respect d'autrui, le respect des différences, la lutte contre toutes les formes de discriminations, la solidarité, la citoyenneté. Ces valeurs sont fondamentales. Elles sont au cœur de notre culture d'entreprise.

TISSEO Voyageurs souhaite affirmer pleinement les valeurs de respect d'autrui comme cadre de référence permettant à l'ensemble des salariés de l'entreprise de vivre et de travailler ensemble dans le respect de chacun et dans la stricte application de la réglementation en vigueur.

En interne, Tisséo Voyageurs a mis en place depuis 2018 un plan d'action "Agissements sexistes et harcèlement sexuel, prévenir et agir" qui se traduit, dans le cadre d'un groupe de travail dédié, par des outils de communication et de sensibilisation (flyer, guide, site intranet, communication régulière auprès de salarié(es)) et la nomination d'une référente lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes.

L'objectif est de maintenir la visibilité des actions contre le sexisme en interne et de sensibiliser sur ce que sont le harcèlement, les agissements et le sexisme ordinaire ; l'information sur les personnes ressource à contacter en cas de harcèlement et /ou de sexisme ordinaire, informer sur la procédure.

« Il convient d'améliorer la sensibilisation, la compréhension et la prise de conscience de tous à l'égard du harcèlement et de la violence au travail et d'affirmer que le harcèlement et la violence au travail sont proscrits. L'entreprise s'engage ainsi à sanctionner tout acte de harcèlement sexuel ou moral envers une femme ou un homme, et ce, quel que soit le lien hiérarchique entre la personne harcelée et l'auteur des faits commis dans le cadre d'une relation professionnelle.

L'entreprise s'oppose également à toutes formes relevant d'actes de sexisme ordinaires : remarques et blagues sexistes ; incivilités, marques de mépris, interpellations familières dirigées contre les personnes à raison de leur sexe ; formes de séduction non souhaitées ; réflexions non désirées sur la grossesse et la situation de famille, réflexions malveillantes, humiliantes ou faussement bienveillantes liées au sexe de la personne, sur l'apparence physique et les aptitudes ; emails, messages (SMS) et affichages sexistes. »

extrait du guide interne 2024



Objectifs du plan d'action	Un plan d'actions 5 axes
- Améliorer la sensibilisation, la compréhension et la prise de conscience de tous - Affirmer que le harcèlement et la violence au travail sont proscrits - Affirmer les valeurs de l'entreprise	- Communication/ sensibilisation - Formation - Prévention et respect des obligations - Mise en place d'un dispositif spécifique dans les services concernés par les faits de harcèlement - Sanctionner les auteurs

Les actions mises en place

- Mise en place d'outils de communication/sensibilisation depuis 2018,
- Création et diffusion d'un guide d'information/sensibilisation, 2018, 2021, 2024,
- Intranet Rubrique et pages dédiées,
- 2019 nomination Référentes harcèlement interne entreprise et CSE,
- Plaquette d'information en interne « pas de place pour le harcèlement sexistes et les violences sexuelles sur notre réseau qui dois-je informer que dois-je faire ? » document utilisé en formation + sensibilisation en interne,
- Onglet dédié sur intranet, rubrique DD/RSE et Nouveau Salarié,
- Formation sur la thématique en lien avec la formation lutte contre le harcèlement dans les TC,
- Intégration de la thématique dans l'outil interne Portail Sécurité/prévention des risques psychosociaux, Document Unique Direction STES,
- Présentation CHSCT mars 2019 du plan d'action lutte contre le sexisme dans les TC Et en interne,
- Nomination d'une Référente Ethique et lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes novembre 2019.

Procédures

- Signalement via la voie hiérarchique/DRH/ /enquête RH/suites disciplinaires éventuelles,
- la DRH informe la référente entreprise des cas signalés auprès de la DRH, et des suites données,
- Saisine via la référente sexisme entreprise : la référente saisit la DRH par courrier si nécessaire suite à un signalement à son endroit, signalement traité en confidentialité (accueil, écoute de la personne,) la DRH l'informe des suites données.

Les contacts identifiés pour signaler, témoins ou victimes :

- responsable hiérarchique,
- CGRH,
- Médecine du travail : Service de Santé au Travail,
- Référents CSE : Bernadette AGRAFEIL-GEORGET,
- Référents Entreprise : Catherine LABROUE,
- Inspection du travail.

Intégration des valeurs de l'entreprise dans textes de référence

- sous-traitants, contrat de travail, livret d'accueil (cf paragraphe laïcité),

- **Mercredi 8 mars 2024, à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, les salariés Tisséo ont pris la pose en faveur du droit des femmes.**
- Valorisation de la mixité et l'égalité femmes/hommes dans les métiers de Tisséo Voyageurs ; Une action menée par le service communication interne,



3.4. LAÏCITE, NEUTRALITE, UN CADRE DE REFERENCE, L’AFFIRMATION DES VALEURS PORTEES PAR TISSEO VOYAGEURS

Référente : Catherine LABROUE, Responsable DD RSE

Le cadre et réflexion à l’origine de la démarche depuis 2019 : être vigilant, attentif, agir avec discernement, à l’égard des phénomènes de radicalisation de violences au sens large et de quelque nature qu’ils soient, politique, religieuse, idéologique, qui traversent notre société et qui nous concernent en tant qu’exploitant de réseau de transport et en qualité d’opérateur d’importance vitale.

Rappeler les principes : Notre mission de service public d’exploitant des transports publics de l’agglomération toulousaine exige de nous le strict respect des principes de laïcité et de neutralité dans notre entreprise.

Les EPIC chargés d’une activité de service public sont en effet soumis comme l’ensemble des entreprises de service public à une obligation de neutralité qui s’impose à tous leurs salariés.

Cela signifie notamment que sont proscrits, au travail, des comportements révélant ostensiblement l’appartenance d’un salarié à une quelconque religion.



et

Tout salarié a un devoir de stricte neutralité. Il doit traiter également toutes les personnes et respecter leur liberté de conscience.

La neutralité religieuse, politique et philosophique et la laïcité sont un cadre de référence qui garantit nos valeurs : le respect d’autrui, le respect des différences, la solidarité, la citoyenneté, la lutte contre toutes les formes de discriminations, contre le racisme, contre le sexisme.

Un plan d’action « Laïcité, Neutralité, Vivre ensemble » pour sensibiliser les salariés aux principes et valeurs de la laïcité a été mis en œuvre. Cette démarche est en cohérence avec celle menée dans le cadre de la lutte contre le harcèlement sexiste et sexuel, et charte racisme antérieure.

Mobilisation de l’entreprise, CODIR, encadrement, partenaires

Le choix a été fait de s’appuyer sur l’expertise de Séraphin ALAVA, professeur en sciences de l’éducation à l’Université Jean Jaurès de Toulouse.

- **Lancement de la démarche, 21 février 2019 : conférence à Mesplé** : « De la théorie aux situations concrètes, comment le vivre ensemble peut-il être un enjeu stratégique pour notre entreprise ».
- **Avril à octobre: analyse de l’état de l’art au sein de l’entreprise** : Démarche d’immersion et entretiens + analyse des risques laïcité et vivre ensemble avec encadrement et directeurs + représentants syndicaux CGT, FNCR, SNTU CFDT, SUD
- **Mise en place du plan d’action, « sensibiliser, former, signaler », les outils** :
 - **Création d’un Guide pratique et d’une Charte** « Laïcité, Neutralité, Vivre Ensemble »,
 - **les documents sont accessibles** à la rubrique DD Laïcité et nouveaux arrivants,
 - **Autres outils** : Le livret d’accueil, le règlement intérieur (en cours), le contrat de travail (réalisé pour les nouveaux contrats + avenants aux anciens contrats), rubrique intranet dédiée,
 - **Un module est prévu dans le plan de formation** à destination des responsables d’équipes, cadres non encadrant, managers, et métiers RH + modules de formation déployés auprès des Equipe RH + managers/RS,
 - **Les signalements de cas de manquements aux principes de laïcité et de neutralité**,
 - Les procédures de signalements via la hiérarchie, ou via la RH,
 - Renforcement du dispositif avec la création d’une adresse, laicite.respect@tisseo.fr / le DG, le DRH, la référente Ethique (fait fin déc. 2019).

- **A noter : Intégration des valeurs (DD RSE/DRH/Commande publique)**

Neutralité laïcité vis-à-vis de nos sous-traitants Octobre 2020 : Dans nos marchés gardiennage : « L'ADS et le SSIAP exécuteront leur mission dans le respect des engagements sociétaux et des chartes en vigueur dans l'entreprise (Charte contre le racisme, Guide de prévention du sexisme). »

Intégration Clause dans CCAP article clauses complémentaires : Octobre 2020

TISSEO VOYAGEURS, ...s'est engagé dans une politique volontariste du « Vivre ensemble » consignée dans des chartes : Charte Laïcité Neutralité, Vivre ensemble, Charte contre le racisme, Guide de prévention du sexisme. À ce titre TISSEO VOYAGEURS exige le strict respect des principes de laïcité et de neutralité mais également de valeurs telles que le respect d'autrui, le respect des différences, la solidarité, la citoyenneté, la lutte contre toutes les formes de discriminations et contre le sexisme. Ces principes et valeurs doivent être partagés par tous les intervenants.

Intégration clause dans contrat de travail : 13 février 2020 « Notre mission de service public d'exploitant des transports publics de l'agglomération toulousaine exige le strict respect des principes de laïcité et de neutralité dans notre entreprise. Elle exige également l'affirmation de certaines valeurs au premier rang desquelles le respect d'autrui, le respect des différences, la solidarité, la citoyenneté, la lutte contre toutes les formes de discriminations et contre le sexisme. L'entreprise s'oppose également à toutes formes de harcèlement sexuel ou moral envers une femme ou un homme, et ce, quel que soit le lien hiérarchique entre la personne harcelée et l'auteur des faits commis dans le cadre d'une relation professionnelle. Monsieur ou Madame s'engage à respecter l'ensemble de ces valeurs dans l'exercice de sa mission ».

Clause intégrée dans le Livret d'accueil : Nos valeurs, notre culture d'entreprise

- **2020 /2021 : 2ème volet de formation**

Objectifs : (Re)sensibiliser en interne sur les principes de neutralité/laïcité/recontextualiser

- Informer et créer le dialogue, problématiques terrain, identifier les situations critiques face aux usagers ou en interne,
- Une séance de travail en comité de direction pour repositionner la problématique,
- Création de module pilote avec ateliers de travail en petits groupes, analyse de situations concrètes et liste de recommandations en matière de gestes professionnels + évaluation,
- 2 ateliers RH : Sensibilisation de base/Diagnostic des situations critiques/Point de vigilance dans la carrière des personnels et + 10 ateliers Bus Tram métro : responsables de secteurs, responsables d'ateliers, contremaîtres.
- **A noter : Juillet 2024 Note d'exploitation n°265/24** au personnel de conduite et encadrement concernant le rappel au respect des principes de laïcité et de neutralité.
- **Perspective 2025 :** intégrer la clause laïcité dans la page recrutement notre page recrutement, <https://www.tisseo.fr/tisseo/metiers-et-emplois/nos-offres>.

Bilan Formation

Année	Nombre de personnes formées
2019	82
2020	43
2021	110
2022	7
2023	9
2024	0
2025	30 (prévisions)
Total général	251

3.5. UNE ENTREPRISE QUI AGIT SUR SON TERRITOIRE, «TISSEO ENTREPRISE CITOYENNE »

3.5.1. L'Education à la mobilité et actions socio-éducatives

Référente : Elodie LE GALL, Responsable Communication interne et Actions socio-éducative

Actions socio-éducatives dans le cadre des actions de partenariats avec le tissu éducatif et associatif.

Le pôle actions socioéducatives poursuit les objectifs suivants :

- Entretenir un climat serein entre le personnel Tisséo et les clients,
- Permettre un accès égalitaire aux transports sur l'ensemble du territoire,
- Favoriser le partage des espaces de transports entre l'ensemble des voyageurs.

Plusieurs actions sont menées en vue d'atteindre les objectifs d'éducation à la mobilité auprès des scolaires : prévenir les violences et incivilités, travail sur le respect, discriminations en lien avec les agents de 1^{ère} ligne qui participent à ces actions (159 agents concernés en 2024 : conducteurs, agents de prévention, agents vérificateurs).

Le programme des actions socioéducatives au sens large touche **14 838 jeunes dont 9 782 scolaires en 2024 pour 30 établissements scolaires et 5 056 jeunes dans le cadre d'autres partenariats ou actions (associations, instituts spécialisées, spectacle de Noël ...).**

Pour les **scolaires dans le cadre de la convention Education Nationale** :

- L'éducation à la mobilité auprès des scolaires de moins de 12 ans : près de 887 enfants accompagnés dans ce dispositif inscrit dans le programme scolaire des Cm1-Cm2,
- La sensibilisation du public scolaire (collégiens et lycéens) au civisme, à la sécurité et au partage des espaces de transport, soit plus de 7 900 élèves sensibilisés en 2024,
- La thématique des rapports hommes/femmes est abordée dans le programme d'action d'éducation à la mobilité auprès des scolaires en classe de 3^{ème} et de 2^{nde} et fait également l'objet d'actions spécifiques.

Pour 2024, **1 445 jeunes** ont suivi des actions pédagogiques ciblées sur la thématique du harcèlement sexiste/sexuel au sein de collèges et lycées du PTU.

- Sensibilisation aux rapports garçons/filles dans le transport + transport scolaire (violences, harcèlement),
- Incitation à signaler les faits par explication de la procédure,
- Contribution aux actions de promotion de la mixité développées par l'Education nationale (thématiques de cohabitation fille/garçon dans les espaces de transport),
- Soutien du sport féminin auprès des plus jeunes y compris dans des disciplines supposées masculines (foot, rugby, boxe, ...),
- Soutien associations socio-éducatives
Convention Education Nationale.

L'ensemble des outils sont élaborés dans le cadre de la convention avec l'Education Nationale et la Police Nationale. Ils sont utilisés auprès des Etablissements scolaires.

159 agents de l'entreprise ont participé et co-animé des actions de sensibilisation et des moments d'échanges avec les usagers conformément à la mission des actions socio-éducatives.

Différents modes de partenariats :

- Co-animation d'interventions en classes auprès d'élèves du CM2 à la 2^{nde} dans le cadre des modules pédagogiques décrits précédemment,
- Co-animation de stages et d'entraînements dans les clubs de sports sur le réseau (en particulier auprès des clubs ayant générés des signalements d'incidents sur le réseau),
- Valorisation de l'entreprise et de ses métiers, avec l'appui des Ressources Humaines Tisséo (prise en charge de stagiaires de 3^{ème}), découverte d'entreprise auprès des élèves du lycée Gallieni...,
- Aide à la mobilité par l'octroi de titres de transports (13.000 titres distribués),
- Utilisation du dispositif « le métro d'images en images » auprès du public primo arrivant et des Instituts médicaux éducatifs(IME) : 25 enfants.

En 2024, des actions spécifiques liées à l'actualité :

- Participation aux évènements UNI-FORMS, Prox-Raid en partenariat avec les acteurs locaux (mairies, forces de l'ordre, SDIS...) : 8 évènements en 2024,
- Mise en place d'actions avec la PJJ, avec intervention d'agents PLF,
- Action sur des secteurs données en corrélation avec les besoins terrain de l'exploitation : développement d'actions sur le secteur d'Empalot, avec le CHRS Purpan,
- Actions spécifiques auprès de camp de roms, foyers de jeunes, centres de formation ... suite à des incidents survenus sur le réseau – interventions selon des spectres incivilités et commerciaux,
- Création d'un jeu à destination des jeunes, mêlant le vélo et le transport en commun afin d'aborder la cohabitation entre ces 2 modes.

En 2025 :

- Poursuite des partenariats avec les clubs de prévention et le tissu associatif local,
- En cours de création : outil pédagogique sur la base du « métro d'images en images », pour accompagner les enfants souffrant de troubles ou allophones dans l'apprentissage du déplacement en transport en commun,
- Développement d'un nouvel outil pédagogique sur l'urbanisme et le réseau de demain, à destination des jeunes de 2^{nde},
- Création d'un outil pédagogique sur la sécurité et le tram, à destination des jeunes de CM2 et 6^{èmes} scolarisés à proximité du tram.

3.5.2. Les actions solidaires

○ **Octobre Rose 2024, Partenariat avec l'Oncopole de Toulouse « A Toulouse, l'esprit d'équipe c'est aussi contre le cancer du sein ! »**

- Les Agent(e)s Tisséo volontaires ont porté le ruban rose, symbole international de la lutte contre le cancer du sein,
- Diffusion de la campagne d'appel à la générosité de l'Oncopole sur le réseau Tisséo pour soutenir la Recherche toulousaine dans le domaine. Les fonds collectés sont entièrement reversés à la recherche pour les cancers du sein à l'Oncopole.



- **PROXITE : Organisation de sessions de rencontres avec les salariés de Tisséo**, afin de favoriser le bénévolat et le mentorat de jeunes issus des quartiers prioritaires.(septembre 2024 sur les sites de

Mesplé, Langlade et Atlanta et de promouvoir l'association PROXITE (7 antennes d'accueil à Toulouse dans les quartiers des Arènes, Izards, Minimes, Bourbaki et Jeanne D'arc).

○ **Opération Clubéo spéciale « Cagnotte solidaire »**

- Les Jeux Olympiques de Paris 2024 ont également été l'occasion d'animer la communauté des adhérent(e)s en leur proposant de donner leurs points fidélité pour soutenir l'athlète de haut niveau Coralie Gonzalez, Championne toulousaine de Goalball non-voyante et l'aider dans sa préparation aux épreuves sportives des JO de Paris .
- L'objectif : 500 000 points Clubéo récoltés = 1500 € reversés à Coralie Gonzalez. Une cagnotte clôturée en moins d'une semaine grâce à la mobilisation des adhérent(e)s !



3.5.3. Engagement institutionnel : le PAQTE et le Contrat de Ville

Référente : Catherine LABROUE, Responsable DD RSE + RH

Le PAQTE (Pacte Avec les Quartiers pour Toutes les Entreprises) auparavant Charte Entreprises et Quartiers, dispositif en faveur de l'insertion et de l'emploi des publics issus des quartiers prioritaires de la politique de la ville.

4 axes d'engagement :

- Sensibiliser : une meilleure compréhension du monde de l'entreprise,
- Former : accès à l'apprentissage facilité, (appui à l'orientation, accès à l'alternance, accompagnement des apprentis),
- Recruter : un développement de l'emploi renforcé dans les QPV, des méthodes de recrutement sans discrimination, soutien à l'inclusion,
- Acheter : un développement des achats responsables.

Le PAQTE est adossé à la Fondation FACE- Fondation Agir contre l'exclusion et l'association SYNETHIC mandatée par la Préfecture. Une convention est finalisée et signée en 2021 : dispositif complémentaire (Les entreprises s'engagent) **20 manifestations en 2024 (12 en 2023).**

PRESENTATION DES METIERS	EPSI (ALTERNANCE)
TRAM EMPLOI	LYCEE ST JOSEPH
TAF	FORUM SOUPETARD
FORUM DES METIERS	REFLET COMPANS (ALTERNANCE)
LYCEE ST EXUPERY (EMPLOI/ALTERNANCE)	FRANCE TRAVAIL
LYCEE CHARLES DE GAULLES	VILLAGE DES RECRUTEURS
ISTEF	STAGE DATING
ISTELI/AFTRAL (ALTERNANCE)	FORUM DES METIERS
IUMM (ALTERNANCE)	ORT
JOBDATEING ALTERNANCE	FORUM DES METIERS DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE A BAGATELLE

A noter : Tram de l'emploi, organisé par Tisséo Voyageurs et les Entreprises* s'engagent le 13 février 2025 : un job dating dans la rame de tram, avec habillage dédié et participation au village de l'emploi sur le parvis de la station des Arènes afin d'accueillir tous les candidats de 9h à 13h.

*Airbus, Airbus Atlantic, Alcis, Négoti, EPTR mobilités, Transdev Occitanie, Verbus



150 postes ont été proposés par Tisséo Voyageurs et près de 50 salariés mobilisés : équipes des directions RH, exploitation, maintenance et clientèle, relations presse.

Le Contrat de Ville

Tisséo Voyageurs était engagé dans le *Contrat de Ville 2015-2022 dans le cadre du programme 14 : Renforcer l'égalité femmes-hommes en QPV.

L'ensemble du plan d'action de Tisséo Voyageurs harcèlement sexiste et sexuel dans les transports a contribué au précédent contrat signé par Tisséo Collectivités TC (Tisséo Voyageurs en référent opérationnel).

Le Contrat de Ville 2024-2030

*Signé par 37 partenaires, l'Etat, les collectivités territoriales et leurs groupements signent un accord appelé « Contrat de Ville » avec d'autres partenaires sociaux (Caisse des Dépôts et Consignations, Agence Régionale de Santé, Pôle emploi, bailleurs sociaux et organismes HLM, etc).

Issu de la loi Ville et cohésion urbaine du 21 février 2014. « une politique de cohésion urbaine et de solidarité, nationale et locale, envers les quartiers défavorisés et leurs habitants ». Elle est mise en œuvre au moyen du Contrat de Ville.

Les enjeux :

- Réduire les écarts entre les Quartiers Politique de la Ville et le reste de la Métropole,
 - Valoriser les parcours individuels et les talents des quartiers,
 - Être précurseur de la transition écologique dans les Quartiers Politique de la Ville,
 - Associer des grands témoins, talents des quartiers à l'élaboration du Contrat de Ville de la métropole toulousaine,
 - Le futur contrat de Ville 2024 : convention en cours tripartite TM/TC/TV articulé autour des axes : Actions de sensibilisations dans le domaine de la lutte contre le harcèlement sexiste et sexuel ; actions socio-éducatives ; actions d'insertion dans l'emploi /l'insertion dans les marchés ; actions de communications. (Signature du prochain contrat de Ville lors des assises Métropolitaines, le 25 avril 2024).
- **Comité technique du 21 novembre 2024,**
 - **Plusieurs actions socio-éducatives :** Contribution aux événements UNI-FORMS (Blagnac), Prox-Raid (Empalot, Borderouge, Bagatelle), sensibilisation aux métiers de l'uniforme (pompiers, policiers, militaires etc.) auprès des publics scolaires du primaire au lycée. Mise en place d'actions socioéducatives / règles de civisme dans les transports (simulation de contrôle) et actions de partenariat avec le CLSPD (Pradettes : sécurité routière et QPV Colomiers : jeux autour du vélo). 2500 jeunes mobilisés.
 - **Participation au Forum des métiers de la Transition écologique** le 12 décembre 2024 organisé par les partenaires de Toulouse Métropole, DESBALS SERVICES, Tram de l'Emploi.

- **Participation au comité de sélection de l'AAP "Trait d'union entreprises - jeunes diplômés"**, par la Cité de l'Emploi de TM et les Cités Educatives, en lien avec le Contrat de Ville et la politique publique des jeunes le 15 octobre 2024,
- **Organisation de sessions de rencontres avec les salariés de Tisséo**, afin de promouvoir l'association PROXITE (7 antennes d'accueil à Toulouse dans les quartiers des Arènes, Izards, Minimes, Bourbaki et Jeanne D'arc) et de favoriser le bénévolat et le mentorat de jeunes issus des quartiers prioritaires. (septembre 2024 sur les sites de Mesplé, Langlade et Atlanta).

3.6. LA POLITIQUE ACHATS DE TISSEO, LE VOLET INSERTION

Référente : Hélène MAISONABE, Direction Juridique, Achats, Logistique

La formalisation d'une politique achats durables permet de développer la mise en œuvre de critères et de clauses environnementales (cf. p35), un volet insertion et d'affirmer la responsabilité sociétale de l'EPIC sur son territoire.

▪ Application de la Charte Small Business Act

Cette politique s'est développée par la suite sous l'impulsion de Toulouse Métropole avec la signature par TISSEO de la Charte des Marchés Publics en décembre 2014. L'objectif de cette charte est de rendre les marchés publics plus visibles et plus attractifs pour les entreprises du territoire, de soutenir l'innovation et d'adapter des délais de paiement. **Afin d'en piloter les résultats, des indicateurs de mesure de performance ont été définis.**

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2025
% achats aux entreprises de Métropole	52%	54%	50%	57%	59%	62%	58%	54 %	60%	61.5
% achats mandatés aux PME	36%	35%	33%	31%	30%	29%	30%	29 %	28%	31.5
% PME Métropole	20%	20%	19%	18%	19%	18%	17%	16 %	15%	17.5
Délai moyen de paiement	25 jours	25 jours	26 jours	28jours	16.4 jours	16,2 jours	15,1 jours	17,37 jours	17.5	18.59

▪ L'insertion

Tisséo a développé depuis 2010 une politique volontariste en termes d'insertion dans les marchés passés avec ses prestataires. Chaque année dans le cadre de son plan d'action achats les marchés pouvant faire l'objet de clause d'insertion sont identifiés.

L'application des obligations souscrites par les prestataires à ce titre est contrôlée par un prestataire extérieur (Toulouse Métropole Emploi).

Toulouse Métropole Emploi contrôle la bonne application de la mesure, et assure une prestation d'accompagnement des prestataires pour sa mise en œuvre.

Le bilan des marchés Tisséo est le suivant :

- 2016 : 55 Equivalents Temps plein ont offert des opportunités d'emploi à près de 174 personnes en difficultés d'insertion.

- 2017, plus de 118 000 heures d'insertion ont été réalisées soit 74 Equivalents Temps Plein,
- En 2018, 109 000 heures d'insertion ont été réalisées soit 69 ETP,
- En 2019, 104 789 heures d'insertion réalisées soit 65 ETP,
- En 2020, 56 865 heures réalisées soit 36 ETP (chiffre inférieur aux années précédentes compte tenu de la crise sanitaire),
- En 2021, 100 327 heures réalisées soit 60 ETP,
- En 2022, 104 046 heures réalisées, soit 57 ETP,
- En 2023, 79 800 heures réalisées soit 50 ETP,
- **En 2024**, 91 625 heures réalisées soit 57 ETP (chiffre provisoire).

L'objectif de 100 000 heures devrait être dépassé.

Un plus grand nombre de marchés est clausé : la surveillance dans le métro et la sécurité sur les sites TISSEO, le nettoyage des sites de productions, des stations et du matériel roulant, la maintenance des installations CVC et électrique du métro, la maintenance des ascenseurs et escaliers mécaniques, la restauration d'entreprise, l'infogérance de l'helpdesk, l'entretien des espaces verts, des dessertes de lignes régulières, le marché de maintenance du téléphérique. Les marchés à lancer en 2025 seront analysés pour permettre d'identifier les dossiers à clausurer.

Nos objectifs : Maintenir un niveau d'insertion supérieur à 100 000 heures à l'année.

▪ Le soutien aux travailleurs en situation de handicaps

Au global sur l'année 2024, 34 600 € ont été dépensés à destination d'une entreprise adaptée (EA) ou d'un établissement et services d'aides par le travail (ESAT).

Deux marchés sont des marchés réservés -- attribués à une entreprise adaptée (EA) ou à un établissement et services d'aides par le travail (ESAT) : nettoyage des tenues de travail pour le personnel technique ainsi que les imprimés administratifs.

2016	25 721,02€ soit DSI (imprimés) : 13 798,97 € soit 0,71 ETP/YMCA (nettoyage des vêtements) : 8 508,97 € soit 0,44 ETP/ASEI (plateaux repas) : 3 421,08 €HT soit 0,177 ETP
2017	26 851,08€ soit DSI (imprimés) : 12 312,03 € soit 0,63 ETP/YMCA (nettoyage des vêtements) : 12 990,30 € soit 0,665 ETP/ASEI (plateaux repas) : 1 548,75 €HT soit 0,079 ETP
2018	23 909,27 € soit DSI (imprimés) : 11 454,23 € soit 0,58 ETP/YMCA (nettoyage des vêtements) : 12 218,57 € soit 0,618 ETP/ASEI (plateaux repas) : 236,47 €HT soit 0,012 ETP
2019	25 164,4€ soit DSI (imprimés) = 9 962,80 € soit 0,50 ETP/YMCA (nettoyage des vêtements) 15 201,60 € soit 0,758 ETP/ASEI (plateaux repas) = 0
2020	31 750,07 soit DSI (imprimés) : 9 760,27 € /YMCA (nettoyage des vêtements) : 21 990,07 €
2021	36 637 € soit DSI (imprimés) : 10 921 € /YMCA (nettoyage des vêtements) : 25 716 €
2022	43 324.12 € soit DSI (imprimés) : 9 484.61 € /YMCA (nettoyage des vêtements) : 33 839.51 €
2023	38 200 € soit DSI (imprimés) : 6200 € /YMCA (nettoyage des vêtements) : 32 000 €
2024	34 600 € soit DSI (imprimés) : 6800 € /YMCA (nettoyage des vêtements) : 27 800 €

▪ Le contrôle du respect de la législation sociale

Un certain nombre de marchés de TISSEO fait appel à de la prestation humaine. Un contrôle régulier est effectué par les équipes de la Commande Publique via les informations obligatoires déposées par les fournisseurs sur le site e-attestation, service souscrit depuis 2013.

ANNEXE ACTUALITE JURIDIQUE 2024

(Références AGIR 18/01/2024, UTPF 17/10/2024 ; BJCP 04 et 05/12/2024) :

Préparation à l'échéance 21/08/26 art. 35 loi climat et résilience :

Obligation d'intégrer 1 clause et 1 critère d'attribution environnemental sans condition de montant.

1 clause relative au social ou à l'emploi pour les marchés ou lots > aux seuils européens.

Maintien de l'obligation de s'interroger dans la définition des besoins, notamment les spécifications techniques sur la conciliation des objectifs de développement durable (obligation de moyen) - cf fiche DAI mise à jour été 2024.

Démarche intégrée avec sollicitation systématiques des acheteurs/prescripteurs sur chaque procédure de mise en concurrence faisant l'objet d'une « fiche marché ».

AGEC 10/02/20 art 58 réutilisation/réemploi

Décret 2021 fixait une première liste de produit avec des part minimale d'acquisition.

Amplification Décret 21/02/24 : nouveaux produits + évolution des % + valorisation des dons possible (comment acheteur peut intégrer dans ses objectifs les dons).

Arrêté en cours de préparation pour les modalités de suivi.

A noter : pour l'heure, Tisséo Voyageurs, en sa qualité d'EPIC n'est pas soumis aux dispositions de la loi AGEC. le champ d'application de cette loi pourrait évoluer.

Liste de catégories de produits pouvant nous concerner : produits textiles (hors EPI), matériel informatique et téléphonie, matériel reprographie et impression, papier, fournitures de bureau, engins et transport de pièces détachées, véhicules et pièces détachées, mobilier et aménagement intérieur, mobilier urbain, équipements de collecte de déchets, matériel d'entretien des espaces verts, bâtiments modulaires, gros électroménager).

Règlement 2024-1735 zéro net act du 28/06/2024 - en attente des actes délégués - (attendus pour fin 1er trimestre 2025).

Son article 25 prévoit une série d'obligations applicables **aux marchés publics et aux contrats de concession d'un montant supérieur aux seuils européens et intégrant certaines technologies dites « zéro net », dont celles se rapportant au solaire, à l'hydroélectrique, à l'énergie nucléaire de fission, les pompes à chaleur, ou encore le biogaz.**

Tout d'abord, les acheteurs doivent appliquer des exigences minimales spécifiques en rapport avec l'environnement. Ces considérations seront précisées par la Commission européenne qui devra à cette fin adopter un acte d'exécution d'ici au 30 mars 2025. Ces exigences seront d'abord applicables aux contrats des centrales d'achat d'un montant supérieur à 25 millions, **avant de s'appliquer à tout contrat de la commande publique d'un montant supérieur aux seuils européens à compter du 1er juillet 2026.**

Art. 25: vise les marchés publics et les concession avec critères d'attribution (exigences minimales obligatoire en matière de durabilité environnementale - commission viendra préciser ce qu'elle attend en mars 2025)
Ensuite, les acheteurs et autorités concédantes doivent, au choix, intégrer à leurs contrats :

- une **condition d'exécution relative au domaine social et à l'emploi** ;
- une **obligation pour le titulaire de démontrer la conformité avec les exigences en matière de cybersécurité** prévu dans le futur règlement sur la cyberrésilience ;
- une **clause spécifique imposant au titulaire de livrer les technologies zéro-net dans un certain délai**, sous peine le cas échéant de pénalités.

Ces obligations sont applicables depuis le 29 juin 2024. Point de vigilance sur les projets ombrières photovoltaïque, batteries, stockage énergie, hydrogène, bornes recharges.

Enfin, lorsqu'au regard de données fournies par la Commission, il apparaît que **l'approvisionnement de l'Union européenne, s'agissant d'une technologie donnée, provient à plus de 50 % de pays tiers** (ou à plus de 40 % dans le cas où la part d'approvisionnement provenant de pays tiers aurait récemment augmenté), les acheteurs et autorités concédantes doivent inclure dans leurs contrats des **clauses s'opposant à ce que plus de 50 % de la valeur de la technologie « zéro net » ou de ses composants proviennent d'un seul et même pays tiers**. Cette obligation sera applicable **lorsque la Commission aura adopté un acte d'exécution prévoyant une liste des produits finaux de technologie « zéro net » et de leurs principaux composants spécifiques – ce qu'elle envisage de faire fin 2024, ou début 2025.**

Règlement eco conception Règlement UE 2024/1781 - en attente des actes délégués

L'article 65 du règlement prévoit que la Commission est habilitée à fixer, par acte d'exécution, des exigences minimales que les acheteurs doivent intégrer aux marchés **dont le montant est supérieur aux seuils européens**. Ces actes d'exécution ne peuvent porter que sur un ou plusieurs groupes de produits que la Commission aura préalablement identifiés au moyen d'un acte délégué, et s'appuient notamment sur les classes de performance qui y sont fixées.

Ces exigences minimales pourront prendre la forme de spécifications techniques, de critères d'attribution, de conditions ou d'objectifs d'exécution de marché. À cet égard, un critère d'attribution lié au règlement Écoconception devra faire l'objet d'une pondération comprise entre 15 et 30 %.

1ers actes d'exécution de la commission devraient intervenir en 2028 (identification de produits devant faire l'objet d'exigences particulières : pneus, peintures, lubrifiants, produits chimiques, TIC, produits électroniques, textiles, fer...).

Règlement UE 2024-1610 du 14/05/2024 acquisition bus (cf qualité de la chaîne d'appro - critères entre 15 et 40%)

Le règlement (UE) 2024/1610 du Parlement européen et du Conseil décrit les principales mesures visant à atteindre la neutralité carbone dans le secteur des véhicules utilitaires lourds dans l'Union européenne. Ces mesures comprennent :

- Des objectifs de réduction des émissions de CO2 pour les nouveaux véhicules utilitaires lourds. Ces objectifs sont fixés à 15 % de réduction des émissions de CO2 d'ici 2025-2029, 45 % d'ici 2030-2034, 65 % d'ici 2035-2039 et 90 % à partir de 2040, par rapport aux niveaux de 2019.
- Un objectif contraignant pour les constructeurs automobiles concernant une part minimale de véhicules neufs à émission nulle. Cet objectif est fixé à 90 % des nouveaux autobus urbains d'ici 2030 et à 100 % d'ici 2035.

- Des incitations pour les constructeurs à produire davantage de véhicules à émission nulle. Un mécanisme d'incitation pour les véhicules à émission nulle et à faibles émissions sera en place jusqu'en 2030.
- Des mesures visant à accélérer le déploiement d'infrastructures de recharge et de ravitaillement en carburant alternatif. Cela comprend des exigences relatives à l'interopérabilité technique et ouverte entre l'infrastructure et les autobus urbains.
- Un soutien accru à la recherche et à l'innovation dans le domaine des technologies à émission nulle. Le règlement prévoit également une série de mesures d'accompagnement, telles que :
 - Des obligations de surveillance et de déclaration des émissions de CO₂ des véhicules utilitaires lourds,
 - Des mesures visant à faciliter le transfert de véhicules utilitaires lourds entre constructeurs,
 - Une exemption pour les petits constructeurs de véhicules utilitaires lourds.
 La Commission européenne est également tenue d'évaluer la nécessité de mesures supplémentaires pour soutenir la transition vers la neutralité carbone dans le secteur des véhicules utilitaires lourds, telles que :
 - La promotion de la conversion des véhicules à combustion interne en véhicules à émission nulle,
 - L'augmentation de la part des véhicules utilitaires lourds à émission nulle détenus ou loués par les exploitants de grandes flottes,
 - L'introduction de normes d'efficacité énergétique minimales pour les véhicules utilitaires lourds à émission nulle.
 L'objectif global de ces mesures est de parvenir à une réduction significative des émissions de gaz à effet de serre du secteur des véhicules utilitaires lourds, contribuant ainsi à la réalisation de l'objectif de neutralité climatique de l'Union européenne d'ici 2050.

Impact du règlement sur la commande publique : Critères et exemples

Le règlement a un impact significatif sur les marchés publics dans le domaine du transport, notamment en ce qui concerne les autobus urbains.

Critères de marchés publics pour les autobus urbains à émission nulle

Obligation d'achat d'autobus à émission nulle

Le règlement impose aux pouvoirs adjudicateurs et aux entités adjudicatrices de fonder l'attribution des marchés publics de fournitures pour l'achat d'autobus urbains neufs à émission nulle sur l'offre économiquement la plus avantageuse, qui comprend le meilleur rapport qualité/prix.

Critères de sécurité d'approvisionnement

Le règlement encourage fortement l'utilisation de critères liés à la sécurité d'approvisionnement dans l'attribution des marchés publics d'autobus urbains à émission nulle. Au moins un de ces critères doit être utilisé :

- La proportion de produits provenant de pays qui ne sont pas parties à l'accord sur les marchés publics de l'Organisation mondiale du commerce (AMP) et n'ont pas conclu d'accord de libre-échange avec l'Union comportant des règles relatives aux marchés publics. Ce critère vise à favoriser l'industrie européenne et à garantir des chaînes d'approvisionnement durables et résilientes.
- La disponibilité actuelle et estimée des pièces de rechange essentielles.
- L'engagement du soumissionnaire à ce que d'éventuels changements dans sa chaîne d'approvisionnement au cours de l'exécution du marché n'aient pas d'incidence négative sur l'exécution du marché.
- Une certification ou une documentation démontrant que l'organisation de la chaîne d'approvisionnement du soumissionnaire lui permet de satisfaire aux exigences en matière de sécurité d'approvisionnement.

Durabilité environnementale

Le règlement encourage également l'utilisation d'un critère de durabilité environnementale, qui peut tenir compte de divers éléments tels que la durabilité et la fiabilité de la solution, la facilité de réparation et d'entretien, le recyclage, la consommation d'énergie et de ressources, et l'empreinte environnementale du produit tout au long de son cycle de vie.

Exemples d'application des critères

Privilégier les autobus produits en Europe

Un pouvoir adjudicateur peut attribuer un marché à un fournisseur européen dont la majorité des composants sont produits localement, favorisant ainsi la sécurité d'approvisionnement et l'industrie européenne.

Exiger un engagement de durabilité

Un pouvoir adjudicateur peut exiger des soumissionnaires qu'ils s'engagent à utiliser des matériaux recyclés dans la fabrication des autobus et à assurer un recyclage efficace en fin de vie.

Prendre en compte le coût total de propriété

Au-delà du prix d'achat initial, les pouvoirs adjudicateurs sont encouragés à considérer le coût total de propriété des autobus, en incluant les économies de carburant réalisées grâce à l'utilisation de technologies à émission nulle.

En résumé, le règlement influence directement les marchés publics en imposant et en encourageant l'adoption de critères qui favorisent les autobus urbains à émission nulle, la sécurité d'approvisionnement et la durabilité environnementale.

Objectifs et bénéfices

Le règlement vise à promouvoir les véhicules utilitaires lourds à émission nulle et à atteindre la neutralité carbone dans l'Union européenne d'ici 2050. Les objectifs et les bénéfices de ce règlement sont multiples :

Réduction des émissions de CO2

Le règlement établit des objectifs ambitieux de réduction des émissions de CO2 pour les véhicules utilitaires lourds neufs, avec des objectifs intermédiaires pour 2030, 2035 et 2040. L'objectif final est d'atteindre une réduction de 90 % des émissions de CO2 pour tous les sous-groupes de véhicules à partir de 2040.

Promotion des véhicules à émission nulle

Le règlement encourage fortement l'adoption de véhicules utilitaires lourds à émission nulle, notamment les autobus urbains. Un objectif spécifique est fixé pour les autobus urbains à émission nulle, avec un mandat de 90 % d'ici 2030 et de 100 % à partir de 2035.

Sécurité d'approvisionnement

Le règlement encourage l'utilisation de critères liés à la sécurité d'approvisionnement dans les marchés publics d'autobus urbains à émission nulle. Il s'agit notamment de favoriser les produits provenant de l'Union européenne ou de pays ayant conclu des accords commerciaux avec l'UE.

Durabilité environnementale

Le règlement promeut la durabilité environnementale tout au long du cycle de vie des véhicules utilitaires lourds, en encourageant le recyclage, la réparation et l'utilisation de matériaux durables.

LA RSE, UNE DEMARCHE GLOBALE, UNE LOGIQUE CŒUR DE METIERS

En tant qu'acteur incontournable de la mobilité de la grande agglomération toulousaine, nous sommes naturellement engagés dans une démarche d'entreprise responsable en vue de réduire l'empreinte environnementale de notre activité et d'affirmer notre responsabilité sociale et sociétale à l'échelle du territoire desservi en métro, tram, bus, téléo.



Nous nous impliquons quotidiennement et durablement sur les trois volets distincts de la démarche RSE : Social, Environnemental et Economique et contribuons ainsi à la mobilisation de tous les acteurs (publics, privés, citoyens...) pour lutter contre les effets de gaz à effet de serre.

Le Développement Durable est ainsi conçu comme une démarche globale en faveur de la transition environnementale, énergétique et sociétale.

Tracer une trajectoire de réduction des émissions de gaz à effet de serre : les engagements environnementaux et transition énergétique.

Mise en place d'actions en matière de :

- ✚ Respect des ressources naturelles, d'économies d'énergie et de sobriété énergétique,
- ✚ Déploiement de diagnostics énergétiques des bâtiments, contrats de performances énergétiques,
- ✚ Optimisation du parc bus,
- ✚ Adaptation des process,
- ✚ Maîtrise des impacts industriels, contrôle des rejets, amélioration du tri des déchets sur les sites,
- ✚ Actions de sensibilisation des salariés au développement durable (éco gestes, fresque du climat, communication interne dédiée, ateliers...),
- ✚ Biodiversité avec installation de ruches et végétalisation des espaces verts,
- ✚ Politique Achats durables /clauses environnementales dans les marchés.

Une démarche citoyenne et responsable : les engagements sociétaux

- ✚ Politique achats durables clauses d'insertion dans les marchés,
- ✚ Accessibilité aux personnes à mobilité réduite,
- ✚ La politique RH, Egalité Femmes/Hommes,
- ✚ Lutte contre les violences sexistes et sexuelles,
- ✚ Sensibilisation des salariés au respect des principes de laïcité et de neutralité,
- ✚ Actions de solidarité et de contribution à des dispositifs de partenariats institutionnels et/ou associatifs,
- ✚ Actions Education à la mobilité auprès des jeunes.

Les principales orientations issues du CSP

- ✚ Agir pour limiter l'empreinte environnementale, en particulier en limitant les émissions de gaz à effet de serre, en préservant les ressources naturelles et la biodiversité ;
- ✚ Agir en faveur de l'emploi par la promotion des dimensions de solidarité, d'éthique, d'insertion professionnelle et d'inclusion sociale ;
- ✚ Participer à un développement économique durable du territoire

Une organisation interne /Management transversal /missions de la responsable DD sous l'autorité de la Direction Générale en lien notamment avec le chargé de la transition énergétique, Direction Technique.

La raison d'être de Tisséo Voyageurs : une démarche EFQM dans l'optique du DD et de la RSE.